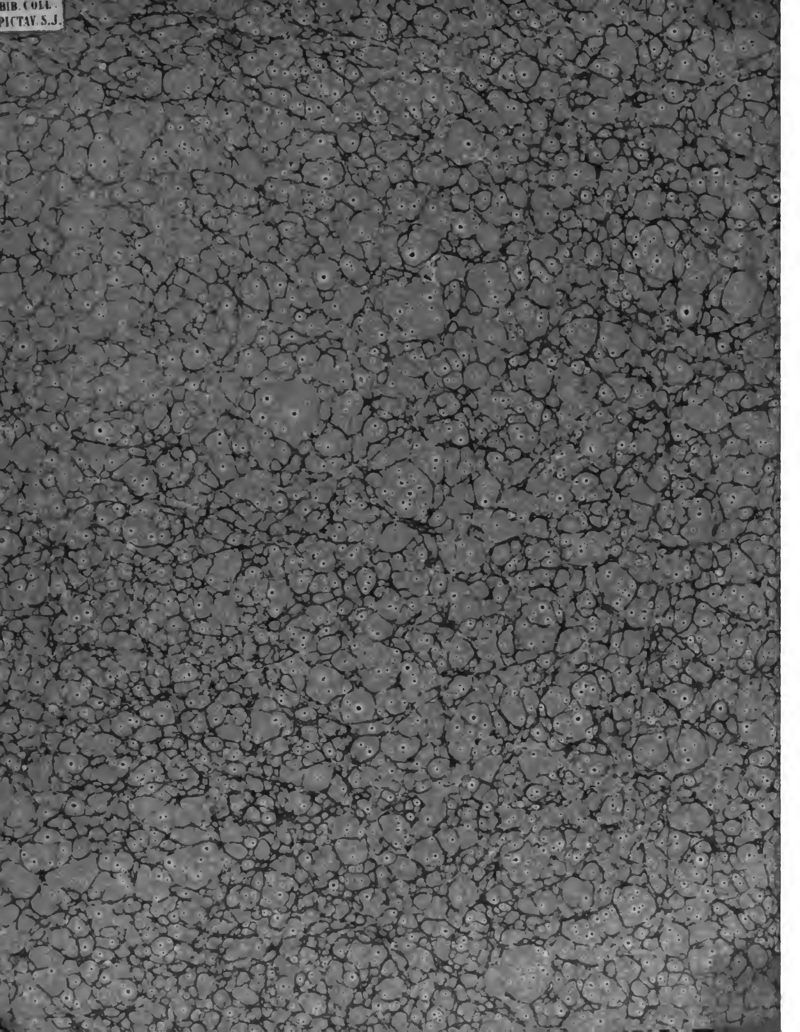
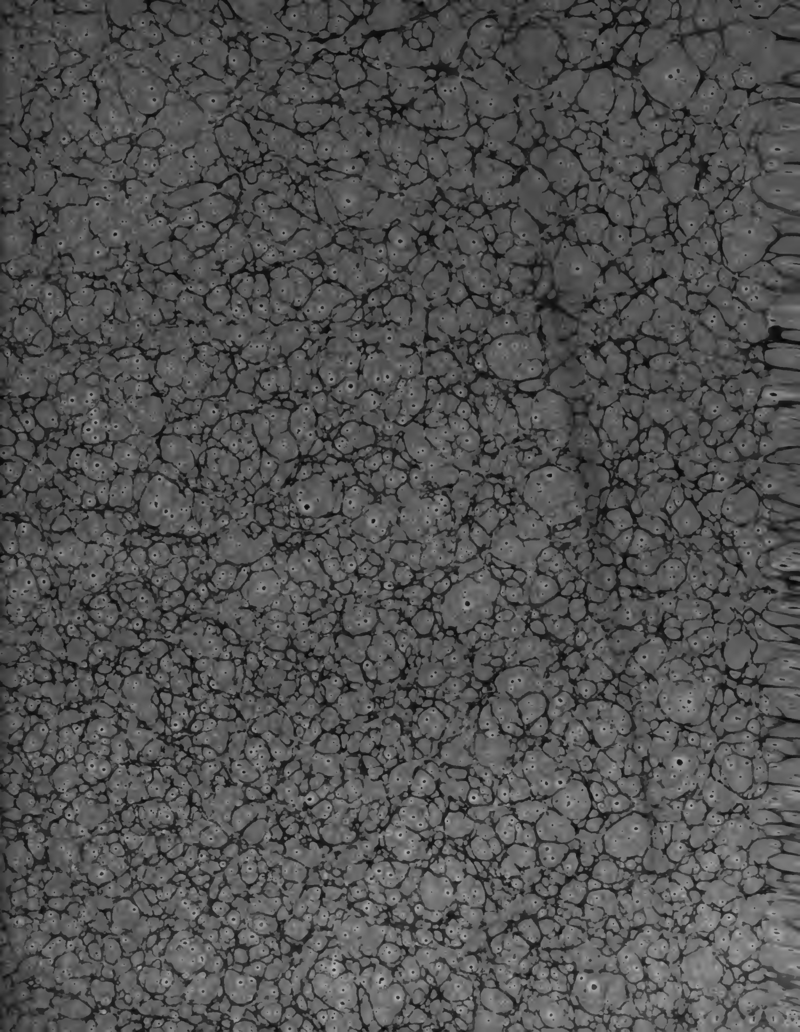



BIB. COLL.
PICTAV. S.J.



ALBUM

HISTORIQUE ET PITTORESQUE

DE LA CREUSE.



ALBUM

HISTORIQUE ET PITTORESQUE

DE LA CREUSE.

Ouvrage rédigé par une société d'Hommes de lettres
et d'Archéologues,

ILLUSTRÉ DE DESSINS ET VIGNETTES.

Publié par P. LANGLADE.

AUBUSSON,
IMPRIMERIE DE Mme VEUVE BOUYET. — 1847.





nne de France, sur la fin de sa vie, prenait plaisir, disent les chroniqueurs, à contempler du haut des tours carlovingiennes de Chantelle, l'immense étendue de ses possessions féodales. A ses pieds se déroulaient, teintes d'une sombre nuance d'azur, les rives fertiles de l'Allier. Plus loin son regard s'arrêtait sur les roches volcaniques de l'Auvergne hérissées de châteaux forts. Les lignes onduleuses de la chaîne du Forez fermaient à l'horizon ces admirables et lointaines perspectives.

Aux trois riches provinces qui relevaient de la couronne ducale des seigneurs de Bourbon, Louis XI en avait ajouté une quatrième. Mais plus d'une fois sans doute, Anne de France détourna les yeux pour ne pas voir, sous les derniers rayons du soleil couchant, les collines pittoresques de la Marche. Ce n'était pas pour elle la terre aux poétiques traditions, la terre sur laquelle planaient encore les ombres mystérieuses de Melusine et d'Almodis. C'était un héritage sanglant ramassé sous l'échafaud du malheureux Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Ce tragique souvenir devait la troubler dans la contemplation de sa puissance. Elle pouvait prévoir déjà que c'en était fait des grandes races aristocratiques, car le seizième siècle s'ouvrait à peine et partout cependant l'œuvre de Louis XI s'accomplissait presque sans effort; les grands fiefs tombaient l'un après l'autre et sans retour sous l'autorité royale.

Quelques années plus tard, le connétable de Bourbon, poursuivi par l'amour dédaigné de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, finissait sous les murs de Rome une vie pleine d'agitation et d'événements romanesques. La couronne de France s'enrichissait de quatre provinces, le Forez, l'Auvergne, le Bourbonnais et la Marche.

Le comté de la Marche n'était ni le plus étendu ni le plus riche des domaines arrachés à la maison de Bourbon; mais aucun pays peut-être n'avait subi la domination de familles plus nobles et de maîtres plus illustres. Il eût, dit-on, pour premier seigneur Robert-le-Fort, tige de la dynastie Capétienne, et depuis l'an 867, époque à laquelle ses comtes devinrent héréditaires, notre province a vu se rattacher à son histoire les plus beaux noms de la France féodale.

La maison d'Angoulême, puis celle de Charroux d'où sortirent les comtes de Périgord, la possédèrent jusqu'au commencement du XII[e] siècle. Ce fut le temps des guerres sans repos et sans trêve. L'empire de Charlemagne avait fait place à une complète anarchie. On éprouvait toutes les secousses qui accompagnent la ruine d'une ancienne et puissante organisation; une race nouvelle s'emparait du trône. Les seigneurs

de Charroux opposèrent souvent leur rude indépendance aux prétentions des premiers Capétiens. Mais la féodalité si vigoureuse, si fortement établie se développait entre deux puissances naissantes qui, plus tard, devaient l'étouffer. Au-dessus d'elle, la royauté commençait à grandir, au-dessous d'elle et dans l'ombre on entendait le murmure confus des Communes qui déjà travaillaient à leur affranchissement.

En 1134, Adelmodie, dernier rejeton de la branche directe de Charroux, fit passer son noble héritage entre les mains des comtes de Perche, heureux soldats de Guillaume-le-Conquérant. Le nouveau possesseur de la Marche, Roger de Montgommery, comte de Lancastre, avait reçu une part immense des dépouilles saxonnes; son père était régent d'Angleterre, comte de Cester et d'Arundel. Ces liens puissants devaient, à ce qu'il semble, attacher cette famille à la cause des princes anglais. Cependant, au milieu des querelles que fit naître la répudiation d'Éléonore d'Aquitaine et son second mariage, Aldebert, successeur de Roger, se déclara pour Louis VII contre Henri II, roi d'Angleterre. Son fils agit de même en des circonstances pareilles. C'est que la suzeraineté des rois de France leur était moins pesante parce qu'elle était moins immédiate que celle des ducs d'Aquitaine.

On sait combien furent longues et sanglantes les guerres de cette époque. Les haines fraternelles sont fécondes en émotions dramatiques, et jamais il n'en exista de plus violentes que celles qui déchirèrent la famille d'Henri II. Les comtes de la Marche se mêlèrent par nécessité à ces déplorables luttes et virent souvent leurs possessions ravagées par les aventuriers qu'attiraient dans l'Aquitaine les batailles et les désordres civils. Lorsque la paix fut momentanément rétablie, en 1177, entre les rois de France et d'Angleterre, la maison de Montgommery allait déjà s'éteindre. Aldebert IV, troisième comte de sa race, poursuivi par des malheurs domestiques et désespéré de la mort de son fils, résolut d'abandonner la Marche. Il prit la croix et partit pour ce voyage aventureux de la Terre-Sainte, dont les périls et les vagues espérances atti-

raient si puissamment tous les esprits inquiets du moyen-âge. Mais, avant son départ, il voulut payer la dette de reconnaissance qu'avaient si mal acquittée ses ancêtres. Il se rendit au monastère de Gramont et céda son comté à Henri II, pour six mille marcs d'argent et vingt chevaux de guerre. Trois ans après, la mort le surprit à Constantinople comme il revenait de la Palestine.

Le roi d'Angleterre ne put se mettre en possession de sa nouvelle province; les Luzignan la réclamèrent en leur qualité d'héritiers légitimes des seigneurs de Charroux. Ils avaient déjà fait valoir leurs droits contre les Montgommery, ils les réclamèrent encore les armes à la main, et ils surent les reconquérir avec l'aide du roi de France.

Le titre de comte de la Marche ne perdait à leur succès rien de sa grandeur ni de son éclat. La maison de Luzignan était, sans contredit, l'une des plus illustres de l'Europe. Ses fiefs remplissaient le Poitou d'où elle tirait son origine, la Bretagne, l'Angoumois et la Saintonge. Elle possédait en Angleterre les trois comtés de Pembroke, Wincester et Wilford; elle avait placé sur sa tête la double couronne de Jérusalem et de Chypre qu'entourait une religieuse auréole. A son profit, elle avait imposé à l'Asie-Mineure l'organisation féodale, et sa conquête, moins riche en réalité que celle de Guillaume de Normandie, avait un aspect plus vaste et plus poétique.

Geoffroy de Luzignan avait enlevé la Marche au roi d'Angleterre; son successeur, Hugues IX, eût à combattre aussi contre les Anglais. Le motif de la guerre avait changé, mais il n'était guère moins sérieux. Hugues avait demandé pour son fils la main d'Isabeau d'Angoulême, fille du comte Adhemar; au moment où cette alliance allait se conclure, le roi Jean se présenta, offrit sa couronne à la riche fiancée et l'obtint pour épouse. Cette fois, il fallut céder. Le comte fut vaincu par son puissant rival et il alla mourir en combattant les infidèles. Il avait vécu en poète et en soldat; il avait vu passer devant ses yeux les scènes effrayantes de la guerre contre les Albigeois et les grands spectacles de

la quatrième croisade, il avait assisté à l'établissement de l'empire Latin à Constantinople; sa vie et sa mort furent loin de démentir la gloire de son nom.

Lorsque Hugues X lui succéda, Isabeau d'Angoulême était veuve. Elle consentit à devenir comtesse de la Marche; mais elle se souvint trop de sa grandeur passée. Elle ne put oublier qu'elle avait été reine, qu'elle avait pour fils un roi d'Angleterre et pour fille une impératrice d'Allemagne. Entraîné par ses conseils, Luzignan refusa de reconnaître pour suzerain le comte de Poitou, frère du roi Louis IX. Mais sa révolte lui devint fatale; malgré l'assistance des troupes anglaises, il fut défait à Taillebourg, contraint de livrer le château de Crozant comme gage de la paix à venir et forcé de marcher lui-même contre son allié le comte de Toulouse. Plus tard, en expiation de ses fautes, il partit pour la Terre-Sainte et mourut au siége de Damiette, après un combat désespéré.

La vie de ses successeurs fut moins agitée; mais ils laissèrent plus de traces de leur passage. Sous les derniers Luzignan, à la fin du treizième siècle, eurent lieu les affranchissements successifs de Chénerailles et d'Ahun. C'est à cette époque aussi que la vicomté d'Aubusson devint la propriété des comtes de la Marche.

Mais notre province devait passer bientôt à une autre famille. Hugues XIII venait de périr enveloppé dans les désastres de Courtray. Il laissait par testament son héritage à Geoffroi, son cousin, au préjudice de Guy, son frère. Guy s'empara du testament qui le dépouillait, le brûla et se fit reconnaître pour le successeur d'Hugues XIII. Tout lui réussit d'abord; mais le roi Philippe-le-Bel intervint, le fit poursuivre pour crime de trahison et confisqua à son profit les comtés d'Angoulême et de la Marche.

Ainsi disparut de notre sol cette illustre famille dont l'existence fut si brillante et à laquelle se rattachent la plupart de nos poétiques traditions. La destinée lui devait sans doute une fin plus digne et plus

belle; mais du moins, pour dernière faveur, elle a voulu que la maison de Luzignan s'éteignit au dix-huitième siècle, au moment où tombait la vieille aristocratie française, quelques années avant la Révolution de 1789. Plus tard, peut-être, on eût vu le descendant des rois de Chypre et de Jérusalem, l'allié des maisons souveraines d'Angleterre et d'Allemagne, venir à côté d'un Montmorency, abdiquer sa noblesse à la tribune de l'assemblée nationale.

Le comté de la Marche réuni à la couronne en 1309, appartint d'abord à Charles, troisième fils de Philippe-le-Bel. Ce prince, devenu roi en 1317, l'échangea contre la ville de Clermont en Beauvoisis, et cet échange le fit passer dans les mains de Louis Ier de Bourbon.

Nous n'avons rien à dire ici de l'histoire de Louis Ier, non plus que de celle de ses successeurs immédiats. Pour la faire connaître, il faudrait raconter tous les événements du quatorzième siècle, les grandes catastrophes de la guerre contre les Anglais, les luttes virilement soutenues par Jeanne de Blois et Marguerite de Montfort, les fatales batailles de Crécy et de Poitiers, les trahisons de Charles-le-Mauvais, les malheurs de Jean II, les humiliations du traité de Brétigny. Or, le détail de ces faits appartient à l'histoire générale de la France.

Jacques II fut le dernier de cette noble branche des Bourbons. Sa vie semble un type complet des romans chevaleresques du moyen-âge. Jeune encore, il part avec le comte de Nevers pour combattre les Turcs qui envahissaient la Hongrie. Il est fait prisonnier et n'échappe à la mort qu'au prix d'une énorme rançon; de retour de cette expédition malheureuse, il fait une descente inutile sur les côtes d'Angleterre, puis revient encore en France, et toujours avide de dangers nouveaux, il se jette au milieu de la guerre civile, revêtu de la croix rouge des Bourguignons. Il est surpris par les Armagnac et reste deux ans prisonnier. Le malheur le poursuit jusque dans sa famille. Il épouse et perd successivement l'infante Beatrix de Navarre et Marguerite de Bretagne. Enfin, sa fortune paraît grandir tout à coup au-delà de toute espérance, Jeanne II qui

vient de monter sur le trône de son frère Ladislas, l'accepte pour époux et le fait à la fois roi de Naples et comte de Provence. Mais bientôt cette reine aux voluptés sanglantes se lasse d'avoir un maître; à la tête du peuple révolté, elle s'empare de Jacques de Bourbon et le fait renfermer dans une forteresse.

Le roi détrôné ne devint libre que par l'intervention du pape Martin V. Après sa délivrance, il erra trois ans par toute l'Italie, cherchant en vain des appuis pour une cause désespérée. Il lui fallut renoncer à ses pensées d'ambition et de haine. Les événements le rappelaient d'ailleurs en France; Charles VII venait de succéder au roi son père. Il alla offrir le secours de son épée à ce jeune prince et fut nommé gouverneur du Languedoc. Mais après avoir vaillamment combattu, il se démit de son gouvernement en faveur du comte de Foix qui, à ce prix, abandonna le parti des Anglais.

Cette existence orageuse, mêlée de revers et de gloire, de grandeurs et d'humiliations ne pouvait avoir une fin vulgaire. Le comte de la Marche, épuisé par toutes les émotions violentes, voulut chercher dans la retraite ce calme qui le fuyait toujours. Vêtu de la robe grise des Cordeliers et suivi d'un cortége presque royal, il alla se présenter aux portes d'un monastère de Besançon. Ce fut dans ce cloître qu'il mourut, sans pouvoir échapper sans doute aux souvenirs de sa royauté passagère.

Il avait, longtemps avant sa mort, abandonné le comté de la Marche à son gendre Bernard d'Armagnac, second fils de ce fameux connétable massacré en 1418 par la faction Bourguignonne. Le nouveau comte prenait le titre de roi de Jérusalem, Chypre, Sicile et Navarre. Il fut gouverneur de Louis XI, et il assista Charles VII dans la guerre de la *Praguerie* qui occasionna le passage du roi à Guéret, le siége de Chambon et d'Évaux, et dont les principaux événements se dénouèrent dans les provinces voisines de la nôtre.

Jacques III d'Armagnac, après la mort de son père, devint presque

en même temps comte de la Marche et duc de Nemours. Il avait épousé Louise d'Anjou, cousine germaine de Louis XI. Cependant rien ne put satisfaire son inquiète ambition. On le vit entrer dans toutes les ligues contre l'autorité royale et suivre successivement le duc de Bretagne, le duc de Guyenne et le roi d'Angleterre. Il fit même cause commune avec le duc de Bourgogne, et ce dut être, pour cette époque, un singulier spectacle que de voir réunis sous le même drapeau le petit-fils de Jean-Sans-Peur et le petit-fils de Bernard d'Armagnac.

Jacques III subit le sort du comte de Melun et du connétable de Saint Pol. Le temps des luttes heureuses contre l'autorité royale était déjà passé. Après l'avoir fait enfermer dans une cage de fer, Louis XI ordonna qu'il fut conduit aux Halles et décapité. Il voulut de plus que cette terrible leçon fut toujours présente aux enfants du duc de Nemours. On sait par quel odieux raffinement de vengeance et de politique il les fit placer, vêtus d'habits blancs, sous l'échafaud d'où s'écoulait sur eux goutte à goutte le sang de leur père. Une inexorable fatalité semblait poursuivre cette famille, la plus puissante de l'Aquitaine, l'ancienne rivale des rois Carlovingiens. Elle s'éteignit bientôt au milieu des plus effrayantes catastrophes. On peut trouver le récit dramatique de ses malheurs dans l'exposé que fit aux états de Tours, en présence du roi Charles VIII, l'avocat des fils de Jacques III.

C'était le duc Pierre de Bourbon qui avait assiégé le duc de Nemours dans son château de Carlat et l'avait livré à la justice sanglante de Louis XI. Ce fut à lui que profita la confiscation du comté de la Marche. Il accepta sans remords les dépouilles de son parent et, il faut le dire, sa possession, malgré son origine, fut heureuse et sans trouble. La duchesse de Bourbon, Anne de France, son épouse, était une des femmes les plus remarquables de son siècle. On lui doit d'avoir fait rédiger les coutumes locales du Bourbonnais et celles de notre province, et d'avoir ainsi réalisé le projet depuis longtemps conçu par Charles VII.

Mais parmi les souvenirs de cette époque, un surtout est resté em-

preint d'une fatalité poétique. Pierre II était depuis peu de temps comte de la Marche, lorsque Zizim fut conduit au prieuré de Bourganeuf. Étrange prédestination! Pendant tout le cours du moyen-âge, notre froide terre semble s'éclairer de quelques reflets lointains du soleil d'Asie. Les débris de la civilisation Sarrazine ont fait, dit-on, éclore notre industrie. Les Luzignan, ces héros des croisades, ont rattaché par des liens glorieux les traditions de nos montagnes aux légendes saintes de la Palestine. A la fin du quinzième siècle, on vit le Croissant flotter sur les tours de l'une de nos vieilles cités, et l'on peut retrouver la pensée de l'Orient jusque dans cette tête de More diadémée qui surmonte les armes des vicomtes d'Aubusson.

Ici va s'arrêter la série des hommes illustres qui ont gouverné la Marche. La dernière page de notre histoire féodale est remplie par la révolte si cruellement provoquée du connétable de Bourbon. Notre province, confisquée pour la troisième fois, devient un apanage royal et perd, à partir du seizième siècle, son existence individuelle.

Aujourd'hui il lui reste à peine quelques vestiges de tant de grandeur. Les tombeaux même de ses maîtres si puissants ont disparu avec les anciennes abbayes. Nulle part on ne voit plus briller le lion de sinople des Montgommery. Ahun et Chénerailles ne portent sur leurs murs ni les six lions des Luzignan, ni les léopards d'Armagnac. La croix ancrée des vicomtes d'Aubusson n'apparaît plus que sur quelques pierres mutilées. Auzance a démoli ses tours qu'habita Charles VII. Boussac ne se souvient plus d'avoir eu pour châtelaine la belle duchesse d'Étampes. On ne retrouve déjà plus à Saint-Germain la trace du séjour d'Henri IV et de Mademoiselle de Montpensier.

A part deux ou trois grandes ruines, telles que les châteaux de Crozant et d'Aubusson, il est peu de nos monuments qui soient en rapport avec la puissance de ces grandes familles dont nous venons d'analyser si rapidement l'histoire. Au sommet de chaque mamelon des montagnes d'Auvergne, on aperçoit les débris d'un manoir féodal, nid

d'aigle ou de vautour; sur les pentes solitaires de nos collines, l'œil ne découvre souvent que des bruyères ou des rochers granitiques. Mais par cela même que notre sol est pauvre, nous devons recueillir et garder avec soin le peu de richesses qu'il possède encore. D'ailleurs, les études archéologiques sont fécondes non seulement pour l'art mais encore pour la politique et la philosophie. Ce n'est pas une science inutile que celle qui sert à reconstruire l'histoire intime des peuples. L'artiste s'extasie devant les gracieuses hardiesses de l'architecture ogivale du moyen-âge; avec cette curiosité d'enfant ou de poète qui provoque quelquefois le sourire, il contemple les belles pierres ciselées, mystérieux chef-d'œuvre d'un ouvrier inconnu. Mais peu à peu la vie entière du passé se révèle. Chaque débris porte son enseignement. A côté des masses imposantes et sévères du château détruit par la main des hommes plus souvent que par celle du temps, on voit s'élever l'Église, monument encore debout de la puissance religieuse, œuvre patiente des Communes. Sous l'anarchie apparente on reconnaît les germes d'une forte organisation sociale. Plus le peuple grandit, plus s'abaissent les créneaux et les machicoulis des forteresses, et plus aussi s'épanouit dans toute sa riche parure la cathédrale aux flèches aériennes. Il était réservé à notre siècle de refaire, au moyen des traditions et des monuments, une histoire vraiment populaire et nationale; non pas cette histoire qui ne s'occupe que des existences privilégiées, mais celle qui montre la société tout entière sous toutes ses faces, non pas cette histoire qui résume chaque époque dans un nom éclatant, chaque nation dans une dynastie, chaque province dans une race, mais celle qui raconte les conquêtes lentes et successives de la liberté humaine, qui fait à chacun sa part dans l'œuvre générale de la civilisation. Lorsque ce travail immense sera accompli, chaque province apparaîtra avec sa physionomie particulière.

Nous saurons alors comment se sont développées, dans la Marche, nos industrieuses communes, sous l'influence des libertés municipales

du Midi, dernier bienfait de la domination Romaine. Il y a beaucoup à dire, nous en sommes certains, à propos de cette contrée limitrophe de deux peuples distincts de mœurs, de langage et d'origine. Là durent se rencontrer et se combattre la sombre religion des Celtes et le paganisme né sous un ciel moins austère. Là, plus tard, durent se fondre dans un ensemble étrange les mœurs de la Germanie et celles de Rome, là enfin durent se trouver en présence deux sociétés et deux civilisations toujours en luttes mortelles. De toute cette histoire spéciale qui nous semble plus intéressante que les guerres lointaines des nobles seigneurs, nous ne connaissons guère, il faut bien l'avouer, que les faits généraux. Nous suffit-il pourtant de savoir que la Marche, comme presque toute la France, a souffert de l'invasion des Normands sous les faibles successeurs de Charlemagne, qu'elle s'est cruellement ressenti de la querelle des ducs d'Aquitaine, fils de Henri d'Angleterre, que l'anarchie y a pénétré pendant le règne désastreux de Charles VI, que les Anglais l'ont ravagée après la bataille de Poitiers? Qui pourrait l'ignorer, qui ne prendrait sur lui de l'affirmer, sans avoir recours à aucune autorité historique? car il devait en être ainsi par la force des choses et par la situation géographique de notre pays. Mais ce qui fait la vérité et la vie d'une province, la connaissance intime des institutions locales et des forces respectives de chaque cité, jusqu'à présent semble étrangère à nos historiens. C'est à peine s'ils font une mention sommaire de l'affranchissement de nos principales villes au treizième siècle, affranchissement qui, sans nul doute, consacrait les droits déjà acquis d'une population forte et laborieuse.

Ne trouverait on pas encore un intérêt puissant et dramatique dans les événements peu connus de nos guerres religieuses sous les derniers Valois? Notre province se laissa entraîner au premier choc, dans ce mouvement de rénovation qui donne au seizième siècle un caractère distinctif. Bientôt, loin des riches églises, dans quelques solitudes, s'élevèrent des prêches avec leur sévère nudité. Les doctrines nouvelles

se propagèrent rapidement. Derrière la protestation contre l'unité religieuse, les seigneurs cachaient leurs attaques contre l'unité monarchique. De leur côté, les classes moyennes pressentaient peut-être que le libre examen des dogmes de l'Église conduirait, tôt ou tard, au libre examen des droits politiques. Aussitôt que les deux partis purent se reconnaître, ils songèrent à se combattre, et tous deux, dans notre pays, trouvèrent des chefs nobles et braves. A la tête des Catholiques se montrait le maréchal d'Aumont, seigneur de Dun-le-Palleteau ; à la tête des Calvinistes, Foucaut, marquis de Saint-Germain. Guéret, Jarnages, Gouzon, Chénerailles se déclarèrent pour l'ancienne Foi ; Aubusson et Felletin, les villes industrielles, tinrent pour la Réforme. Les luttes furent longues et sanglantes, et plus d'une ruine atteste qu'au dix-septième siècle Richelieu redoutait l'influence des protestans de la Marche. Plus tard, nos villes qu'avait épargnées autrefois la Saint-Barthélemy, furent cruellement atteintes par la révocation de l'Édit de Nantes, cette autre Saint-Barthélemy moins sanglante, mais moins justifiable que la première et plus désastreuse peut-être.

Voilà les matériaux encore bruts que nous voudrions voir mettre en œuvre par un historien habile et consciencieux. Mais en attendant qu'on fasse revivre notre ancienne Marche avec ses mœurs féodales, religieuses et populaires, depuis les *Confrèries de la Paix* organisées au douzième siècle, jusqu'à ces corporations d'ouvriers intelligents qui abandonnèrent leur patrie pour ne pas renoncer à leur croyance, il est bon du moins d'étudier la Creuse actuelle et ce qui lui reste des monuments du passé. Ce travail préparatoire est d'une utilité incontestable, car le temps accomplit vite son œuvre, et chaque année emporte quelque précieux débris. D'ailleurs, il faut bien le dire, il est peu de province qui ait moins que la nôtre gardé son caractère spécial ; il en est peu où les traditions locales soient plus oubliées, où tout enfin se renouvelle plus promptement. Près de nous est l'Auvergne, la terre des vieilles mœurs et des vieilles coutumes. Tout y semble immuable,

tout est mobile sur notre sol. Chaque année l'habitant de nos campagnes quitte la maison et le champ de sa famille; pendant ses émigrations périodiques, il se trouve presque toujours en contact avec le peuple des grandes villes; son intelligence ouverte et souple reçoit mille impulsions diverses qui modifient profondément sa nature primitive. Il conserve sans doute l'amour de la patrie; car c'est de loin surtout que la pensée de la terre natale exerce son influence irrésistible. Mais lorsqu'il y revient, ce sont les impressions de ses laborieux voyages qui se réveillent dans son esprit. Les longues soirées d'hiver que remplissent, dans d'autres pays, les mystérieuses légendes et pendant lesquelles se transmettent de générations en générations les récits des temps écoulés, se passent ici à décrire les richesses positives du travail et les merveilles de l'industrie moderne. Les rêves bizarres d'une imagination naïve, les vagues fantômes de la solitude ont partout disparu; mais avec eux s'en est allée la poésie des vieux souvenirs.

Ce n'est pas que nous déplorions comme un grand malheur l'absence de l'ancienne organisation provinciale, ni même que nous regardions comme une menace pour l'avenir du pays cet amour des réalités présentes. Mais pourquoi ne pas l'avouer? ce mouvement ne saurait être favorable à l'espèce de culte rendu par l'artiste aux choses du passé. Il faut donc, s'il est possible, s'arrêter un instant sur cette pente rapide. Pour la dernière fois peut-être, l'art va reproduire nos monuments d'une autre époque, églises sombres, tours découronnées, châteaux-forts en ruines, vieux moutiers aux enceintes désertes. Qui sait si plus tard il serait temps encore d'y songer? qui sait ce que l'avenir nous réserve, ce qu'il fera de notre pays méconnu? Aujourd'hui l'artiste et le poète ont dû renoncer aux vastes rêves; mais l'industrie peut faire éclore des mondes nouveaux; c'est elle qui, seule, dompte les forces inertes de la nature et donne à tout la vie et le mouvement; c'est à elle qu'appartient l'histoire des époques futures. Dans ses heureuses prévisions, elle voit déjà sans doute notre ancienne Marche

entrer enfin dans le courant irrésistible de la civilisation moderne. Elle la voit enveloppée dans ce prodigieux réseau de fer qui va enlacer toute la France. Sur cette terre infertile la vapeur trace son sillon fécondant. Les distances n'existent plus; nos cités laborieuses touchent presque sans intermédiaire et Paris et les docks de Londres et cet immense Océan qui regarde l'Amérique.

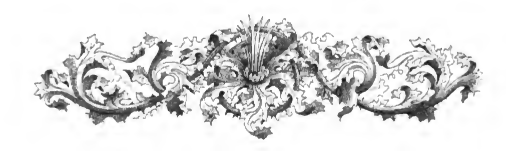
Alors, autour de nous tout sera travail, activité, richesse. On ne croira plus aux prestiges du passé. La nature, vaincue par l'homme, montrera vainement ses beautés dédaignées. En attendant cet âge d'or, jetons du moins un dernier regard sur les frais et tranquilles paysages de la Creuse.

Le touriste passe peut-être sans les admirer et court chercher ailleurs de grandes scènes pittoresques. L'aspect général de notre pays ne lui présente rien de majestueux ni de fortement caractérisé. Les grandes lignes de l'horizon sont presque indécises, les montagnes ondulent doucement et n'ont guère de pentes escarpées. Nos landes incultes au milieu desquelles s'élèvent de nombreux monuments Celtiques, ressemblent à celles de la Bretagne; mais il y manque ce qui fait la sévère grandeur des paysages Bretons : les tristes falaises, le bruit lointain de la mer. Nos Dolmen ne sont d'ailleurs comparables ni aux Cromlechs de Kermervan ni aux pierres de Carnac et d'Ardeven. Quelquefois les sites de nos montagnes rappèlent ces admirables vues de l'Écosse que nous a fait connaître la plume romantique de Walter Scott; mais on n'y rencontre ni torrents, ni grands lacs solitaires. Notre ciel est gris et nos perspectives ont quelque chose de nuageux et d'incertain. Les chaînes pressées de nos collines vont en s'inclinant du midi au nord, depuis les plateaux désolés de la Corrèze jusqu'aux grasses plaines du Berry. Pendant que les provinces voisines empruntent aux ardeurs du midi le luxe de leur vigoureuse végétation, la Creuse est frappée par les vents du Nord et n'a qu'un pâle soleil.

Mais en revanche, la nature a prodigué à nos campagnes toute sa

grâce et toute sa fraîcheur. Nulle part on ne rencontrerait ces vallées si calmes, ces oasis de verdure à l'ombre des grands chênes, ces retraites silencieuses qu'aucun bruit humain ne semble devoir troubler jamais. Souvent, on peut se croire transporté dans ces parcs anglais où l'art rassemble dans un petit espace tous les symboles du bonheur champêtre, le ruisseau au cours paisible, les troupeaux couchés sur l'herbe, les villages cachés derrière les rideaux de peupliers et de saules, les sentiers bordés d'aubépine et d'églantiers en fleurs. Cette variété infinie, cette rapide succession de scènes changeantes ont un charme inexprimable. Mais il faut surtout admirer nos sites pittoresques pendant les beaux jours d'automne, lorsque les blancs rayons d'un soleil voilé les éclairent de je ne sais quel reflet mystérieux. C'est alors que, sous une chaude atmosphère, la nature s'épanouit dans toute sa frêle beauté. Les vives teintes de verdure s'effacent, les nuances s'assouplissent et se fondent. Les champs de sarrazin déploient les tons chauds de leurs couleurs brunies; le rouge sombre des bruyères en fleurs s'harmonie avec le feuillage déjà pâle des bois. Au loin étincèlent comme un ruban argenté les eaux limpides de la Creuse. Placez au milieu de ces paysages quelque clocher isolé, quelques maisons aux toits de chaume groupées sur le penchant d'une colline et cachées à demi par un repli de terrain ; fermez l'horizon par les lignes indécises de nos montagnes, vous aurez le plus charmant et le plus mélancolique tableau que puisse rêver l'imagination du poète ou retracer le pinceau du peintre.

Félix LECLER.





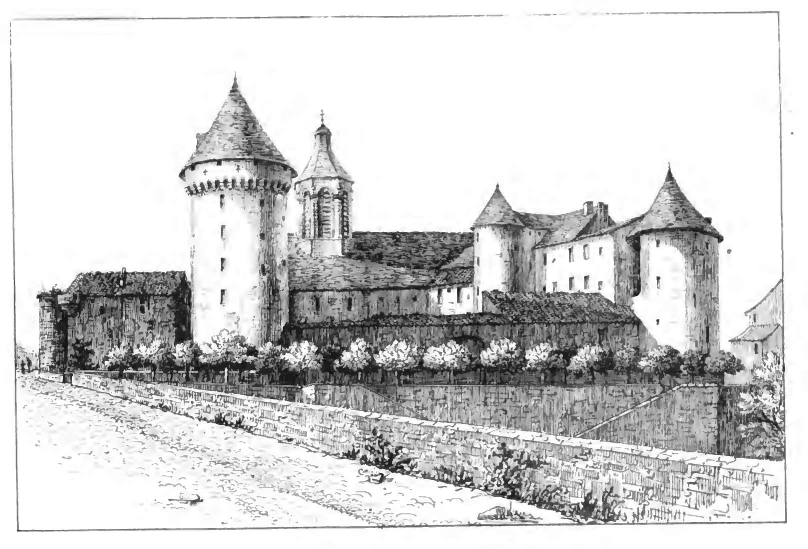
Sur des pentes irrégulières et rapides, à mi-côte, et sous trois aspects dominant le paysage, s'élèvent les tours majestueuses de Bourganeuf. Au fond de la vallée, court le Thaurion, grossi par vingt ruisseaux. Ses rives, tour à tour escarpées et aplanies, les contrastes verdoyants des plantations diverses, la fraîcheur et l'aridité d'une terre que la culture n'a pu vaincre, ouvrent mille perspectives

gracieuses et servent de cadre à l'architecture de la cité. Mais les beautés d'une nature inépuisable attendront patiemment et sans décroître le regard qui doit les admirer ; il sera toujours temps d'en traduire, par le pinceau, la fraîcheur sans déclin. L'homme, au contraire, passe vite et nous avons hâte de noter la trace fugitive que les générations écoulées laissèrent à la surface de cette terre.

Détaché du sanglant héritage des Templiers, ses premiers maîtres, le prieuré de Saint-Jean de Bourganeuf devint, au commencement du XIVe siècle, la propriété des chevaliers de Rhodes ou de Malte, et jusqu'à la Révolution, il fut le chef-lieu de la langue d'Auvergne, division importante de cette institution célèbre. Deux ordres guerriers, et sous la garde de l'un d'eux, un Empereur Turc, ont visité ce sol ; nous allons successivement reconnaître leurs vestiges et leur empreinte sur les monuments conservés.

Du milieu de cette réunion d'édifices, modernisés à distance par leur blanche et monotone couleur, se détache majestueusement une masse grise couronnée d'une tour octogonale à laquelle se soude une tourelle dans toute sa hauteur. C'est l'ancienne église du Grand Prieuré, aujourd'hui Église Paroissiale. Un peu plus loin, se dresse une tour moins élevée, mais plus menaçante, autre débris de l'ancien château respecté par le temps. Les fortifications formaient un quadrilatère irrégulier. Le donjon, limité au nord par l'église, était couvert par la tour Zizim, au midi. Cette dernière construction, au moyen de galeries défendues par une ceinture de créneaux et de machicoulis, se reliait à la tour découronnée qui flanque l'angle du presbytère, et le bâtiment en retour d'équerre qui le forme et le réunit au tribunal, continuait les constructions de ce côté. Une terrasse élevée et l'eau d'un étang qui en baignait la base rendaient, sur plusieurs points, le château inabordable.

Le plan de l'église est un rectangle orienté, suivant la symbolique chrétienne, du couchant au levant. Les arcs doubleaux qui cerclent la voûte, en s'appuyant sur des consoles, sont aigus. Au chœur, s'élève



TOUR DE ZIZIM. A BOURGANEUF.

un pendentif octogonal coiffé d'un clocher de même forme, percé, sur chaque face, de baies allongées et légèrement ogivales, se rapprochant de la forme des lancettes du gothique primitif. Des jours semblables éclairent l'édifice de distance en distance. Les piliers à demi engagés, où se groupent des colonnettes cylindriques, les nervures rondes du sanctuaire, les consoles qui supportent les retombées, aussi bien que les autres détails, accusent clairement la seconde moitié du XII[e] siècle. En plaçant la construction entre 1160 et 1190, nous croyons qu'on approchera de la date véritable. Cette partie de l'édifice doit donc être attribuée aux Templiers, et en effet, dans la troisième travée, brille un écusson chargé de leur croix.

A cette nef Romane de transition, le XV[e] siècle a soudé deux collatéraux tronqués. Il a aussi refait une partie de la voûte et percé, dans le mur, une grande fenêtre Gothique divisée en trois jours par deux meneaux qui, dans l'amortissement de l'ogive, se contournent avec grace et légèreté. Un procès-verbal de visite, du XVII[e] siècle, nous apprend que cette fenêtre est l'œuvre du vaillant Pierre d'Aubusson qui, avant de défendre Rhodes, posséda ce prieuré. Qui nous rendra le vitrail représentant la Crucifixion, et l'image du donateur, et les reliquaires précieux, et l'autel en bronze émaillé du sanctuaire, dont les pierreries et les peintures brillantes scintillaient sous le jour adouci des vitraux? La destruction de ces magnificences a pu trouver un prétexte dans la cupidité; comment excuser la destruction plus absurde des étendards pris à Lépante, qui flottaient glorieusement sous la voûte du chœur? Quelques minces débris conservés augmentent encore nos regrets. Dans le collatéral méridional, des verres peints fixés dans le tympan des ogives figurent une Résurrection. Un reliquaire d'argent en forme de main est décoré au poignet d'une frange dorée de légers filigranes. Il porte un écusson émaillé aux armes du grand prieur de Milly; ce qui équivaut à une date, puisque le seigneur de Milly posséda ce titre en 1475.

Les œuvres liées à la mémoire des grands hommes ne se remplacent

pas, et, sous ce rapport, Bourganeuf regrettera toujours la destruction de son trésor; du reste, l'éclat qu'en recevait l'église sera bientôt effacé. Grace à une fabrique intelligente et dévouée, et au zèle de M. l'abbé Coussedière, tout un système de décorations savantes et harmonieuses, dans le style de l'édifice, y est en voie d'exécution, et déjà un magnifique vitrail, dû au pinceau de M. Thévenot, fait oublier dans le sanctuaire le don de Pierre d'Aubusson.

Le choix du peintre verrier était fixé par l'architecture de la fenêtre qu'il avait à remplir. Son vitrail est donc dans le style du XVe siècle.

Au-dessous de lobes lancéolées dans lesquels des marguerites ont fleuri, sur un fond vigoureux d'azur, s'élèvent trois niches gothiques. Leurs dais sont richement évidés à jour; le long des tympans et des accolades, s'épanouissent des feuilles frisées du plus bel or. L'œil ne se lasse pas de contempler ces lignes gracieuses de l'ogival flamboyant, cette architecture fuyante et transfigurée. Au-dessous, sur un fond de tenture rouge damassée, se dressent, sur des consoles du même style, les trois grandes et solennelles figures des Patrons de l'Église. Au centre, et dominant les deux autres personnages, brille la Sainte Vierge tenant le lys, mystique symbole de la pureté, et le divin Enfant. Un magnifique manteau royal couvre ses épaules; une frange d'or en suit les contours. A sa gauche, Saint Pierre tient le livre du docteur et la clé d'or qui ouvre et ferme le Paradis. De l'autre côté, Saint Jean-Baptiste porte le disque orné de l'Agneau, symbole de sa mission. Les traits d'une gravité majestueuse et sévère des deux Apôtres font mieux ressortir la douce et pieuse beauté de la Mère de Dieu. La foule admirera l'éclat et la variété des couleurs; les connaisseurs, en louant la correction du dessin, l'habile distribution des tons qui se soutiennent et se font mutuellement valoir, la disposition des plombs qui disparaissent dans la composition, reconnaîtront que, dans ces nombreux détails, il n'est pas un motif qui n'ait son précédent dans le passé de l'art chrétien. Saint Jean et Saint Pierre ont les pieds nus comme des apôtres et une auréole jaune comme

les bienheureux. La tête de l'Enfant-Jésus est auréolée du nimbe crucifère comme réservé à Dieu. Le caractère des têtes est typique et traditionnel. Ces seuls embellissements ont de l'avenir, et un jour la postérité curieuse viendra y chercher la mesure de la piété de notre temps.

Mais le présent nous fera-t-il oublier le passé, et perdrons-nous de vue le souvenir étrange qui, en ce lieu, domine tous les autres? En 1582, Zizim, fils du grand sultan Mahomet, n'ayant pas réussi à se maintenir contre l'usurpation de Bajazet, son frère puiné, demanda un asile au grand maître de Rhodes, et comme il ne s'y croyait pas à l'abri des poursuites de son frère, après un séjour de quarante jours, «les » chevaliers de Blanchefort et Rochechouard le menèrent à Bourganeuf, » demeure des grands prieurs d'Auvergne, où il fit faire des bains et » une tour qui s'y voit encore. » (1)

La tour attribuée à ce prince malheureux a une forme circulaire. Au sommet, une immense charpente supporte un toit conique, et une galerie crénelée en défend le pourtour. Les moulures de quelques cheminées, la disposition des consoles qui forment les machicoulis, les arcs figurés en accolade qui les unissent, appartiennent bien à la fin du XVe siècle : l'archéologie confirme les assertions du P. de S. Amable. La destination actuelle a fait changer la distribution intérieure, et les bains orientaux sont devenus le logement d'un concierge de prison : autre destination assez orientale!

Par la suppression des galeries qui l'unissaient aux autres constructions, la tour Zizim a grandi dans la perspective; isolée dans toute sa hauteur, elle est, avec l'église, le seul monument qui annonce de loin une ville et un passé. Formons le vœu de voir toujours ajourner le projet malheureux qui y adossait un palais de justice; (2) pour la première fois, l'économie et l'art se sont donné la main.

(1) Bon. de S. Amable, t. III, p. 727.

(2) Voy. les procès-verbaux des séances du Conseil Général de la Creuse; — session de 1842.


NOTRE DAME DU LARRIER.

Peu de villes, dans notre province, ont des monuments remplis d'aussi imposants souvenirs. Si, en ces lieux, la curiosité ou tout autre motif guide vos pas, ne manquez pas, pour peu que le passé vous soit cher, d'aller saluer Notre Dame du Larrier, ancienne église paroissiale du XIIe siècle, restaurée au XVe. Hâtez-vous de saisir cette physionomie de ville noble et ancienne qui, chaque jour, s'efface : l'égalité et la ligne droite, son symbole, ratissent, nivellent et salissent de la même chaux tous ces murs aplatis. Reconnaissons, en passant, que ce moyen-âge si dédaigné savait imprimer un caractère précis et durable à ses œuvres les moins importantes. Ici, nous trouvons à chaque pas les mille caprices de l'ogive : des moulures variées encadrent les croisées et font saillie sur tous les angles; à tous les coins se suspendent d'élégantes tourelles. Nous citerons comme un des modèles les mieux conservés de ces habitations demi-urbaines, demi-guerrières, la maison d'un boucher, au faubourg de Larrier.


NOTRE DAME DU PUY.

Mais les noms glorieux, les traces d'une bienfaisante et guerrière existence périssent déjà dans la mémoire populaire la plus longue de toutes, dit-on, et la chapelle modeste qui abrite la statue miraculeuse de Notre Dame du Puy n'a rien perdu du prestige de ses doux et touchants souvenirs. Ombragé par deux tilleuls, le petit édifice s'élève au sommet de la ville. Par ce point, les pentes que le château commande sont reliées aux plateaux qui le dominent. C'était, stratégiquement parlant,

le seul passage ouvert aux glaives ennemis, et la foi de nos pères en avait confié la défense au Ciel. Disons, pour les curieux, que la statue vénérée est du XIIIe siècle. Depuis cette époque, combien de corps affligés et de cœurs malades sont venus en ce lieu implorer la consolatrice des affligés? Ce souvenir vaut tous les autres.

Une ramification détachée du plateau de Royère, pénètre, en se subdivisant, dans le canton de Bourganeuf. A l'Ouest, et dans le point où elle expire, ses croupes sont plus accidentées, plus isolées, et le sommet le plus élevé de cette chaîne (Puy-Jamais) se trouve précisément sur la limite, comme si c'était là le dernier effort de cette rude formation primitive. Sur une de ces pentes rapides et regardant le midi, à l'ombre de l'église, se sont groupées cinq ou six chaumières. C'est le bourg d'Auriac, ancien atelier monétaire des Mérovingiens, s'il faut en croire un savant numismate, M. Maurice Ardant. Le patriotisme de notre collègue veut y voir le centre de fabrication des tiers de sou d'or publiés par Leblanc, avec la légende *Oriaco fit*, fait à Auriac. Malgré toutes nos recherches, cette fabrication ne nous a révélé aucun autre témoignage de son existence. L'église elle-même n'a pas de preuves d'une haute antiquité. Le cartulaire d'Uzerche nous apprend, à la date de 1421, que le prieuré de Saint Pierre d'Auriac était à la nomination de l'abbaye de Solignac, et le portail, pesante et robuste construction éperonnée de quatre lourds contreforts, est bien de cette époque. Une porte à voussures concentriques délicatement sculptées, deux niches évidées avec une grande délicatesse trahissent le ciseau du XVe siècle. Le reste de l'édifice est moderne; un petit débris de vitrail conservé dans les verres blancs semblerait faire pressentir que l'église gothique a remplacé une église romane.

Du reste, cette forte race des barons d'Auriac, branche cadette des seigneurs du Larron, qui jouèrent un rôle si important dans notre province, s'est éteinte noblement pendant le XVIIe siècle. Les sept frères Bourdicaud tombèrent à la fois sur un champ de bataille de Louis XIV.

Leurs archives que nous compulsons abondent en renseignements curieux sur les usages du passé, la dépréciation des monnaies, la vie simple du foyer et du château et l'hospitalité déjà antique de ces temps. Ces renseignements pourront trouver ailleurs une place plus convenable.

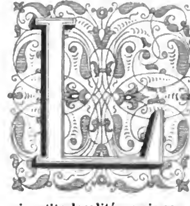
Pressé par le temps, nous avons parcouru à la hâte un coin de cette terre qu'on croyait infertile, et de toutes parts se sont dressées sous nos pas des fleurs animées par le souffle vivifiant du moyen-âge. Et cependant, les Celtes et leurs pierres, les Romains avec leurs voies, leurs urnes cinéraires, leurs débris enfouis, leurs médailles rouillées n'ont pas même obtenu de nous un regard. Les richesses industrielles, les houilles de Bosmoreau et de Bouzogle, n'ont pas été mentionnées; les beautés d'une nature tour à tour vivante et endormie, notre œil semblait ne les apercevoir pas. La Creuse est donc loin de mériter tous les dédains des Almanachs officiels. Le Christianisme a passé sur cette terre, et citez-moi un lieu où il n'ait pas laissé l'empreinte de sa salutaire et divine influence!

L'Abbé TEXIER,
Correspondant du Comité des Arts et Monuments.



Ermitage de la Roche.





Le voyageur qui remonte le cours de la Gartempe pour étudier les sites variés de la tortueuse rivière, aperçoit devant lui, en pénétrant dans le beau vallon de Mazelt, la double bourgade de Fursac. Il est surpris de trouver deux églises dans une si petite localité, mais son étonnement redouble lorsqu'il voit dans une de ces églises un édifice fort remarquable du XI[e] siècle; alors l'artiste interroge la tradition, il la trouve d'accord avec les monuments et les ruines qu'il a observés autour de Fursac.

Le nom de ce bourg (*Four-Sac*) porte en lui-même l'indice des sanglantes catastrophes qu'il a essuyées dans les neuf premiers siècles de l'ère chrétienne.

Fursac, presque contemporain de la fondation d'*Agedunum*, était, comme Saint-Pierre et Vercillat, une annexe du grand séminaire des druides de Carnutum. Aucun lieu ne pouvait être mieux choisi; la nature l'avait admirablement disposé pour la célébration des rites mystérieux de la religion Celtique.

Après la conquête romaine, plusieurs familles patriciennes se fixèrent à Fursac. De ces nobles familles descendirent Rufina, Gemina et Léobo.

Lorsque Saint Martial vint porter les lumières de l'Évangile en Aquitaine, il dut tourner d'abord ses pas vers les contrées qui tenaient le plus à la religion payenne; aussi Fursac s'honore avec raison de compter parmi les premières localités converties à la Foi Chrétienne. Ce bourg couvrait alors toute la colline du Haut-Fursac, jusqu'aux ruines de Sainte-Rufine.

La proximité du chemin ferré de Lémovice entretenait chez les habitants l'aisance, fruit de l'activité, du commerce et du travail, lorsqu'un horrible fléau vint détruire ces germes de prospérité.

Au commencement du Ve siècle, en 406 et 407, Fursac fut livré aux flammes par les Vandales. C'est alors qu'eut lieu le martyre des deux saintes femmes Rufine et Gémine, dècapitées par les ordres d'Hérodian auquel elles avaient refusé de découvrir la retraite des principaux habitants de la ville.

Le sang des martyres ne fut pas infructueusement versé. Fursac se releva peu à peu de ses ruines; son commerce redevint florissant, grace au concours des fidèles qui venaient visiter l'église de Sainte-Rufine.

Dans le siècle suivant, Fursac eut le bonheur de voir naître saint Léobon qui, par son illustre naissance et sa grande fortune, pouvait prétendre aux dignités les plus élevées de l'Aquitaine. Le descendant d'un patricien préféra se faire simple laboureur et procurer à ses con-



CHAMBORAND.

citoyens de nouvelles ressources en défrichant de ses nobles mains les collines incultes de Larivaille, en apprenant aux agriculteurs à mieux labourer, à mieux amender leurs terres, en même temps qu'il apprenait à tous, riches et pauvres, à suivre les sublimes préceptes de l'Évangile.

Vers l'an 846, les deux églises de Fursac devinrent la proie des flammes, après avoir été pillées par les North-Mans.

L'ermitage de Léobon, situé dans un lieu écarté, entouré de bois, n'avait pas été découvert par les Barbares. Cette faveur que Seg-Unze-Las (Bénévent) avait partagée, et qu'il devait également à sa position, attira un concours immense de pélerins au milieu des ruines de Fursac. Tous regardaient comme une protection spéciale du Ciel que la demeure du Saint eût été respectée.

On venait donc supplier saint Léobon d'intercéder auprès de Dieu, pour détourner de la malheureuse Aquitaine ses implacables et féroces ennemis. Chaque fidèle ajoutait à ses vœux une offrande proportionnée à sa fortune, et le gardien du modeste oratoire se trouva à la fin du IXe siècle assez de ressources pour songer à rétablir l'église de Sainte-Rufine. On pensa qu'elle serait plutôt préservée d'une seconde destruction en la plaçant sous la protection immédiate du prince des Apôtres. La statue de son nouveau patron fut exécutée en pierre. Cette singulière statue de saint Pierre-aux-Liens se voit encore dans la chapelle, à droite du chœur. On grava aussi en relief les clés de saint Pierre sur la voûte principale.

La nouvelle église avait peu d'étendue; elle consistait dans une nef principale et deux autres petites nefs soutenues par quatre colonnes octogones et huit piliers engagés, de même style que les colonnes, mais ne présentant que trois faces.

Les seigneurs de Chabannes firent construire, au commencement du XVIe siècle, la belle chapelle qui porte leur nom et que l'on appelle aussi *Chapelle-des-Vitraux ;* elle était séparée du chœur par une belle grille ornée de fleurons qui garnissaient l'ogive pratiquée dans l'épaisseur des murs. Cette grille a été brisée en 1795. Mais le plus

bel ornement de la chapelle est son magnifique vitrail, qui peut avantageusement supporter la comparaison avec les morceaux du même genre qui se trouvent dans les plus belles basiliques de France.

Les mêmes seigneurs de Chabannes élevèrent la porte principale du sud. Le dessin en est gracieux, et les arabesques délicats qu'on y admire sont d'un rare mérite d'exécution.

Quelques années plus tard, les habitants de Saint-Pierre-de-Fursac voulurent aussi contribuer à l'agrandissement de leur église; ils construisirent le misérable porche et la ridicule porte de l'Ouest qui déshonorent l'édifice. On pourrait rendre au monument sa beauté primitive en remplaçant l'entrée mesquine de l'église par un portail, en abaissant le porche, en construisant une voûte au premier étage du clocher, et en élevant une tour à la place du chétif pain de sucre en bardeaux penché sur le presbytère.

Certes, l'artiste qui va visiter Fursac, attiré par la réputation méritée des vitraux de Saint-Pierre, est loin de se douter d'abord de la beauté du monument; car il est obligé d'y entrer par la petite porte de l'Ouest.

Rien de plus humble que cette porte, servant d'entrée principale, depuis que la commune a eu la malheureuse idée de dérober à tous les regards et de rendre inutile la belle porte du Sud, en conduisant les murs du cimetière jusqu'à l'église, en fermant le passage dans la partie supérieure par le hangar de la cure, et par deux ou trois autres petites constructions également dépendantes du Presbytère.

Pour échapper à l'impression désagréable causée par son aspect extérieur, on se hâte de pénétrer dans l'église de Saint-Pierre. Le premier coup d'œil n'est pas plus satisfait que précédemment. On se trouve sur une espèce de tribune terminée par de mauvaises marches en pierres de taille, toutes brisées et disjointes; c'est le porche. La voûte n'a jamais été faite; elle est remplacée par quelques poutres vermoulues sur lesquelles on a jeté, de distance en distance, des planches peu solides.

Du porche, la voûte paraît écrasée et manquer de proportion.

Le vaisseau semble mal divisé, on dirait que les bas-côtés ont trop de largeur comparativement au centre. C'est encore pire lorsque de la nef les yeux se portent vers le chœur. La dernière ogive horizontale, marquant la séparation des deux parties de l'église, coupe un second édifice tout différent du premier et communiquant accidentellement avec lui.

Il faut descendre les degrés du porche pour bien apprécier la construction du XIe siècle.

Les voûtes soutenues par les quatre colonnes apparaissent alors dans toute leur beauté. On admire la parfaite exécution des trois compartiments, sans songer à critiquer le peu d'élévation des clés.

Le porche est séparé de la grande nef par une arcade d'un mètre de largeur. A l'intérieur du vaisseau, l'ogive, dans toute son étendue, a pour unique ornement un cavet de douze centimètres de largeur sur onze de profondeur. Aux angles formés par la jonction du mur du clocher avec les murs de l'église, un pilier engagé présente en saillie trois arêtes de même dimension que les faces des colonnes. De chaque côté de l'église on compte deux autre piliers de même style et de même dessin. Ils réunissent deux arcs surbaissés qui lient et soutiennent l'extrémité des voûtes des nefs latérales. Le dernier arc, qui va rejoindre le mur de séparation du chœur, est ogival ; il a moins de largeur que les deux autres. Les cintres des nefs latérales ont une arête unie pour terminer les arcs ; à l'intérieur de ces petites nefs, les arêtes sont vives et font corps avec les parties de voûtes qu'elles terminent.

La voûte de la nef principale a quatre arêtes ogives à chacun de ses trois compartiments. Ces arêtes sont ornées d'une nervure séparée du morceau solide par un congé.

Les quatre colonnes détachées qui portent toute la partie principale de cette belle voûte sont octogones. Le fût est composé de douze assises de hauteur à peu près semblables. Le granit de ces colonnes est très-fin et très-beau, de couleur gris clair, excepté toutefois la deuxième colonne de gauche, dont quatre assises sont rose foncé.

Dans toute l'église on ne trouve pas un seul chapiteau, les arêtes des voûtes prennent naissance dans la dernière assise; il serait impossible de trouver rien de plus parfait dans ce genre. On ne peut s'empêcher d'admirer les belles lignes qui se perdent dans la pierre avec une finesse extrême; elles vont se réunir au centre des voûtes. Les clés sont des cercles nus et pleins. Cependant la pierre du centre porte en relief, comme nous l'avons déjà dit, les clés de saint Pierre. Trois des clés des voûtes ont conservé leur couleur naturelle; les autres ont été barbouillées en même temps qu'une partie de l'édifice.

Trois des croisées du vaisseau sont ornées à leur sommet de deux courbes à moulure simple, réunies par un ove ouvert dans sa partie inférieure. La quatrième croisée (la deuxième à gauche) a de plus que les autres une petite rosace. C'est un trèfle garni de trois moulures d'un bel effet. Le trèfle se joint aux angles par des lignes ondulées. On remarque aussi dans les réparations du XVIe siècle, deux petits fragments du style flamboyant, aux jours de droite.

Le chœur se distingue du reste de l'église par un caractère particulier d'architecture. Il y a ressemblance parfaite dans la coupe de la voûte avec la chapelle souterraine de Sainte-Anne, à la Souterraine. Les arêtes prennent naissance aux quatre angles des murs, partageant la hauteur à peu près par moitié; elles ont pour soutènement des figures bizarres telles que l'on en rencontre en si grand nombre dans les constructions du XIe siècle.

La croisée qui éclaire le chœur est divisée en deux compartiments. Le pilastre est orné de plusieurs moulures délicates, il soutient la grande rosace; c'est un double trèfle couronnant très-bien les deux petites rosaces pleines de goût placées de chaque côté et un peu plus bas.

La chapelle des seigneurs de Chabannes est très-belle. La voûte est dans le goût de la renaissance. Une magnifique étoile réunit au sommet les diverses arêtes; au centre de l'étoile est un écusson dont le champ est vide. De superbes branches de chêne, taillées en relief avec une

délicatesse infinie dans le granit, supportent les arêtes partant, comme celles du chœur, du milieu des angles des murs. On ne peut se lasser d'admirer ces morceaux ainsi que l'architrave intérieure de la porte de la chapelle. Le côté du chœur devait recevoir des ornements semblables, mais la mort du seigneur Escuyer suspendit les travaux, et la pierre est unie.

Ce qui fait le plus bel ornement et la richesse de cette chapelle, ce sont les magnifiques débris des vitraux de la rosace et de la grande croisée.

On n'est pas d'accord sur l'époque de l'exécution du vitrail de la chapelle de Fursac. Les uns le font contemporain des vitraux de la Sainte-Chapelle de Louis IX; ils prétendent qu'il était placé à la croisée du chœur, et que le sire de Chabannes le fit transporter où il est. D'autres, se fondant sur des chiffres que l'on distinguait près de la légende, il y a quelque temps, soutiennent que ce vitrail, peint en Flandre en 1435, fut acheté dans ce pays, au commencement du XVI[e] siècle, par le seigneur de Chabannes, et placé par ses ordres dans sa chapelle.

On y voyait représentée la trilogie de la Passion. A la partie supérieure, les Anges; au centre, le Christ sur la croix, entouré des deux larrons; sur le plan le plus rapproché, les saintes femmes, le disciple bien aimé; quelques croyants à la gauche du Christ; à sa droite, deux tribuns, le centurion, les soldats et la populace, au milieu de laquelle se trouvent les princes des prêtres.

La chapelle des seigneurs de Chabannes renferme encore plusieurs morceaux curieux à observer, soit par leur haute antiquité, soit par le mérite de leur exécution. Parmi ces œuvres d'art, nous pouvons citer :

La statue de saint Pierre, ouvrage du X[e] siècle; celle de saint François, sculpture du XVI[e] siècle.

Une statue en bois de sainte Marie-Madelaine, fort bien exécutée.

Ce fut par les ordres de Jean de Chabannes qu'on reconstruisit la porte principale de la chapelle. Le dessin en est gracieux. Deux colonnes

plates, cannelées, soutiennent l'archivolte surmontée de trois jolies arabesques bien conservés. Le badigeonneur a respecté tout ce morceau précieux exécuté en granit rose.

Malheureusement cette porte est cachée aux regards des visiteurs. Lorsque les habitants de Fursac comprendront mieux l'intérêt de leur localité et la beauté de leur monument, ils s'empresseront de rendre les abords de leur église plus faciles et plus beaux, en remplaçant le cimetière par une belle place.

Le cimetière de Saint-Pierre-de-Fursac occupe le plus beau site de la contrée. De ce plateau, l'œil plonge dans le joli bassin de Gaulières, fermé, comme un vaste amphithéâtre, par des collines boisées ou cultivées, et par les rochers pittoresques récemment désignés par le nom de Sainte-Hélène. Au milieu du bassin, la Gartempe roule ses eaux; et dans le lointain, pour animer le paysage et doubler son intérêt par les souvenirs historiques, apparaissent le manoir des barons de Chamborant et la vieille tour contemporaine de Pépin.

Yves FESNEAU.



Église de Saint-Pierre-de-Fursac.





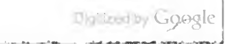
ès les premiers jours de notre histoire, une énorme tour carrée se dressa sur le rocher qui domine la ville moderne de Boussac et le cours de la Petite Creuse. Une tradition populaire en attribue la fondation à Jules César, une autre à Léocade, Sénateur et Gouverneur Romain dans les Gaules, au troisième siècle; nous croyons que l'on approchera de la vérité en assignant la fin du dixième siècle pour époque de sa construction. Alors, le système féodal s'organisant, les limites des diffé-

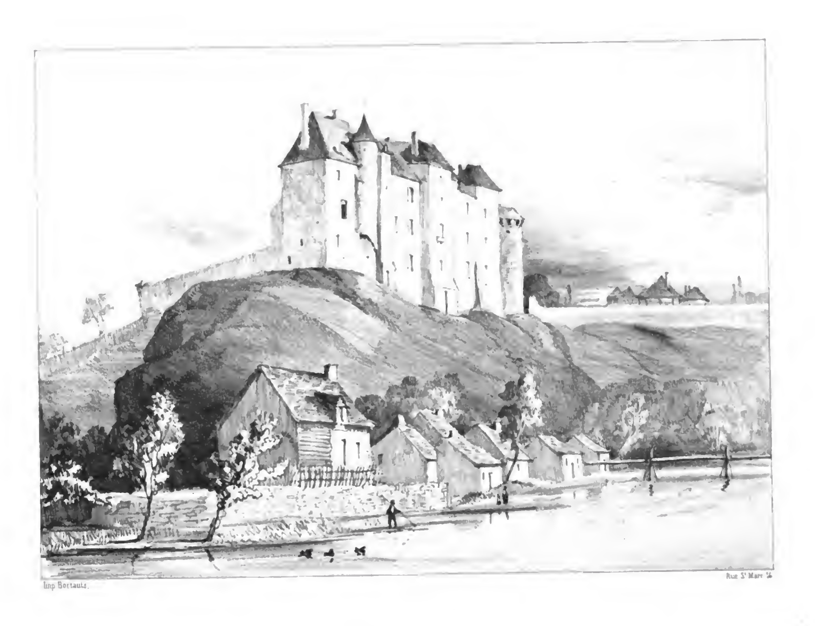
rents États se couvrirent de forteresses, et dans notre province surtout, la *Marche* d'Aquitaine, les montagnes qui bordent les rivières ou dominent les contrées se couronnèrent de donjons. Mutilée par la main des hommes et par celle du temps, la tour de Boussac fut longtemps rétablie. Aujourd'hui elle est à jamais couchée à terre, et nous ne la retrouvons que dans le dessin qui termine ces lignes ou dans les vieux historiens qui la comparent fastueusement à « la plus grosse » tour de France, celle de Notre-Dame de Paris. »

La baronnie de Boussac fit d'abord partie du patrimoine des princes de Déols et fut possédée par les puînés de cette maison. Elle passa aux vicomtes de Brosse, en 1244, par le mariage de Roger de Brosse avec Marguerite, fille d'Ebbes de Déols, neveu du prince de Déols.

Ce n'est pas ici le lieu de tracer l'histoire de chacun des personnages de la maison de Brosse. Cette famille, type de ces fortes races féodales qui ont ensanglanté le moyen-âge par tant de barbarie et l'ont illustré par de si nobles dévoûments, représente parfaitement la noblesse Française dans ces siècles agités, pleins de tumulte et de souffrance. Guerrière et religieuse dans ses jours héroïques, on la vit tour à tour trôner à côté de ses rois sur le siége archiépiscopal de Bourges la fidèle, et mourir à leurs côtés dans les plaines fatales de Poitiers; combattre un jour à l'ombre de l'étendard de Jeanne d'Arc, le lendemain à la tête d'une bande d'*écorcheurs;* puis, se corrompant à la cours des derniers Valois, finir au sein des mœurs Italiennes une histoire glorieusement commencée.

Le héros de cette maison fut Jean de Brosse, qui sut, au temps de Dunois, de Xaintrailles et de Lahire, s'illustrer par son courage et sa fidélité. Son grand oncle, Louis de Brosse, compagnon de l'infortuné roi Jean, était resté sur le champ de bataille de Poitiers où périt, selon Froissard, « toute la fleur de la chevalerie de France; » lui, fidèle à la bonne et à la mauvaise fortune de l'indolent Charles VII, il n'oublia jamais ces nobles leçons d'honneur et de loyauté. A la cour


Digitized by Google



Château de Boussac

et dans les armées, il obtint les plus hauts emplois en récompense de ses services. Déjà conseiller et chambellan du roi, il fut, en juillet 1426, créé Maréchal de France, et il se rendit digne de ce haut poste militaire par l'habileté et le courage qu'il déploya dans la guerre contre les Anglais. Sa gloire serait sans tache, s'il ne l'eut pas ternie, pareil en cela aux hommes les plus remarquables de cette époque, par le meurtre et la violence. Mêlé aux sanglantes intrigues de la cour, dans l'antichambre même de Charles VII, il poignarda Camus de Beaulieu, favori redoutable. Du reste, il racheta ce crime par les actions les plus éclatantes et figura avec honneur dans cette épopée de quinze mois dont Jeanne d'Arc fut la noble et touchante héroïne. Compagnon de la glorieuse jeune fille à Orléans, son compagnon à Compiègne, il lui fut donné d'assister à ces deux siéges fameux qui commencèrent et finirent la mission de Jeanne d'Arc.

Sous le règne d'Édouard III, une troupe d'Anglais avait démantelé le château de Boussac : Jean de Brosse le fit relever et son buste couronna l'une de ses tours. La chapelle romane de Saint Martin d'Huriel où se trouvaient les tombeaux de sa famille, fut restaurée, et il eut l'honneur d'attacher son nom à l'affranchissement de la ville de Boussac. Le 26 septembre 1427, il signa ces lettres d'affranchissement moyennant mille écus d'or et la redevance annuelle pour droit de bourgeoisie d'un boisseau de froment par chaque habitant. Quatre consuls, nommés annuellement en présence du bailli par les quatre consuls sortants, furent chargés des affaires de la commune. Nous remarquerons à cette occasion que, dans notre province où les villes n'eurent jamais qu'une faible importance, les seigneurs arrêtèrent longtemps l'essor des libertés municipales et ne se décidèrent à affranchir les communes que la veille du jour où communes et seigneurs allaient être absorbés par la royauté. Dès le douzième siècle, un nombre infini de villes s'étaient émancipées : Guéret et Boussac attendirent jusqu'au commencement du quinzième siècle leur affranchissement.

Le maréchal de Brosse mourut pauvre, en 1433. Il avait dépensé son patrimoine au service du roi et de son pays et le prix de l'affranchissement de Boussac, la vente de ses joyaux et de sa vaisselle d'argent, ne l'empêchèrent pas de laisser un grand nombre de créanciers. Ce n'est pas sans un douloureux étonnement que l'ont voit cet homme puissant par les armes, illustre dans les conseils, revêtu des plus hautes charges de l'État, frappé d'excommunication de son vivant sur les instances de ses créanciers, et, après sa mort, n'être pas même assuré d'un tombeau. Son fils, Jean II, pour faire lever l'excommunication et conserver en terre sainte le corps du maréchal, dut emprunter à un bourgeois de Bourges mille écus d'or et les affecter au paiement des dettes paternelles. Ce fait seul découvre, au quinzième siècle, tout un monde nouveau : la féodalité est bien morte à Crécy et à Poitiers et le peuple commence à apparaître.

Jean II figura avec distinction à la cour de Charles VII, et il hérita de la faveur et de la plupart des titres de son père. Sa femme, Nicole de Châtillon, lui apporta ses droits sur la Bretagne et le comté de Penthièvre, mais tout entier à cette déplorable guerre de châteaux qui ensanglantait cette époque sans fruit et sans honneur, il ne sut pas les faire prévaloir. En la noble compagnie de Xaintrailles et de Lahire, il s'était mis à la tête de bandits surnommés les *écorcheurs*, et l'on put voir le fils d'un père d'armes de Jeanne d'Arc rançonner le concile de Bâle. Les Anglais étaient chassés du royaume, mais de grands seigneurs, habitués à la licence des camps, le ravagaient sans foi et sans pitié. « Il faut bien que nous vivions, répondaient-ils aux plaintes » des paysans; si ce fussent les Anglais, vous n'en parlassiez pas tant. »

Le petit-fils de Jean II, René de Brosse, comte de Penthièvre, fut marié à Jeanne de Commines, fille de l'illustre chambellan de Louis XI. Égaré par le conétable de Bourbon, il trempa dans sa conspiration fameuse, le plus grand crime qu'eût jamais tenté seigneur féodal, car, si elle eût réussi, le nom de la France disparaissait à jamais.

Condamné à mort par contumace, ses biens furent confisqués, et il paya sa trahison de son sang sur le champ de bataille de Pavie.

Par une honteuse transaction, son fils, Jean de Brosse, rentra dans l'héritage parternel. En 1536, François I[er] le maria à l'une de ses maîtresses, la célèbre Anne de Pisseleu, et le fit duc d'Étampes et gouverneur de la Bretagne. « Mais, dit un chroniqueur, ces biens lui » venaient d'une source empoisonnée, dans laquelle il n'osait se mirer. » Après la mort de François I[er], il se sépara de la duchesse, et, en 1564, la maison de Brosse s'éteignit en lui.

Cette famille portait d'azur à trois brosses d'or.

En sortant de la maison de Brosse, la baronnie de Boussac passa à différents maîtres, entre autres à César, duc de Vendôme, bâtard de Henri IV. L'un de ses derniers possesseurs, François de Rhilac, fit élever la belle terrasse qui conduit actuellement au château. Sa fille épousa Jean de Carbonnières, marquis de Saint-Brice. La maison de Carbonnières a possédé la terre de Boussac jusqu'à ces derniers temps.

Placée à l'extrémité méridionale du Berri, sur les confins du Bourbonnais, du Combraille et de la Marche, la ville de Boussac ressortait du bailliage d'Issoudun. Elle possédait un nombre considérable de fiefs, et son bailli, dont la juridiction fut réglée par une ordonnance de 1503, avait droit de haute, moyenne et basse justice. Un ancien manuscrit rapporte qu'il allait souvent rendre la justice sous un grand chêne situé près du village de Bordessoule, et qui servait de limite à la terre de Boussac, au Bourbonnais et au pays de Combraille.

« Boussac, dit La Thaumassière, qui écrivait vers 1680, est une petite ville de cent maisons environ, ceinte de hautes murailles flanquées de tours si vastes qu'elles pourraient loger le roi et sa cour. Elle a trois portes principales. Son château, comme un nid d'aigle élevé sur un rocher escarpé, passait pour imprenable. » Ce tableau n'est plus celui de la ville moderne. La tempête révolutionnaire et l'action irrésistible du temps ont fait des ruines ici comme partout : les hautes

murailles et cette royauté dont le vieil écrivain associait dans son esprit la majesté et la grandeur, sont tombées ensemble. Seulement, çà et là une tour croulante, un fossé à demi desséché, un lourd auvent, une maison à pignon sur rue et à porte ogivale délicatement sculptée, par dessus tout quelque chose de calme et de tranquille, conservent à Boussac la physionomie d'une ville du moyen-âge.

Malgré les dévastations qu'il a subies, tel qu'il existe aujourd'hui, le château de Boussac est un intéressant modèle d'architecture militaire au quinzième siècle. Élevé dans la première moitié de ce siècle, il offre tous les curieux et hardis caractères du style ogival flamboyant et conserve cet aspect de force et de solidité que la seconde moitié du siècle commencera à enlever aux châteaux-forts. C'est une de ces nobles demeures qui témoignent de l'orgueil féodal et qui ne semblent se douter ni de Louis XI, ni de Richelieu, ni des résultats de l'artillerie. La salle des Gardes est remarquable par ses deux vastes cheminées, qui montrent l'importance qu'à cette époque on attachait à ce genre de constructions.

A peu de distance et au sud de Boussac, est une montagne qui domine toute la contrée. Son sommet, élevé d'après Delambre à 670 mètres au-dessus du niveau de la mer, est couvert d'une prodigieuse quantité de pierres qui paraissent être les ruines d'un *oppidum* Gaulois. On suit sur les flancs de la montagne la direction des trois enceintes qui défendaient l'antique cité de Toull. Elles indiquent une ville infiniment populeuse; Alise et Gergovia, ces derniers remparts de l'indépendance gauloise, n'occupaient pas plus de terrain. Le séjour des Romains est marqué à Toull par des preuves incontestables. Ils y élevèrent sans doute la forteresse devenue après eux le séjour d'un prince qui paraît encore dans des titres du onzième siècle. Ce château fut détruit par les Anglais au temps de Charles VI, et sur ses ruines ils placèrent trois lions de granit qui s'y voient encore. Aujourd'hui, Toull a ajouté à son nom celtique celui de Sainte-Croix,

et une église entourée de quelques maisons subsiste seule sur tant de débris.

Par sa proximité de la ville celtique de Toull, l'énorme entassement de pierres nommées les pierres Jomathres, qui recouvre le mont Barlot, a été longtemps considéré comme le lieu des sacrifices de ses habitants. Rien cependant ne confirme cette opinion. (1) Ces pierres, d'un granit à gros grains assez tendre, ont aisément cédé aux agents atmosphériques, et l'on a pris un peu légèrement pour des bassins et des déversoirs une dégradation toute naturelle. Loin d'avoir été transportées à main d'homme, les pierres Jomathres, ainsi que celles que l'on désigne sous le nom d'Epnell, de Louvrières et de Châlons, paraissent faire partie d'une vaste traînée dont la direction serait de l'est à l'ouest environ, et là où l'on avait cru reconnaître l'empreinte de la main puissante des vieux Gaulois, on ne trouve plus que les effets d'un phénomème alluvien. Quoique privées d'intérêt comme monuments de l'art primitif, ces blocs de granit méritent cependant l'attention par leur masse prodigieuse et les formes étranges que la nature s'est plue à leur donner.

Peu importe après tout la perte de quelques-unes des illusions de l'antiquaire. Le petit coin de terre qui nous occupe éveille dans l'esprit assez de souvenirs, il possède assez de trésors d'antiquité pour n'avoir pas à redouter l'oubli de son passé. Il est utile sans doute de fouiller les annales dédaignées de notre province, de contempler nos rares monuments tant qu'ils résistent encore à l'action destructive du temps et des hommes; mais il l'est encore plus de tourner nos regards vers l'avenir, vers cet avenir que nous touchons du doigt maintenant, qui transformera les hommes et les choses et au progrès duquel individus et cités opposeront en vain leur force d'inertie.

En terminant, nous signalerons les tapisseries qui décorent une salle du château de Boussac et qui sont, à elles seules, une poétique et

(1) Voir la Notice Géologique de M. P. de Cessac.

touchante histoire. On croit qu'elles ont servi à meubler les appartements de l'infortuné Zizim, dans la tour de Bourganeuf. Ce pâle et triste héros qui est venu jeter sur notre contrée quelque chose de la poésie de l'Orient, avait été doublement frappé, comme amant et comme prince, et le souvenir de la femme oublieuse le poursuivait jusque dans sa froide prison. Pendant qu'il y faisait construire des bains et s'essayait à lui donner quelque chose de la physionomie orientale, il faisait exécuter, à Aubusson peut-être, ces charmantes tapisseries qui rappèlent les suaves dessins que les enlumineurs du moyen-âge traçaient sur le pur vélin et entouraient d'ornements de cinabre, de fleurons d'or et d'azur. La femme aimée est représentée dans chacune de ces tapisseries et l'étendard Turc déploie à ses côtés ses trois croissants de feu. L'une d'elles montre la sultane en pleurs debout sous une tente : elle place ses perles et ses colliers dans une cassette qu'une de ses femmes lui présente, et sur le haut de la tente est écrite en caractères gothiques cette légende mystérieuse : *A mon seul désir*.

CYPRIEN PÉRATHON.



BOUSSAC EN 1648.





rigines douteuses, accroissements rapides, décadence lente et sans éclat, voilà en quelques mots toute la destinée des fondations monastiques.

Comme les autres abbayes de notre province, le Moutier-Rozeille tient peu de place dans l'histoire, bien qu'on puisse assigner à sa fondation une date fort reculée. Suivant le père Estiennot, Jocundus, gouverneur de Limoges, érigea ce monastère, en l'honneur de Saint Martin de Tours, vers 518, pendant les courtes années de paix qui suivirent la mort de Chlovis. Jocundus était un seigneur d'une rare vertu, époux de Sainte Pélagie et père de Saint Yrieix. Pendant sa vie, il ne cessa de veiller

au maintien de son œuvre pieuse; toutefois, il réserva ses dons et ses libéralités pour l'abbaye d'Attanum que dirigeait son fils.

Après deux cents ans d'existence, le Moutier n'était encore qu'une maison obscure et pauvre; mais son temps allait arriver. Au VIIIe siècle l'impulsion religieuse devint plus forte que jamais, et ce fut une des belles époques de la vie claustrale. Plus d'une fois, les antiques abbayes de Chelles et de Saint-Omer en France, du Mont-Cassin en Italie se refermèrent sur de jeunes princes trop faibles pour garder le pouvoir au milieu des secousses qui amenèrent un ordre nouveau. Le clergé profitait de l'avènement des premiers Carlovingiens, comme il s'était enrichi des conquêtes de Chlovis. Partout les monastères comme les églises s'agrandirent et se multiplièrent.

Vers l'an 751, les miracles opérés sur le tombeau d'un moine vénéré sous le nom de Saint Julien, attiraient au Moutier un assez grand concours de fidèles, et Carissime, l'une des descendantes de Jocundus, crut l'occasion favorable pour donner de l'extension à l'établissement créé par son ancêtre. A cet effet, elle concéda sa terre de Rozeille composée de *deux cents mas et borderies.* Mais elle déclara dans l'acte de donation qu'elle entendait soumettre le Moutier-Rozeille à la juridiction immédiate de l'abbaye d'Attanum (Saint-Yrieix). En retour, l'abbaye d'Attanum devait envoyer tous les ans trois de ses moines célébrer avec solennité la fête de Saint Julien, et passer la nuit en prière sur le tombeau consacré. Carissime demanda de plus que son corps reposât près de l'autel du saint, dans un sépulcre que lui avait vendu Guillaume de Narbonne pour cent livres d'argent.

Dès lors, la prospérité du Moutier fût toujours croissante. Il eût même un jour de gloire peu commune; en 803, le grand génie du moyen-âge, l'empereur Charlemagne, entouré des principaux chefs de la province, parmi lesquels on remarquait le seigneur d'Aubusson, visita le Moutier et confirma ses privilèges.

Pourtant ce beau souvenir fût bien vite effacé; il n'en reste de traces



MOUTIER-ROZEILLE.

que dans une charte recueillie par les Bénédictins. Soixante ans plus tard, l'œuvre immense de l'empereur commençait à se dissoudre. Les Normands ravageaient la France. Pepin II, révolté, venait de les introduire en Aquitaine, pour les opposer au fils de Charles le Chauve. Le Moutier-Rozeille fut détruit et réduit en cendre. La terre concédée par Carissime devint par droit de conquête la propriété des seigneurs d'Aubusson. Les moines de Saint-Yrieix réclamèrent vainement contre cette usurpation; ils durent s'y résigner pendant plus de deux siècles. Enfin, sous le règne d'Henri II, il y eut un retour momentané vers l'ordre et le calme. La *paix de Dieu* et l'institution de la chevalerie semblaient annoncer une meilleure organisation sociale. Le vicomte d'Aubusson, sur la demande formelle d'Icterius, évêque de Limoges, et de Guillaume, comte d'Auvergne, restitua les terres appartenant au Moutier. En 1060, le monastère fut rétabli. Les moines de Saint-Yrieix vinrent en prendre possession, et pour donner à leur retour plus de solennité, ils transportèrent avec eux la châsse de leur patron, dont la puissance auprès de Dieu, dit un chroniqueur, se signala par de nombreux miracles.

Dans l'enceinte de la nouvelle église, on eut soin de conserver le puits sanctifié par le martyre de Saint Barber. La gloire de ce vertueux moine n'a guères dépassé les bords de la Rozeille, mais les souvenirs de sa vie se retrouvent tout entiers dans une naïve tradition locale.

Selon les récits les plus dignes de foi, Barber était Prieur du Moutier peu de temps après la mort de Carissime. Il se livrait à l'existence ascétique et contemplative des saints de la primitive église; mais quoiqu'il passât les nuits et les jours courbé sur les dalles du sanctuaire, il ne pouvait défendre son âme d'un trouble mortel. Au milieu de ses méditations les plus profondes il lui semblait entendre les bruits sinistres du monde extérieur. C'était l'époque des guerres sanglantes de Pepin le Bref contre Waïffre d'Aquitaine. Fatigué de ses rêves où il ne voyait que des larmes et du sang, il priait sans cesse le ciel de lui montrer des jours meilleurs ou de le retirer de cette terre.

Ses vœux furent exaucés. Le jour de l'Ascension de l'an 763, il sortit seul du monastère, se dirigea vers les ravins déserts au fond desquels coule la Rozeille, et depuis ce temps les moines ne le revirent plus. Après quelques mois de recherches et de regrets inutiles, ils renoncèrent à l'espoir de découvrir sa retraite.

Rien de surnaturel ne marqua l'absence mystérieuse de Barber; seulement le nouveau prieur ne put retrouver le sceau de l'abbaye, et la châsse de Saint Julien qu'on voulut ouvrir pour exposer les reliques sacrées à la vénération des fidèles résista à tous les efforts et resta invinciblement close. Un siècle s'écoula ainsi, sans rien changer dans l'existence paisible du Moutier. Les vieux moines racontaient encore quelquefois la disparition de Barber. Peu à peu l'histoire s'était transformée et plusieurs pensaient que le vieux prieur avait voulu connaître les secrets de l'avenir et s'était livré corps et âme à l'esprit du mal.

Enfin, un jour de l'année 863, au moment où les frères descendaient de leur cellule pour se rendre au premier office, ils apprirent qu'un moine inconnu occupait dans le chœur le siége abbatial. Le prieur Odon s'y rendit aussitôt.

A la place réservée au premier dignitaire de l'abbaye, se trouvait en effet un vieillard revêtu de l'habit monacal et qui paraissait plongé dans une pieuse extase.

Qui êtes-vous, mon frère, lui demanda le prieur?

Le moine inconnu parut se réveiller d'un profond sommeil; il se leva lentement, promena ses regards autour de lui et dit d'une voix forte et grave : Aujourd'hui le siècle est révolu, les temps sont accomplis. Je suis Barber votre prieur.

A ce nom, les moines épouvantés s'enfuirent. Odon s'arma de courage. Barber, répliqua-t-il, est mort il y a cent ans.

Les desseins de Dieu sont impénétrables, dit le vieillard. Mon fils, venez avec moi vers la châsse de Saint Julien.

Odon obéit; Barber s'agenouilla et la châsse s'ouvrit d'elle-même.

Puis il tira un anneau de son doigt : Voici le sceau des anciens prieurs. Rassemblez ici nos frères, ajouta-t-il, je viens, suivant l'ordre de Dieu, reprendre la conduite du Moutier.

Devant les moines réunis, Odon déclara qu'il ne pouvait douter que ce vieillard ne fut Barber, et il lui remit les insignes des fonctions abbatiales.

C'était en effet l'ancien prieur depuis si longtemps disparu. En récompense d'une vie sainte, Dieu avait permis qu'il laissât, pendant un sommeil de cent ans, s'écouler le siècle des luttes et des angoisses, et qu'il put, avant de mourir, entrevoir le règne de Dieu comme autrefois Moïse aperçut la terre de promission du haut de la montagne d'Oreb. Barber revenait parmi les hommes au moment où, sur les débris de l'empire Romain, s'élevait le royaume spirituel des Papes, au moment où les couronnes commençaient à s'incliner devant le tribunal de la Rome nouvelle. Le saint Prieur, éclairé d'une lumière divine, comprit dans ses contemplations solitaires toutes les grandes choses du présent et de l'avenir. Heureux de ce qu'il voyait, il remercia Dieu et le pria de nouveau de le retirer à lui.

Ce pieux désir fut encore accompli. Les moines, d'abord effrayés, en vinrent bientôt à songer aux moyens de se délivrer de la présence du saint. Une pensée infernale traversa le cerveau du prieur dépossédé. Devant l'autel même, il alla sommer Barber de se démettre de son titre et de sa dignité.

Je ne le puis avant ma mort, dit paisiblement le vieillard ; mais l'heure viendra bientôt.

— Elle est venue, s'écrièrent les moines, et ils saisirent le saint, le traînèrent sur les dalles de l'église et le précipitèrent dans un puits creusé sous le pavé d'une des chapelles latérales.

Mais Dieu ne laissa pas impunie la mort de son fidèle serviteur. A peine le corps du matyr eut il touché les eaux, qu'elles débordèrent et coururent à travers l'édifice comme un torrent ; on eut dit que la

Creuse et la Rozeille, gonflées par les pluies d'avril, venaient à la fois battre en brèche les murs du monastère.

L'inondation croissait toujours; elle atteignait déjà les premières cellules, aux étages supérieurs. Les moines crurent que leur fin approchait; ils se prosternèrent, avouèrent leur crime devant Dieu et promirent d'expier le meurtre qu'ils avaient commis. Aussitôt les eaux s'écoulèrent après avoir déposé le corps du saint sur le seuil même de l'église.

Pourtant la vengeance divine n'était pas satisfaite. Deux ans après le meurtre de Barber, Pepin II d'Aquitaine qui avait embrassé la religion d'Odin, vint à la tête des Normands piller le monastère; les moines furent mis à mort et les reliques saintes dispersées.

Après la reconstruction de Moutier-Rozeille, sous Henri Ier, les ossements de Barber furent retrouvés dans un village voisin. Ils sont encore offerts de nos jours à la vénération du peuple dans une cérémonie solennelle. Chaque année le buste du martyr, couronné de fleurs, traverse triomphalement les rues d'Aubusson. Les fidèles se rangent en haie sur son passage; si la figure du saint est riante, si ses joues sont colorées, on peut s'attendre à voir la ville saine et prospère, mais si son visage est blême c'est un signe certain de maladies et de désastres.

Voici la légende; quant à l'histoire, elle est muette. Moutier-Rozeille n'a pas une page à revendiquer dans nos annales depuis le XIe siècle jusqu'au XVIIe, époque de son entière décadence. La vie paisible des chanoines ne fut troublée que par leurs efforts constants pour se soustraire à la juridiction des évêques de Limoges. Ils prétendaient ne relever que du chapitre de Saint Martin de Tours, et sous ce prétexte, ils parvenaient à se mettre à l'abri de toute surveillance épiscopale. En 1671, ils avaient laissé leur église tomber en ruines et ils songèrent à quitter momentanément leur solitude. Aubusson et Felletin leur offrait une double retraite, mais Aubusson, avec sa population animée et ses prêches calvinistes, avait moins d'attraits pour eux que Felletin avec ses maisons sombres, ses rues silencieuses et ses mœurs du moyen-âge.

Par acte capitulaire, ils décidèrent donc qu'ils se rendraient à l'invitation des consuls de Felletin et qu'ils iraient s'établir dans l'église du Château.

Malheureusement pour eux, ils n'avaient pas prévu tous les obstacles. Le curé de Beaumont réclama la propriété exclusive de l'église et leur en interdit l'entrée. Au milieu de ces querelles, les consuls d'Aubusson obtinrent de Louis XIV, le 30 décembre 1771, un arrêté qui fixait dans cette ville la demeure des chanoines de Moutier-Rozeille, sauf l'avis et l'approbation de l'évêque de Limoges. Le prélat consulté trouva l'occasion bonne de punir l'insubordination monacale et donna l'avis suivant :

« Nous, François de la Fayette, par la grâce de Dieu et du saint siège apostolique, évêque de » Limoges, ayant lu et examiné les procès-verbaux, avons été persuadé de la nécessité qu'il y a de » transférer le chapitre hors dudit lieu de Moutier-Rozeille, soit à cause du mauvais et déplorable » état de l'église qui menace une entière ruine et met en danger évident ceux qui y entrent, soit » à cause que les divins offices y sont très-mal faits, par la négligence ou non résidence des cha- » noines, soit à cause du libertinage de quelques-uns de leur corps et du scandale qu'ils ont causé » qui est favorisé par leur demeure à la campagne et par leur prétendue exemption de juridiction » épiscopale et dépendance du chapitre de Saint Martin de Tours qui ne peut veiller sur leur » conduite, à cause de l'éloignement des lieux, ni faire justice pour la punition des crimes, à quoi » il serait très-important à sa Majesté de pourvoir................. après avoir bien pesé et examiné » les raisons des parties intéressées et mûrement considéré que la ville d'Aubusson est plus consi- » dérable par le grand nombre de ses habitants, par les manufactures que Sa Majesté a établies » et par le commerce, et qu'elle est dépourvue du nombre nécessaire d'ecclésiastiques pour le » secours de ladite ville et paroisse, n'y ayant que le prieur, le curé et six prêtres qui ne tirent » pas de la communauté un revenu suffisant pour leur nourriture et entretien, et que d'ailleurs, il » est très-important de relever l'état et la dignité de l'église et de ses ministres dans ladite ville, » pour s'opposer à l'hérésie de laquelle la quatrième partie des habitants est infectée, et pour » travailler avec le temps à leur conversion avec les pères Recollets qui y ont été établis pour le » même dessein, nous avons ouï et jugé que l'établissement desdits chanoines de Moutier-Rozeille » bien loin qu'il puisse porter aucune incommodité à ladite ville d'Aubusson, elle pourrait en » tirer à l'avenir beaucoup de commodités et d'avantages, dans l'espérance qu'il y a que ledit » chapitre se remplira de bons et savants ecclésiastiques qui vivront selon la sainteté de leur mi- » nistère et s'emploieront utilement pour le bien et salut des âmes, ***particulièrement s'ils étaient » soumis à la juridiction épiscopale***, selon le désir de plusieurs chanoines; et avons trouvé que » l'église appelée de Notre-Dame du Mont du Château qui a servi autrefois d'église paroissiale et » qui a été offerte par les consuls et habitants du consentement des prieur et curé, est propre et » suffisante pour servir auxdits chanoines pour y faire leurs offices et fonctions............... Donné » dans le palais épiscopal de notre cité de Limoges, le 10e mars 1672.... »

Malgré leur opposition, les chanoines furent, à la suite de cet avis, installés dans l'église de Notre-Dame du Mont, au milieu des ruines de l'ancienne forteresse; mais ils regrettaient toujours leur joyeuse retraite de Moutier-Rozeille, et vingt-deux ans plus tard (en 1694), dans un acte public signifié à Mᵉ Laurent Decoux, notaire et premier consul de la ville d'Aubusson, ils déclaraient qu'ils voulaient retourner dans leur église restaurée.

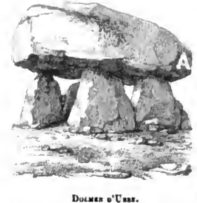
« L'église de Notre-Dame du Mont, dit cet acte, est très-incommode; les chanoines sont privés » d'y faire l'office quatre à cinq mois de l'année à cause de sa situation et éloignement qui est sur » une montagne et un rocher, et dans laquelle ledit chapitre n'est en sûreté de sa vie, ni maître » de ses suffrages et délibérations par les diverses interruptions qui lui sont faites jusqu'à la moindre » assemblée, nomination et délibération, autant par les vols et larcins qu'on lui a fait dans ladite » église, par le trouble que lui font des cloches que ladite ville et officiers font sonner quand il » leur plaît, sans la participation dudit chapitre, dans le temps de l'office, ce qui cause de grande » interruptions audit office. »

Du reste, l'acte avait surtout pour but de protester contre les taxes nouvellement imposées par les consuls sur les biens du chapitre. *Ces cottes et impositions*, ajoutaient les chanoines, *sont des nouveautés qui vont à la ruine et à la consommation dudit chapitre.* Ils menaçaient donc à la fois de se retirer à Moutier-Rozeille et de *porter leurs plaintes aux pieds de Sa Majesté, à nosseigneurs de son conseil.*

Mais leurs projets de départ et leurs menaces furent, à ce qu'il paraît, sans aucun résultat. La Révolution de 89 les trouva toujours paisiblement établis à Notre-Dame du Mont. L'ancien Moutier resta désert. C'est aujourd'hui la chapelle d'un charmant village dont les maisons blanches se groupent sur la pente d'une colline, au milieu de vertes prairies que bordent des haies de frênes et d'érables. Le chœur, d'architecture romane, est réuni par des constructions modernes à un élégant portail gothique du XVᵉ siècle. Une grosse tour carrée sert de clocher et se dresse sur une place ombragée par des arbres séculaires. Au pied des tilleuls, pendant le calme des belles soirées d'automne, on entend le murmure lointain de la Creuse et de la Rozeille.

Félix LECLER.





Dolmen d'Ussel.

Aux confins de la Marche, de l'Auvergne et de la Combraille, sur un sol fortement accidenté et pittoresque, mais peu fertile, s'élève isolément une montagne raide et scabreuse. La nature semble l'avoir tout exprès taillée pour en faire le souverain des montagnes voisines, dont les unes rampent à ses pieds et les autres, quoique aussi élevées, ne perdent pas l'attitude d'humbles vassales. Un jour, dans les anciens âges, on entendit avec effroi au pied de ces collines un tumulte inaccoutumé. Les

échos d'alentour répétaient avec terreur des hennissements de chevaux, un cliquetis d'armes, un murmure confus, pareil au bruissement des vagues fuyant sur la grève rocailleuse devant le souffle bruyant de la tempête. C'était le germain Krokus et ses bandes indisciplinées, sorties avec lui des forêts et des déserts de la Germanie pour se transplanter dans des pays plus fertiles, qui venaient, par une halte de quelques heures, réparer leurs forces épuisées, et aiguiser leurs armes pour de nouveaux combats. Le lendemain ces lieux étaient devenus solitaires; mais quelques compagnons du roi barbare, las de suivre les courses guerrières et aventureuses de leur chef, désertèrent ses tentes et, après avoir brisé leurs framées, vinrent suspendre aux flancs abruptes de la montagne quelques chétives cabanes, afin d'y trouver paix et repos pour leurs vieux jours. Ces chaumières se multipliant peu à peu et s'étageant sur la pente de la colline, formèrent bientôt une petite ville que les habitants aborigènes appelèrent *Krok*, du nom de leur vieux roi, afin de retrouver dans ce nom un souvenir de leur première patrie, et d'éterniser leur reconnaissance pour le guerrier dont l'épée leur avait ouvert la frontière des Gaules. Resserrée pendant plusieurs siècles autour du plateau de la montagne par de hauts remparts, la petite cité a fini par déborder sur le versant oriental et s'est doucement épanouie aux regards du midi.

La seigneurie de Crocq, érigée en baronnie à l'établissement de la Féodalité, appartenait originairement à la maison de Montferrand. Guillaume, comte de Montferrand, en rendit la foi-hommage au roi, en mars 1225. Elle passa ensuite dans la maison Dauphine. Robert III, dauphin d'Auvergne, y assigna le douaire d'Isabeau de Châtillon, sa femme, en 1289. Les seigneurs Dupeschier l'ont ensuite possédée jusqu'à l'époque ou elle passa à la maison de la Tour-d'Auvergne, par le mariage de Jacquette Dupeschier avec Bertrand de la Tour, en 1416. Elle lui appartenait encore en 1464. Le marquis d'Effiat en fut seigneur plus tard, et en dernier lieu le marquis d'Ussel.


CROCQ

Sur la crête du mont où la ville est assise se dressent fièrement dans les airs deux énormes tours, gigantesque débris d'une immense forteresse qui couvrait presque entièrement le sommet, et dont les ruines, naguères encore existantes en partie, rappelaient à l'œil étonné les constructions cyclopéennes. Bien des siècles ont passé sur leurs têtes, et elles sont restées solides et inébranlables comme aux jours de leur belle jeunesse. En vain les vents et les tempêtes ont battu leur front sourcilleux et emporté grain à grain le sable de leur ciment, en vain la foudre semble se plaire à les frapper et écorner périodiquement, en vain le marteau démolisseur a imprimé sur leurs cadavres mutilés la stupidité et le vandalisme de leurs derniers maîtres; hommes, éléments, elles ont tout bravé. Elles sont toujours là, comme un magnifique défi jeté aux races futures par la robuste main des hommes de fer qui les créèrent. La nature plus compatissante ou plus intelligente que l'homme semble respecter ces antiques ruines. Si elle n'a pas drapé leurs flancs d'un vert manteau de lierre, c'est que leurs formes vigoureuses n'ont rien à craindre de la nudité. En revanche, elles cachent leurs têtes chenues sous une élégante coiffure de lisières de mousse et de graminées qui voilent leurs rides, et à chaque printemps elle les couronne de guirlandes de rubus, de giroflées jaunes et de fraisiers sauvages. Liées ensemble par un massif de maçonnerie et dominant au loin toute la contrée, elles apparaissent au voyageur dans l'éloignement, comme deux géants qui s'étreignent étroitement dans une lutte corps à corps, ou comme le Génie protecteur du pays veillant debout sur la petite ville endormie à ses pieds.

La forteresse dont elles flanquaient la principale entrée, était vaste et commode et devait offrir un sûr asile contre les attaques de l'ennemi, à en juger par sa position et les magnifiques débris qui subsistent encore.

Il serait difficile d'assigner l'époque exacte de sa construction; ce qui en reste est trop dégradé pour qu'il soit possible de retrouver la date

précise d'après les données de la science Archéologique. Et puis, les monuments militaires n'étant que des masses de maçonnerie sans ornement ou faiblement décorées, on a toujours plus de peine à reconnaître, pour les classer, les caractères architectoniques du temps. Néanmoins, autant qu'il est donné d'en juger par l'observation de ses ruines à défaut de documents historiques, on peut fixer sa construction au XI[e] siècle, alors que l'esprit guerrier qui se manifesta fit progresser largement l'architecture militaire et mit les barons et les comtes féodaux dans la nécessité d'élever de solides remparts pour conserver leur puissance et assurer leur sécurité. Ses proportions colossales, sa double enceinte dont les vestiges sont encore sensibles, l'absence de machicoulis et d'encorbellements, la rareté des ouvertures, leur longueur et leur étroitesse au premier et même au second étage, autorisent à penser ainsi.

Dans une des tours de la porte-forteresse se trouve une cave souterraine, aujourd'hui comblée, qui devait avoir une grande profondeur. C'était une prison dans laquelle on ne pouvait pénétrer que par une ouverture circulaire pratiquée au milieu de la voûte et ressemblant à l'orifice d'un puits. C'est surtout, il est vrai, au XIII[e] siècle que l'on creusa en grand nombre ces sombres cachots, mais l'usage en était connu avant cette époque.

Il est probable que cette forteresse avait été bâtie sur les ruines de quelqu'un de ces châteaux forts élevés par les Romains et si nombreux dans l'Auvergne et les contrées voisines, au rapport de saint Sidoine Apollinaire qui nous apprend que les coteaux de ces pays avaient leur cime pierreuse couronnée de châteaux fortifiés. L'occupation de la montagne de Crocq était, en effet, favorable pour assurer les communications ou relier les opérations stratégiques des différents corps de troupes Romaines cantonnées sur divers points du pays qui forme aujourd'hui la partie sud-ouest du département de la Creuse.

Tout près de l'entrée du féodal manoir, dans l'enceinte extérieure appelée *Bayle* ou *Ballium*, était édifiée l'Église, sous le vocable de

Saint-Éloi. Elle a vu passer, comme les vieilles tours contemporaines, bien des générations sous ses gothiques arceaux; elle a vu les combats et entendu les cris de guerre des guerriers qui, dans les divers âges, ont attaqué ou défendu la forteresse regardée peut-être comme son Égide. La puissante forteresse a jonché le sol de ses débris, elle est couchée et renversée sur la colline, tandis que la petite église a résisté aux armes des conquérants et à l'action destructive des siècles qui ont noirci les pierres de son péristyle.

Sa construction paraît antérieure à celle de la forteresse, ou au moins contemporaine. La forme lourde et écrasée de la tour du clocher, élevée sur le portail, et le caractère de son ornementation, donnent assez de vraisemblance à cette conjecture que confirment du reste les autres caractères architectoniques de l'édifice. Elle n'offre rien de curieux à l'antiquaire, si ce n'est un tableau de l'école Flamande peint sur bois et à plusieurs fermants, précieux don de la pieuse dame de Mont-Laur, morte en odeur de sainteté, et inhumée dans la chapelle latérale qui porte son nom. La religieuse châtelaine avait fait aussi des fondations en faveur des prêtres et filleuls de cette église. Le chapitre d'Herment nommait à la cure.

Autour des débris de la vieille forteresse vivent encore quelques vagues souvenirs d'un passé qui s'est presque entièrement effacé de la mémoire des hommes. Là s'étendait autrefois sur le côté septentrional du mont un faubourg appelé *Crouville* ou *Crocqville.* C'était le berceau de la cité. Elle avait voulu, dans ces siècles batailleurs, abriter sa faiblesse derrière le château-fort du côté le plus escarpé de la montagne. Il fut détruit plus tard par les Anglais du prince Noir. Là bas, sur le plan incliné de cette colline, en face des tours, campa pendant dix-huit mois l'armée Anglaise qui vint assiéger Crocq. Ce lieu est encore appelé le *Puy-de-la-Garde.* Ici courait dans l'enceinte extérieure le chemin de ronde par lequel, pendant ce long siège, les habitants des deux sexes passaient et repassaient plusieurs fois le jour en bon ordre

et sous des costumes de diverses couleurs, pour tromper les ennemis par cette ruse et faire croire que la ville était défendue par une forte garnison.

De tout ce bruit des temps qui ne sont plus, un seul souvenir est resté toujours vivant et vénéré, c'est celui de la Vertu ; de tant de guerriers renommés qui ont passé par là, de tant de hauts et puissants seigneurs, le peuple n'a retenu qu'un nom, c'est celui de la dame de Mont-Laur, la plus noble des nobles dames, brillante étoile de tout le pays, ange de douceur et de bienfaisance. Jamais, en effet, plus belle vierge n'avait uni ses destinées aux nobles fils des preux et apporté à son heureux époux plus d'amour, de céleste modestie, de graces touchantes et de suaves vertus. Jamais cœur de femme ne fut plus digne du bonheur et plus propre à le faire goûter. Aussi elle rendait heureux tout ce qui l'approchait, et sa main versait largement la joie et la félicité à toutes les créatures qui se trouvaient sur son passage.

Souvent, quand le soir aux ailes d'or s'abattait sur les créneaux des vieilles tours, une porte mystérieuse s'ouvrait secrètement et la bonne dame descendait seule les sentiers tortueux de la montagne, seule avec la jeune Loïse, la plus pieuse et la plus chérie de ses jouvencelles. Où va-t-elle ainsi frêle et délicate aux approches de la nuit sombre ? ne craint-elle pas d'endolorir ses pieds aristocratiques sur le gravier du vallon et de laisser la gaze de ses vêtements aux ronces du chemin ?

Oh non ! c'est que là bas, dans ces pauvres cabanes, gissent sur de misérables grabats, des créatures souffreteuses et malades qui attendent la douce main de leur châtelaine pour verser dans leurs plaies un baume salutaire, pour toucher leurs membres étiques et en chasser la fièvre qui les dévore. Et d'autres figures de femmes et d'enfants blémies par la faim, ont besoin, pour trouver le sommeil et le repos de la nuit, du pain et de la sainte aumône que la Providence du château chaque soir fait descendre dans leurs humbles réduits.

Une si belle vie aurait dû ne finir jamais ; mais la vertu, malgré

toute sa puissance, ne peut dérober à la destinée commune nulle existence humaine. Le jour suprême arriva pour la vertueuse dame; et sur son lit d'agonie, au milieu de ses jouvencelles désolées, elle attendait joyeuse et résignée l'arrivée de l'Ange du trépas.

Il est minuit; le ciel n'a point d'étoiles; des nuages noirs s'avancent lentement du fond de l'occident, et l'on voit briller de lointains éclairs à l'horizon. Le vent fait mugir les chênes de la forêt d'*Urbe* et souffle avec violence dans les vitraux de l'église voisine. Cachée dans les flancs du beffroi, l'orfraie de sa voie sépulcrale chante un lugubre chant de mort.

Bientôt les nuages amoncelés déchargent une horrible tempête. Le tonnerre fait entendre des roulements continuels; la pluie tombe par torrents des nues ouvertes par les éclats de la foudre; la cloche de l'église mêle sa voix religieuse au murmure des vents pour conjurer l'orage. On dirait que la nature entière va descendre au tombeau.

Et les jeunes filles se pressent autour de leur maîtresse mourante, comme pour chercher derrière ses vertus un abri contre le formidable orage. Loïse, tristement accoudée sur la petite fenêtre qui domine l'église, donnait un libre cours à ses larmes et à ses regrets. Tout à coup elle se relève émerveillée et accourt près du lit de la sainte. Elle a vu sur la flèche du clocher une flamme brillante resplendir et voltiger autour de la croix de fer qu'elle couronne d'une auréole de feu. A ce récit, ses compagnes sont allées contempler le merveilleux spectacle.

« Hé bien! reprend la châtelaine d'un ton solennel et prophétique, » sortant d'une longue extase, cette lumière flamboyante que vos yeux » ont aperçue rappellera désormais le souvenir de mon amour pour le » peuple de cette contrée, et sera un gage assuré de ma protection. » Quand, dans les nuits d'orage, elle s'élèvera de mon tombeau et ira » se reposer sur la croix aérienne, alors que les cloches se taisent, le » danger aura passé. »

Et quand l'aube trois fois eût visité la chambre funèbre, un cercueil

sortit du noble manoir et descendit lentement vers l'église. Et les pauvres qui vivaient de ses aumônes, et tous ceux qui avaient eu part à ses bienfaits, lui faisaient un long et glorieux cortège, et disaient, en sanglotant, les vertus et la charité de la châtelaine.

Et dans la chapelle où, pendant le cours de sa pénible vie, elle avait épanché aux pieds des autels tant d'humbles et ferventes prières, son corps fut déposé jusqu'au jour suprême de la résurrection. Point d'ornements sur son tombeau, nulle inscription. Une large dalle de granit couvre seule les saintes reliques de la mère du pauvre et de l'orphelin. Mais le peuple garde d'elle un précieux souvenir, le peuple va visiter toujours avec respect et amour la chapelle et le tombeau de la dame de Mont-Laur, le peuple redit toujours, dans ses veillées, les bienfaits, les chagrins et la résignation de la dame de Mont-Laur.

Et quand, sur la petite ville, l'orage tonne au sein des nuits, vous voyez le peuple courir encore aux pieds des vieilles tours, chercher avidement des yeux dans l'obscurité les ***chandelles miraculeuses*** de la dame de Mont-Laur. Lorsqu'elles se sont fixées sur la flèche du clocher, après s'être enflammées sur la chapelle où repose sa dépouille mortelle, on se retire tranquille, les cloches cessent de sonner, il n'y a plus rien à craindre de la tempête, car la dame de Mont-Laur a prié pour sa cité chérie.

L'ABBÉ VEDRINE.

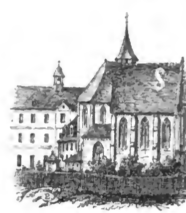


CHAPELLE DE CROCQ.



I.

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR SON ORIGINE.



Église du Château.

S'il faut en croire les historiens qui ont écrit les annales de notre province, l'origine de Felletin se perd dans la nuit des temps. C'était une peuplade gauloise, ou plutôt la capitale de l'un des peuples Gaulois, des *Felletinenses;* plus tard, c'était une cité romaine, où Vénus était adorée sous le nom de *Félix;* bientôt elle se convertissait au Christianisme, et, dès le milieu du troisième siècle, sous le règne de l'empereur Dèce, les préteurs romains inondaient ses places publiques

du sang fécond de ses martyrs. — Voilà un passé bien illustre sans doute : voilà des titres bien glorieux ; malheureusement, ces titres s'évanouissent au grand jour de la critique, comme ces vieux débris des temps anciens qui se sont conservés longtemps dans l'obscurité des tombeaux, mais qui se dissolvent dès que l'air extérieur y pénètre, et qui tombent en poussière au premier contact.

A l'appui d'une si illustre origine, on cite d'abord un passage de Thévet, cosmographe du seizième siècle. Or, un jour, voulant vérifier la citation, nous cherchâmes la ville de Felletin dans la cosmographie in-folio de cet auteur. Recherche inutile ! cette ville n'est pas même mentionnée dans l'article du Limosin et de la Marche. En feuilletant le livre au hasard, nous nous arrêtâmes sur les lignes suivantes : (livre XIV, chap. XV, — du païs du Berry, etc.) « Vous avez aussi d'un autre côté Argenton, qui sépare ce païs d'avec *la duché* de Guienne.... Au bas de la dite ville, passe la rivière de Creuse, portant le nom de la fontaine d'où elle sort, à cinq lieues par *dessoubz* Felletin, ville de la Marche Limosine. *Elle est fort ancienne* (on a cru que ces paroles se rapportaient à Felletin ; mais il est évident, d'après le contexte, qu'il s'agit toujours d'Argenton.) Elle est fort ancienne, comme dit est, ainsi qu'en font foy les vieilles murailles, qui se trouvent en un lieu nommé le Palais, qui est dans des vignes (il n'y a ni vignes, ni palais sur les froides montagnes qui avoisinent Felletin), et entre les antiquités trouvées de mon temps, deux sépulcres, l'un d'homme, l'autre de femme, fort singulièrement *élabourez*, avec lettres toutes effacées par leur vieillesse. (Ce fut là que les Romains, sous le règne de l'empereur Dèce, faisaient carnage et boucherie des povres chrétiens.) Vers l'oest et l'occident, gist la ville de Chastres, en Berry. » (1) Nous comprimes, à cette lecture, que Felletin devait à sa position sur la Creuse, et à une singulière distraction de quelque historien, le titre glorieux de ses persécutions sous les empereurs. Or,

(1) Tome III, p. 552.



FELLETIN.

voilà pourtant l'autorité la plus imposante sur laquelle on appuie son antiquité.

Les autres monuments, sur lesquels on s'efforce de l'étayer, ne sont guère plus solides. C'est une sculpture en relief, observée au dernier siècle par Beaumesnil, dans la construction extérieure d'une chaumière située au midi de Felletin, sculpture dans laquelle on a voulu voir la fameuse déesse Félix; c'est la tradition locale qui faisait de l'église de Beaumont un temple païen converti au culte chrétien; c'est le fanal du cimetière que l'on affirmait être un monument gaulois; c'est une monnaie antique frappée à *Bellomonte* qui désignait certainement Beaumont de Felletin. Or, qui ne voit que cette sculpture grossière, dessinée par Beaumesnil, ne mérite pas le rang et les honneurs que l'on suppose qu'elle avait autrefois? Que signifie ce prétendu temple païen qui porte tous les caractères de l'architecture bysantine? Oserait-on aujourd'hui voir un monument gaulois dans le fanal chrétien du cimetière? Comment prouve-t-on que cette monnaie de *Bellomonte* désigne un faubourg de Felletin? — L'imagination des antiquaires d'autrefois voyait partout les fantômes des Romains, des Gaulois et des Druides; l'archéologie moderne s'avance avec plus de précaution sur le terrain des faits, et interroge les monuments avec plus de sagacité et d'intelligence.

A défaut de preuves positives, on est réduit à n'avoir que des systèmes sur l'origine de Felletin. Sur ce point, les archéologues sont divisés d'opinion : les uns, s'appuyant sur la tradition locale et sur quelques monuments d'une valeur contestée, soutiennent que l'origine de cette ville se perd dans *la nuit* des temps *primitifs;* les autres, se fondant sur le silence des vieux historiens et sur l'absence radicale de véritables monuments, d'inscriptions et de ruines romaines, pensent que son origine se cache dans le *crépuscule* du moyen-âge.

Ces derniers prétendent que l'histoire n'a commencé à jeter les yeux sur cette ville qu'à partir de la fondation de son monastère ou moutier.

Ils citent à ce propos un passage des *Annales du Limosin*, sous la date de 1121-1125 : « Le monastère de Felletin fut érigé et doté par » les seigneurs de Felletin, de Saint-Julien, d'Aubusson et de Chambon, » et soumis au *convent* de Sainte-Valerie de Chambon (1). Il est situé » au bord de la rivière de Creuse, proche d'Aubusson..... Les comtes » de la Marche y firent des présents, et les moines y vivaient sous un » prieur ou prévost (2). »

Ces archéologues font remarquer que le moutier occupe un point central dans la ville, et s'expriment ainsi : « Il en est de Felletin comme » de la plupart des villes actuelles du Limousin et de la Marche, qui » ont eu pour berceau la cabane d'un ermite ou le clocher d'un mo- » nastère. Les maisons particulières se groupaient autour de la maison » de Dieu; puis venaient les guerres féodales; on entourait ces villes » naissantes d'une ceinture de murailles que l'on fortifiait par des tours; » bientôt, les habitants s'affranchissaient du pouvoir des seigneurs et » se nommaient des consuls chargés de l'administration civile. »

A leur tour, ceux qui soutiennent l'antiquité gauloise et romaine de Felletin, expliquent l'absence actuelle de monuments et de ruines par le terrible incendie qui consuma la ville en 1248. « *Après l'an mil deux cent XLVIII fut brûlée la ville de Pheletin.* (3) » L'an 1248, la ville de Felletin fut brûlée par accident de feu (4).—Les autres leur répondent : « Comment concevoir qu'un incendie ait pu dévorer toute espèce de vestiges d'antiquité gauloise et romaine? »

Ce n'est pas à nous à donner une décision dans une question si importante et si difficile. Il nous semble d'ailleurs qu'aucune des deux opinions n'est constatée historiquement, et que la science a besoin de quelques données de plus pour résoudre le problème.

(1) On voit pourquoi la ville de Felletin a pour patronne la première martyre de l'Aquitaine.

(2) Hist. de S. Martial, par le P. Bonav. de S. Amable, in-folio, t. III, p. 455.

(3) Annales du Limosin, par Jehan de Lavaud (manuscrit du seizième siècle).

(4) P. Bonav. de S. Amable. Hist. de S. Martial, t. III, p. 564.

Après avoir exposé les deux opinions qui divisent les archéologues sur l'origine de Felletin, nous mentionnerons un événement du treizième siècle que nous n'avons trouvé dans aucune histoire locale. En 1285, Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, ayant entrepris une visite générale de toute la province, fit son entrée dans Felletin, le premier août de la même année : « Le mercredi, jour de Saint-Pierre-ès-Liens, le seigneur archevêque vint à Phéletin, prieuré de Chambon : il y fut reçu en procession, y dit la messe pontificalement avec le *pallium*, ordonna des acolytes, donna l'indulgence, la confirmation et la tonsure. Il fut défrayé aux dépens du prieur, qui ne voulut pas compter la dépense. » (1)



II.

MONUMENTS DE FELLETIN.

Lanterne des Morts.

Entre tous les monuments de Felletin, le clocher du Moutier occupe le premier rang. Il remonte à l'année 1454. Cette date précise se trouve consignée dans un vieux terrier rédigé « en l'an de grâce 1477, sous frère Jean de » Villume, prieur du Prieuré de Feüilletin, de » l'ordre de Saint Benoît au diocèse de Limo» ges, *dépendant* du moustier et prévosté de » Chambon Sainte Valerie. » On lit dans ce manuscrit à propos d'une diminution de rente sur la maison de Marguerite Pasquet : « l'églize et » clochier du moustier de Feüilletin tombèrent entièrement, que peut » avoir vingt et six ans ou entour (1451), tellement que les fabricateurs » de la dite églize, noble et religieuse personne frère Jean Mourin, » prieur pour lors du dit prieuré de Feüilletin, voulant et désirant » réédifier la dite églize, pinacle et clochier, — parce que ne les pou-

(1) Baluze, Miscellan, t. IIII, p. 260.

» vaient bonnement héberger ni réédifier à la dite place, prirent et
» occupèrent au dit édifice le *ballet* de la dite maison, et en récompense
» de ce, baillèrent, c'est à sçavoir . les fabricateurs de la dite églize,
» douze escus d'or, et le dit frère Jean Mourin déchargea la dite maison,
» à cause de ce que avait esté employée au dit édifice de la dite églize
» et clochier, de la somme de cinq sols six deniers tournois, comme
» appert par les lettres et transactions et accords sur ce passés, par
» maître Jehan Bechon, notaire public et juré de la chastellenie de la
» Marche, le onzième jour de septembre de l'an mil quatre cent cin-
» quante quatre. »

Cette église n'offre de remarquable que le clocher et le portail septentrional du transsept; on y trouve les caractères propres à l'architecture ogivale flamboyante, qui a régné, comme on le sait, pendant le quinzième siècle et la première moitié du seizième.

L'église du Château est plus moderne d'un siècle que l'église du Moutier. On peut lire sa date (1553) au sommet de sa voûte hardie. Son nom lui vient de ce qu'elle a été construite avec les débris du château de la Tour, qui se dressait autrefois sur un plateau avancé de la montagne de Beaumont, au pied de laquelle la ville s'étend en forme de croix. Il ne reste plus de vestiges du vieux manoir; mais la reconnaissance en a gravé le souvenir dans l'esprit du peuple. C'est là qu'habitait quelquefois Orengarde, épouse d'Audebert III, comtesse de la Marche et dame de Felletin. Qui n'a entendu parler de cette bonne Orengarde, qui changea l'odieux impôt que les seigneurs de Felletin levaient sur les femmes après leurs couches, en une pieuse offrande d'huile pour l'entretien de la lampe de l'autel? Le peuple, qui garde si longtemps le souvenir des crimes, ne garde-t-il pas aussi la mémoire des bienfaits?

Auprès de l'église du Château, s'élève le Collége, qui a aussi son histoire. On sait que c'est une pensée catholique qui a présidé à son berceau. Il fut fondé en 1589 par François Durand, prêtre du Moutier,

et richement doté par les habitants, afin de prémunir la ville et la contrée contre l'hérésie de Calvin, dont Aubusson était, pour notre province, le foyer principal. En 1621, les consuls de la ville, s'adressant *à la majeure et à la plus saine partie des habitants assemblés, au son de la grosse cloche, dans l'église du Moustier,* les exhortaient, en ces termes, à voter de nouveaux fonds : « Il est » nécessaire que la jeunesse de la ville et même du pays soit instruite » aux lettres et à la vertu, et exercée aux œuvres de la Foi Catholique, » attendu que, dans la ville d'Aubusson qui est proche, il y a exercice » de la religion prétendue réformée. » Nous ne pouvons décrire ici les diverses phases de progrès et de décadence que ce collége a subies : nous dirons seulement que la pensée religieuse, qui fut le principe de sa gloire passée, est encore la source de sa prospérité présente. L'édifice actuel a un caractère vraiment monumental ; la première pierre en fut posée le 12 août 1824, par Monseigneur De Pins, depuis administrateur du diocèse de Lyon.

Avant de sortir de la ville, jetons un coup d'œil sur la *lanterne des morts*, sur le fanal funéraire du cimetière de Beaumont. Le Bulletin Monumental (année 1840) en a donné une description exacte et détaillée : « C'est un prisme octogonal surmonté d'un toit pyramidal de » la hauteur totale de 26 pieds. A 12 pieds, à partir de la deuxième » marche circulaire qui l'enveloppe à sa base, est une légère corniche » sur laquelle reposent huit croisées d'environ deux pieds de hauteur, » à plein cintre. Une seule ouverture, percée à deux pieds de la même » base, et ayant presque 3 pieds de hauteur sur 15 pouces de largeur, » laisse pénétrer dans l'intérieur, qui est absolument vide. » Après avoir signalé plusieurs fanaux semblables, l'auteur ajoute : « Ils sont aussi » vides dans leur intérieur ; les ouvertures de chacun d'eux regardent » l'Orient. On ne voit dans leur intérieur aucun moyen pour s'élever » jusqu'aux fenêtres. » Les archéologues ont émis des opinions plus ou moins singulières sur la véritable destination de ces monuments ;

comme ils sont tous placés dans des cimetières, il est assez naturel de les regarder comme de véritables fanaux, où la piété de nos pères entretenait une lampe funèbre en l'honneur des morts.

Nous regrettons de ne pouvoir décrire ici le prétendu temple gaulois ou plutôt cette église bysantine à double nef, aux pilliers massifs, que l'on voyait naguère à Beaumont; mais le marteau du vandalisme est venu achever ce qu'avaient commencé les ravages d'un incendie, et les ruines même ont disparu de la surface du sol : *Etiam periere ruinæ.*

Près de Felletin, sur la route de Crocq, se trouvent l'église et la chapelle gothique de Saint-Antoine. Cette chapelle latérale est une vraie miniature de l'architecture ogivale du quinzième siècle. On ne peut la visiter sans admirer son gracieux clocheton, ses *gargouilles* menaçantes et son portail armorié, autour duquel on lit cette mystérieuse légende : *Berra de Bena.* L'intérieur présente d'admirables détails où le style flamboyant se déploie avec richesse; l'extérieur, embelli de toute la poésie des ruines, donne à rêver aux artistes et à ceux qui sentent « l'influence secrète du Ciel. » C'est une fleur de l'art gothique jetée au milieu d'un paysage inculte et désert.

L'ABBÉ ARBELLOT.



ÉGLISE DE SAINT-ANTOINE.



I.



Lutrin de l'Église de Moutier.

u pied de l'Ak-Dunn, près de la voie romaine qui liait, à travers leurs marches presque désertes, l'Auvergne et le Limosin, à côté du cimetière d'*Acitodunum*, le fort château gallo-romain *de la colline élevée*, existait, vers la fin du dixième siècle, une église déjà ancienne, un de ces oratoires ruraux que desservaient les chapelains des rudes barons Franks. — Cette église était du domaine de Boso, alors comte de la Marche.

Vers le même temps, existait en Limosin un riche monastère, celui d'Uzerche, qui convoitait cette église pour s'en faire une succursale. Il avait sans

doute conçu pour elle une véritable passion de moine, chaude, discrète et économe; car, quoiqu'assez riche pour acheter tout l'Ak-Dunn, il mit en œuvre, pour l'obtenir de Boso, ruse, patience et longueur de temps. Boso, sans doute, n'était pas de nature prêteuse : en effet, Uzerche dût gagner tous ses amis, son frère même, faire longtemps solliciter par eux, pour l'amener enfin à lui céder cette maigre partie de son domaine. Toutefois le moyen réussit; le succès a tout justifié. L'an mil, l'an terrible de la fin du monde (une prédiction de moines) approchait; quoique peu crédules, les barons du Limosin et de la Marche tenaient à avoir des amis parmi les moines lorsque viendrait le jour du dernier Jugement; car le diable ne devait pas avoir un seul des barons que défendraient des moines pardevant le bon Dieu. Aussi les amis de Boso avaient-ils été de facile composition, Boso lui-même se rendit. Un jour de fête, étant venu à Uzerche, il signa le diplôme de concession qu'un certain Radulf, moine, avait dressé en 997. (1)

C'est à ce diplôme baronial que le Moutier d'Ahun doit son origine; les colons, les divers ouvriers des états nécessaires à la vie se sont fixés autour du monastère, du ***Moustier*** comme disait le vieux lan-

(1) Voici ce diplôme :

« Au nom du Seigneur, — nous, Boso, — pour le salut de notre ame et pour celui des ames de notre père, de notre mère, et de notre cher frère Gaubert par le désir et par la volonté duquel nous avons consenti à confirmer la teneur de ce diplôme, enfin d'après l'avis et sur les instances de notre fidèle Hug de Gareil, très noble baron, — nous cédons, — avec la permission d'Hilduin, évêque de Limoges, — au monastère d'Uzerche une église que nous savons être à bon droit possédée depuis un très long espace de temps par notre famille, afin que ceux d'Uzerche fondent, à cette occasion, un monastère auprès de l'Ak-Dunn.

» Cette église, consacrée en l'honneur de la sainte mère de Dieu, Marie, est située sur le territoire du Limosin, auprès de la ville d'Ak-Dunn. D'un côté coule la rivière, la Creuse, dont les ondes baignent là, sur leur passage, des prés délicieux; de l'autre est la colline au sommet de laquelle on aperçoit la ville : cette colline est converte de vignes; des sources abondantes et rapides s'en échappent : on pourra former un doux mélange du jus des raisins et de l'eau des fontaines.

» Nous livrons ce lieu à Dieu, à S. Pierre, patron du moustier d'Uzerche, à l'abbé d'Uzerche, Adalbald, et à ses successeurs; — que l'ordre monastique et l'observance de la vie conventuelle y




MOUTIER D'AHUN.

gage. Ce fait s'est reproduit des milliers de fois sur le sol français, et c'est l'un des plus véritables titres à la gloire qu'ait le Monachat.

Nous savons tous l'histoire des monastères naissants. Ce sont d'abord des associations libres de laïques; ils aspirent à faire partie du Clergé, ils se soumettent à l'église; puis ils forment eux-mêmes une église. Alors, tandis que l'Épiscopat, entré le premier dans la féodalité, se matérialise, et se divise « en face de cette église splendide et orgueil- » leuse, qui se pare d'un faste aristocratique, se dresse l'autre, pauvre, » sombre, solitaire, l'église de souffrances contre celle de jouissances. » Elle la juge, la condamne, la purifie, lui donne l'unité. (1) » Nous touchons à ces temps; déjà le mouvement paraît; on voit s'agiter les entrailles du peuple, l'esprit passer des confréries aux monastères qui sont l'église du peuple. L'isolement et la division vont être vaincues; *le grain de sable aspirait à l'atome, la vallée devenait un royaume, la montagne un royaume,* l'unité et la fraternité grandissent déjà.

Voyez comme le monastère d'Ahun est enveloppé dans ces mille liens de la féodalité : — *ad consensum episcopi,* — *abbas Uzerchiæ gubernet sub regulari normâ,* — *ut unitas fiat cœnobiorum,* — comme il est emmailloté dans ce dur berceau du féodalisme! Faites un pas d'un siècle en avant, l'enfant marche seul, grandit, rit de son tuteur, le vole et le bat.

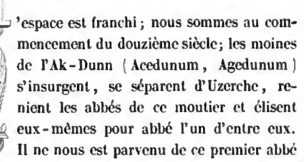
soient, à travers les temps, toujours tenus et gardés; — que les abbés d'Uzerche, successivement élus, pourvoient seuls à ce nouveau monastère et le gouvernent seuls; — en somme, qu'il n'y ait qu'un même ame, un même esprit, une même volonté entre les deux monastères.

» Nous voulons que, dans l'un et dans l'autre, notre mémoire, celles des ames de tous nos parens, en particulier celles de nos frères Gaubert et Ildebert, l'un encore vivant, l'autre déjà mort, et en dernier lieu celles de notre père et de notre mère, y soient à perpétuité célébrées, afin que, par les prières des serviteurs de Dieu, nous obtenions tous le repos et le bonheur dans la vie éternelle.

» Enfin, nous établissons ferme et durable ce diplôme; que nul de nos parens encore vivants, de nos héritiers, que nul étranger, clerc ou laïque, n'aie l'audace impie de faire de cette église autre chose qu'un monastère, ou d'enlever ce lieu aux moines d'Uzerche et au pouvoir des abbés de ce susdit Moustier. »

(1) V. Michelet (Histoire de France).

II.



L'espace est franchi; nous sommes au commencement du douzième siècle; les moines de l'Ak-Dunn (Acedunum, Agedunum) s'insurgent, se séparent d'Uzerche, renient les abbés de ce moutier et élisent eux-mêmes pour abbé l'un d'entre eux. Il ne nous est parvenu de ce premier abbé qu'un surnom qu'il dût probablement à l'éclat de sa vie, celui de Clarus, le Célèbre. C'est lui sans doute qui fit jeter à bas l'église primitive à laquelle le nouveau monastère (moustier) devait son origine, et bâtir celle dont on voit aujourd'hui au Moutier-d'Ahun les magnifiques débris. Le plan, les dessins du portail sont peut-être de lui. Quoiqu'il en soit, l'église actuelle du bourg du Moutier est certainement du douzième, au plus tard du treizième siècle. Le plan primitif fut une croix latine; de cette croix, il ne reste entiers que l'abside, le chœur, le clocher; il manque les transsepts, deux chapelles intermédiaires entre eux et le *sacrarium* (la sacristie), enfin la nef tout entière. Toute entière, ai-je dit? non. Le portail est resté debout. Et heureusement, car je ne sais rien parmi les faits nombreux de l'histoire monumentale en France, qui caractérise mieux le passage du roman au gothique, les douzième et treizième siècles. Que de fois j'ai regretté de ne pouvoir enlever l'empâtement que le seizième siècle a mis à ce morceau du douzième, de n'avoir pas quelque souffle divin pour faire vivre toute cette étrange et énigmatique sculpture.

Vous auriez vécu tous, agi, parlé, chanté, croassé, gnômes, farfadets, monstres, figurines hardies, oiseaux, crapeaux, formes indécises, inconnues, inouies. Vous m'auriez révélé le passé et l'avenir, la poésie et l'art, le grotesque et le sublime. Quelles voix que vos voix, moines effrontés, pages impudents, seigneurs luxurieux, grandes dames et

courtisannes impudiques, bourgeois au large ventre et esclaves étiques, qui dormez là depuis tant de siècles! mais, non; vous êtes muets pour l'éternité! pour l'éternité, si le temps ne vous ballaie pas bientôt! Les voyez-vous réunis, isolés, groupés, divisés, ici luttant, là jouant avec des levriers, ailleurs se pressant comme de vieux amis que le ciel a joints, ou comme des amants dans la nuit sombre; il y en a qui prient, qui pleurent, qui rient; figures obèses, décharnées; l'homme et la bestialité, la nature active et la nature inanimée; vie, mort, espoir et désespoir, aspiration terrible à l'amour sous les deux voluptés, l'intellectuelle et la sensuelle, la pression des mains, des poitrines, des lèvres, et l'oraison sainte, bénie, repentante, usant la dalle du genou, et enfin accueillie par Dieu!!!..........

Tandis qu'on construisait son église, le Moutier d'Ak-Dunn (ou dans la langue romano-limosine qui se constitue, le Moutier d'Hau) s'exerçait aux conquêtes. Suger *et son roi Louis VII* gouvernaient alors à la fois l'abbaye de S. Denys et le royaume de France. Le moutier ose s'attaquer à S. Denys, à Suger. Suger irrité intervient avec vigueur; il écrit à l'archevêque de Bourges, Pierre, une lettre pressante où la prière la plus humble est jointe à la plus hautaine menace. Cette lettre prouve toute l'importance qu'avait la cause. Il ne faut pas oublier en la lisant que Suger, au faîte de la puissance, songeait à lever à lui seul, et à ses frais, une armée immense pour aller en Palestine :

A Dom Pierre, vénérable archevêque de Bourges par la grâce de Dieu,
Suger, abbé de S. Denys, salut et affection.

Vos prédécesseurs, les archevêques de Bourges ont beaucoup aimé S. Denys, et ont protégé les lieux qui lui appartiennent. Aussi, espérant en cette affection qui a attiré sur nous, plus d'une fois, la colère du seigneur roi et les violences de beaucoup d'autres, nous osons aujourd'hui vous prier, si vous marchez sur leurs traces, d'aimer comme eux S. Denys et de protéger les lieux qui lui sont consacrés.

Or, en ce moment, faites restituer aux nôtres l'église d'Estivalle qu'au milieu des troubles de votre diocèse, les moines d'Ak-Dunn ont fait violemment enlever à nos frères de la Chapellande, par une troupe de laïques armés. S'ils réclament le droit de possession, nos frères sont prêts, en quelque temps que ce soit, dès que vous le voudrez, à leur répondre, par nos avis, selon la raison. Qu'il vous plaise de juger vous-même ce différend; et croyez entièrement nos frères quand ils vous diront ce qui a été fait précédemment par les vénérables archevêques Wulgrin et Albéric.

Enfin, qu'il ne vous soit point à charge de vous employer pour nous, car, si l'occasion l'exigeait, vous nous trouveriez prêts pour votre honneur et pour votre service.

Suger,
Abbé de S. Denys.

Cette lettre astucieuse, où les services passés étaient si adroitement rappelés, où les services futurs étaient si habilement promis, produisit tout l'effet qu'en pouvait attendre Suger. L'archevêque évoqua l'affaire, entendit seulement les moines de S. Denys, et, comme avait fait Wulgrin et Albéric, condamna à la restitution et à l'amende (1152).

La décadence et la ruine germaient déjà au milieu de la splendeur. Le vent de l'adversité soufflait : âcre produit de toute prospérité, fruit amer de tout bonheur!

Un dernier jour d'éclat et c'en sera fait du monastère si brillant maintenant. L'église, commencée sous Clarus, vient d'être achevée; voici la fête de la consécration, la dernière fête du Moutier-d'Ahun (Ak-Dunn Haun)!

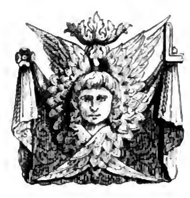
Au mois de juillet 1285, l'archevêque de Bourges, Simon II de Beaulieu, accompagné des principaux membres du clergé de son diocèse, vient au Moutier. Toute la contrée, la ville entière d'Haun, avec l'abbé et les moines du Moutier, se portèrent à sa rencontre. A une lieue de la ville, on trouva le saint évêque. Il y avait avec lui les frères Simon Palin et Jean de Sainte-Sévère, Gui de Noailles de Poitiers, l'abbé de S. Sulpice de Bourges, et une foule d'autres ecclésiastiques.

L'archevêque célébra la messe conventuelle, le jour même de son arrivée, en habits pontificaux, couvert en l'honneur de sainte Madeleine dont c'était la fête, du *pallium* de splendide laine blanche, et semé de croix noires, qu'il avait depuis peu reçu du pape. La messe dite, il confirma vers le soir. Le lendemain, il fit des accolytes, prêcha et donna l'indulgence. Puis, comme il était en visite dans son diocèse et chez ses suffragans, il partit.

Durant cette visite de deux jours, le pontife et sa suite avaient été magnifiquement traités au couvent; et la foule immense que la céré-

monie de la consécration avait attirée, avait donné au bourg peu-à-peu formé sous les murs du Moutier, un aspect brillant d'animation, de joie et de bruit jusque-là inconnu, inconnu aussi désormais.

III.



La décadence devient évidente : à l'avenir, il n'y a plus de mouvement extérieur à propos du Moutier, c'est le Moutier qui entre dans le mouvement extérieur; il n'est plus acteur, mais spectateur.

Trois grands faits constatent sa décadence : le schisme de 1512, la mise en commende de l'abbaye vers ce temps, et sa réunion, quant au spirituel, à l'ordre de Cluny. Que lui restera-t-il alors, en effet, d'essentiel, d'original? ni le droit de nommer ses abbés, ni celui de disposer de ses idées, en un mot, rien.

Au reste, le monastère (nous ne dirons plus de l'Ak-Dunn) d'Ahun avait besoin de cette tutelle. En 1489, malgré des ordres donnés, il n'avait pu commencer la restauration de son église, ruinée probablement dans les dernières guerres anglaises, où peut-être dans les révoltes marchoises de la Praguerie. Ce fait est le premier où se dessine déjà fortement la ruine future du Moutier d'Ahun.

Vingt-deux ans après éclatait le grand schisme, dit de 1512; en voici les faits principaux.

Le 11 février 1511, quelques mois après la mort de Martial Rilhon, neuf moines avaient élu abbé, à la simple majorité, François de Montagnac, prêtre-aumônier du couvent. A peine nommé, le nouvel abbé qui avait de nombreux ennemis dans le clergé du Limosin, et qui craignait, et avec raison, leur violence, se hata de se rendre à Limoges pour faire approuver ses pouvoirs. Le schisme était dans l'évêché.

Jean II Barton de Montbas venait de mourir. Guillaume de Montbas, son frère, et Foucaud de Bonneval se disputaient l'évêché. Les vicaires-généraux profitaient du désordre pour gouverner l'église à leur gré. Le château et la cité de Limoges, les paroisses et les monastères, les archidiaconats et les archiprêtrés, étaient pleins de troubles. Gagnés par les moines opposants, les vicaires-généraux refusèrent à Montagnac la confirmation de son élection, le 13 février, et en appelèrent à une nouvelle décision de l'abbaye d'Ahun. Le 1er décembre suivant, l'élection eut lieu de nouveau. Montagnac fut réélu. Durant trois mois qu'il passa à Limoges, il sollicita envain une seconde fois auprès des vicaires-généraux. Le 10 février 1512, les vicaires-généraux tranchèrent la question, et nommèrent à sa place pour abbé le rival impuissant de Montagnac, frère Jean Périer, leur créature. Les partisants de Montagnac irrités chassèrent de l'abbaye cet intrus des vicaires-généraux. Une troisième élection fut résolue. Cette fois les deux premiers prétendants furent éliminés d'un commun accord; deux moines se partagèrent les voix : Pierre de la Marche et Guillaume de S. Marcel. Ce dernier obtint à Limoges ses bulles de confirmation; Pierre, son concurrent, se voyant élagué malgré l'égalité de ses droits, fit appel au métropolitain. Sa mort, le 8 mars, semblait devoir amener le triomphe de Guillaume. Elle lui fut pourtant inutile et funeste. A cette nouvelle, les vicaires-généraux nommèrent pour la seconde fois Jean Périer abbé du Moutier d'Ahun. Les moines le rejetèrent comme ils l'avaient déjà fait. Enfin l'instant était venu où le double schisme allait cesser dans l'évêché et dans l'abbaye. En 1513, Louis XII nomma évêque de Limoges le cardinal René de Prie qui, à son tour, établit pour abbé au Moutier François de Montagnac dont les droits étaient les plus légitimes.

En 1555, l'abbaye fut mise en commende entre les mains du roi; en 1630, elle fut soumise au gouvernement spirituel de l'ordre de Cluny.

Cependant, trente-neuf ans avant, en 1591, un nouveau malheur était venu frapper le Moutier-d'Ahun. La Marche était divisée par les guerres civiles; les ligueurs, les huguenots dévastaient tout le pays. Foucaud, comte de Saint-Germain, gouverneur de la Marche, pour le roi Henri IV, poursuivant le ligueur De Toirac, s'avance jusque sous les murs d'Ahun. La ville veut rester neutre et ferme ses portes à l'un et à l'autre.

De Toirac descend au Moutier, se jette dans le couvent, se fortifie dans l'église. La lutte est terrible. L'abbaye est incendiée, l'église est forcée. Le comte S. Germain reçoit un coup d'arquebusade à la tête dont il mourra quelques mois après. Vainqueurs et vaincus se retirent, laissant l'église et le couvent en ruines. Les moines firent déblayer le terrain, enlever entièrement ce qui ne pouvait être rebâti à peu de frais, poser des contreforts, murer les ouvertures énormes que laissaient la chute des transsepts, des chapelles collatérales qui les accompagnaient et de la nef. (1) Cette dernière restauration de l'église nous a conservé ce qui en reste aujourd'hui. — Je crois que les bâtiments du couvent actuel durent être commencés aussi vers le même temps.

. . . .

. . . .

Le 29 janvier 1673, avant midi, au bourg du Moûtier-d'Ahun, dans l'abbaye dudit lieu, et dans la salle basse d'icelle, ... Simon Bauër, maître sculpteur, demeurant au bourg de Menat, paroisse de Neuf-Église, en Auvergne, ... de son bon gré et de sa volonté, ... s'est obligé aux vénérables Prieur et religieux de la dite abbaye, y demeurants, de faire et parfaire, bien et dûment, un retable de quatre colonnes de huit à neuf pieds avec les chapiteaux et la base, torses, enrichies d'une vigne tout autour en relief; avec corps, arrière corps, architraves et corniches qui suivront l'ordre de Corinthe; avec quatre anges, dont un seul sur chaque colonne; avec leur fronton et une niche entre chacune des deux colonnes, et un ange à genoux sur chaque pilastre des dites niches; avec tous les ornemens marqués et autres que l'on pourra juger nécessaires.

Plus un S. Pierre et un S. Paul; et trois autres figures, qui auront deux ou trois pieds de haut.... et encore fera deux cadres pour les images de S. Roch et de S. Sébastien, enrichis de moulures, avec une petite corniche.

Pour faire ce que dessus, les dits sieurs Prieur et religieux ont promis de fournir tous les bois

(1) Joullieton (Histoire de la Marche.)

nécessaires, et en outre la somme de *huit cent livres*, quatre poinçons de vins, dix septiers de blé, mesure d'Ahun, et vingt-deux livres pour le pot de vin, qui ont été présentement payées.....(1)

Les stalles sont aussi de Simon Bauër; elles ont été sans doute payées au même prix : *huit cent livres* pour ce retable; le double à peine peut-être pour ces stalles ! voilà pour quels prix travaillaient alors les artistes ! et quel artiste que cet Auvergnat dont le nom est inconnu, un homme de Menat, un obscur paysan sans doute, élevé, instruit, maître par le génie seul !

Vous venez d'admirer le portail; entrez dans l'église. Au premier aspect on éprouve un sentiment de pitié. Sous le clocher, deux petits autels adossés aux restes des croisillons; un banc, de vieilles stalles à figures plates, informes; deux statues, l'une en pierre au mur, l'autre en bois doré ornée de bouts de chandelles; point de chaire, des dalles humides, une voûte en hémisphère qui crevasse.

En face, ces sculptures féériques; des milliers de fleurs et de feuilles; grille balustrée; stalles et retable; si la forme antique n'est pas pure, elle est merveilleuse. Quelle végétation vigoureuse et hardie ! Ceps de vignes, beaux raisins murs que flaire le renard, que becquette l'oiseau; levriers hardis, aigles à l'œil fauve, qui convoitent le tout ! Les satires, les chimères, les sphinx avec les anges qui remontent au ciel, et avec les archanges qui déploient leurs ailes et sonnent en vain de cette terrible trompette du Jugement dernier, sans que les vieux abbés couchés sous la pierre du chœur se soient réveillés encore de leur sommeil profond !!... Jésus, Marie, S. Jean, des écussons aux lettres mystiques, des urnes, des gerbes de blé, la confusion dans l'ordre, l'ordre dans la confusion, des encadrements où courent des arabesques capricieuses, enroulées comme des serpents, enlacées comme des éclairs, pensée profonde : la nature, la création animée, la raison, l'imagination, le sentiment, l'ame humaine, élevées à Dieu; forme admirable !.....

(1) Archives de M. Jorrand, notaire à Ahun.

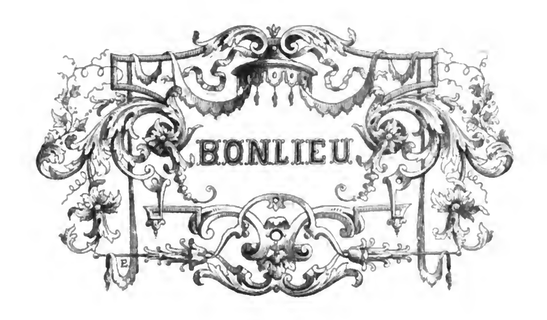
En un mot un chef-d'œuvre! un chef-d'œuvre de Simon Bauër! qui connaît Simon Bauër pourtant? où se trouve son nom?

Le tout était achevé en 1681. En 1768, Jean IX de Nesmond fut nommé abbé du Moutier-d'Ahun; il eut ses bulles le 21 novembre, prit possession le 9 mars 1769 : la Révolution le déposséda. Depuis cette époque, l'église est restée à la commune du Moutier-d'Ahun.

Dans l'histoire de ce monastère, comme on a pu le voir, rien de grand, de merveilleux, qui porte à l'âme; tout est terne, toutefois sans être vulgaire; rien de l'éclat poétique qu'on rencontre ailleurs dans le moyen-âge, poésie imaginative et sentimentale, mais une poésie triste, mélancolique, immobile; poésie du repos et du silence; aspect débile et forte constitution, forte de volonté, d'énergie et de grandeur. Les faits sont de peu d'importance, le sujet comporte peu d'aspect dramatique; quant aux lois des faits, à leur enchaînement, leur génération, leur relation, leur organisation générale, c'est de bien peu qu'elle est plus émouvante. Néanmoins (je ne sais si mon impression sera partagée), ce n'est point sans regrets que j'ai vu tomber ce monastère où vingt-cinq abbés s'étaient succédés, qui comptait quatre succursales dans les diocèses de Bourges et de Poitiers, qui nommait à sept cures autour d'Ahun (de l'Ak-Dunn, de la colline élevée, comme nous disions d'abord), et qui a donné son nom à un bourg que l'industrie rendra peut-être plus florissant un jour que la ville même d'Ahun.

JULES DE DOUHET (DE MONDEYRAND).







L'an de l'Incarnation de Nôtre Seigneur, 1119, une petite colonie détachée de l'abbaye de Dalon vint s'établir dans la Marche, en l'archiprêtré de Combrailles, sous la conduite du chef de la communauté, Géraud de Sales. Vers 1114, ce religieux, natif du Périgord, au village de ce nom, et frère de Grimoard, évêque de Poitiers, dégoûté d'un monde où la paix et l'humilité ne régnaient pas, s'était réfugié à Dalon pour y servir Dieu dans la solitude.

Mais la paix n'est pas de ce monde, et la gloire accueillera l'humilité. A peine établi à Dalon, et fort d'une donation de Gérald de Lastours et de Goulfier, son frère, le bienheureux Géraud se vit disputer, par un moine de Tourtoyrac, la possession de ce marais désert. Pour mettre un terme aux prétentions de son compétiteur, il fallut l'intervention amiable d'Eustorge, évêque de Limoges, de Guillaume de Périgueux, de Maurice, abbé de Solignac, et de plusieurs autres illustres personnages.

Attirés par le renom de ses vertus, les frères vinrent de toutes parts se ranger sous sa conduite. La maison de Dalon n'avait pas de règle écrite, et les religieux n'étaient retenus que par les douces chaînes de l'obéissance volontaire et de la charité; elle devint cependant chef-lieu d'ordre : dix abbayes lui dûrent leur origine, quelques autres reconnurent son obéissance et pourtant un bien petit nombre d'années s'écoula jusqu'au jour où ce rameau fleuri vint, par les soins de S. Bernard, s'enter sur le vigoureux tronc bénédictin de Citeaux.

Un goût profondément poétique se révèle dans les noms imposés à ces abbayes naissantes; le choix des sites, malgré la rapidité de leur établissement, ne fut pas moins digne d'admiration.

En 1117, Notre-Dame du Beuil s'établissait près des bords riants de la Vienne; on posait, en 1119, les fondations de Bonlieu; le Palais de Notre-Dame s'élevait en 1120; la même année, le Prébenoit de la Vierge Marie, toujours digne de son nom après sept siècles, recevait ses premières bénédictions; avant le milieu de ce siècle, s'étaient élevés Bonnaigue toujours arrosé par des eaux fécondes (1143), Aubepierre (1149), Aubasine (1138), et Coiroux (1140). Bonnesaigne toujours fertile clos cette liste en 1163.

Bonlieu ne portait pas encore ce nom. C'était un ténement appelé Mazerolles, dans la paroisse de Peyrat-l'Annonier (1). Au levant, un

(1) Et non Peyrat-la-Noniere, comme on écrit aujourd'hui.


BONLIEU.
P.

bois ombrageant une rive escarpée se mirait dans les eaux de la Tarde. Le cours de la rivière un moment tranquille se repliait autour d'un étroit vallon situé au couchant, en décrivant une courbe gracieuse. Un peu plus loin, les eaux se brisaient sur des rochers qui, en interrompant leur cours, formaient plusieurs cascades. Du reste, l'ombrage des arbres, les escarpements des rochers boisés, l'eau tranquille ou mugissante et sur la tête un coin du ciel bleu étaient les seuls objets que le regard put rencontrer en ce lieu.

Là fut établi le monastère. Aux bienfaits d'Amélius de Chambon, donateur du fond, se réunirent ceux des comtes de la Marche, Bozon et Hugues Brun de Luzignan, des seigneurs de Saint-Priest-la-Feuille, de Saint-Junien et de Saint-Avit. Grace à leurs libéralités, les travaux furent poussés avec vigueur, et en 1141, Gérard, évêque de Limoges, bénit le cimetière et l'église, avec une grande solennité. Alors le nom de Mazerolles fut remplacé par celui de Bonlieu.

La liste des abbés nous a été conservée par les auteurs du *Gallia Christiana*, l'abbé Legros et le P. Bonav. de S. Amable. Nous pourrions, aussi bien qu'un autre, la transcrire ici en y mêlant quelques détails héraldiques. Mais quel lecteur en nos jours apprendrait avec intérêt que Pierre de Saint-Julien portait de sable, au lion d'or, le champ semé de billettes? que Gordon de Genouillac, qui siégea en 1368, portait d'azur à trois étoiles mises en pal d'or, écartelé et bandé d'or et de gueules de six pièces? Ce serait là toute l'histoire de ce monastère; nous l'avons dit ailleurs : l'absence d'histoire n'est-elle pas pour une abbaye la meilleure des histoires?

Ces détails néanmoins ne sont pas indifférents; ils donnent l'explication de l'origine de mille monuments qui n'ont pas d'autre légende. Si le soin qui a relevé tant de blasons les eût tous conservés, nous saurions à qui appartient une statue tumulaire de l'église de Bonlieu et quel est le fondateur du château du Mazeau.



Toutefois, deux tours crénelées et menaçantes, un appareil défensif assez formidable prouvent que ce lieu ne fut pas toujours l'asile de la paix. Sans doute, pendant les guerres de la domination anglaise, et surtout au seizième siècle, le silence de cette solitude fut troublé par le bruit du fer et des combats. En l'absence de renseignements plus précis, nos lecteurs peuvent en toute liberté donner carrière à leur imagination.

En parcourant ces effrayants ouvrages, où la patience bénédictine a réuni à si grands frais les listes complètes des prieurs et des abbés de chaque monastère, qui n'a pas regretté que l'image des monuments eux-mêmes vint si rarement égayer la gravité de ces pages? Combien d'hommes illustres, de faits précieux pour l'histoire ne vivaient plus déjà que dans les œuvres d'arts consacrées à leur mémoire ou élevées par leurs soins? Que les Bénédictins aient consigné rarement dans leurs livres la beauté et l'originalité des sites, cela se conçoit. Sur notre sol de granit la nature sera toujours féconde en frais paysages et ses beautés toujours nouvelles peuvent être patientes. Mais les œuvres de l'art chrétien ne sont pas éternelles comme la foi qui les éleva, et nos monuments, quoique taillés dans ce granit qui brave les âges, ont trouvé dans l'indifférence et dans une haine peu courageuse, des ennemis plus cruels que le temps.

Le crayon de notre collaborateur fut donc bien inspiré en sauvant une image de ces ruines condamnées à périr. Encore quelques années et on cherchera en vain la place où furent les cent quatorze abbayes limousines. Que ce livre en conserve au moins un souvenir modeste!

Laissant donc le crayon montrer ce qui ne saurait se décrire, nous allons procéder à l'examen archéologique des lieux.

Entre Peyrat et Bonlieu le paysage a peu de caractère. Le chemin

traverse tour à tour des champs cultivés ou des landes sans arbres ; le sol n'est accidenté qu'aux environs de l'abbaye. Près d'arriver, on descend une pente rapide, et après quelques pas Bonlieu apparaît avec ses tours menaçantes. Cette vue inattendue est pleine de charme : la verdure, l'eau, les constructions monastiques et militaires frappent en même temps le regard. Les monuments du douzième siècle ont toujours un caractère sévère ; aussi, trompé par la vue de l'église romane et des fortifications qui l'avoisinent, le voyageur prendrait volontiers le monastère pour un château féodal.

A l'ouest et en avant du seuil, deux rangées d'arbres séculaires couvrent de leur ombre une source protégée par une voûte de pierre. Ces plantations, dont les moines ne devaient pas jouir, étaient un des bienfaits des abbayes cisterciennes ; elles ont été respectées au Moutier-d'Ahun, au Palais et à Obasine.



vant de pénétrer dans l'abbaye, faisons le tour de son enceinte. Le vallon est étroit ; on dirait que le fondateur n'a voulu laisser à ses religieux qu'une vue sur le ciel. Mais dans son peu d'étendue, ce site réunit les beautés propres à tous les paysages : des eaux endormies et des cascades mugissantes, la verdure des prairies et l'ombre des bois suspendus aux flancs des collines, les cultures d'une plaine unie contrastant avec un sol accidenté et sauvage. Qu'un autre bienheureux Géraud de Sales reparaisse ; il reconnaîtra encore sa solitude chérie ; il la retrouvera fertilisée, parée de grands arbres ; il pourra encore méditer au bruit des cascades sur les ponts légers qui les traversent. Et nous qui, du Nord au Midi, dans un but facile à deviner, avions visité presque toutes les abbayes limousines, nous trouvions encore à admirer en ce lieu.

Les constructions forment un trapèze. Près de la porte s'élève un immense bâtiment carré, enté au quatorzième siècle sur les deux premières travées de l'église romane. Sur la même ligne et un peu en arrière une haute tour ronde, couronnée d'une galerie crénelée, commande l'entrée du préau. Les lieux réguliers le ferment au levant. La longue ligne des fenêtres de la façade postérieure domine un jardin entouré par la Tarde. Ces vastes constructions où le goût du propriétaire actuel n'a rien changé à la distribution primitive, ne sont pas antérieures au dix-septième siècle. On y admire quelques sculptures intéressantes et un tableau de Rembrandt.

A défaut d'autres titres, l'église, par sa conservation merveilleuse, sa vaste étendue et son antiquité, mériterait l'intérêt principal. Bâtie en pierres de grand appareil, elle a la forme d'une croix latine sans collatéraux, terminée à l'orient par trois absides semi circulaires. *Sa longueur atteint près de deux cents pieds.* C'est bien l'édifice consacré par l'évêque Gérard en 1141. Tous les caractères archéologiques, d'accord avec les textes, lui assignent pour date la première moitié du douzième siècle.

A l'extérieur, les contreforts ont peu de saillie; ils correspondent à l'intérieur alternativement avec des pilastres plats et des colonnes cylindriques supportant les arcs doubleaux de la voûte en berceau. A l'intersection de la nef et du transept s'élève une coupole sur pendentifs. L'abside principale est pentagonale à l'extérieur et circulaire intérieurement. Deux rangs superposés de courtes fenêtres en ogives (lancettes écourtées) l'éclairent. Le modeste autel de pierre roman est encore debout, adossé au mur. A l'exception du transept méridional à demi renversé, on ne sait trop dans quel but, la conservation laisserait peu à désirer. Pourquoi, depuis plus de cinquante ans, le sanctuaire et le chœur sont-ils sans toiture? Des arbres, toute une forêt de gros arbres étrangers à la Flore du lieu, ont pris racine sur la voûte, et les pluies d'un demi siècle en la creusant comme un crible ont préparé la

place des racines des plantes parasites. Cette eau qui, par les joints de la voûte, par les baies sans clôture, lave incessamment les murs, a respecté la décoration peinte à l'occasion de la consécration de l'édifice en 1441 ; elle est formée de croix grecques feuillagées, encadrées par des cercles.

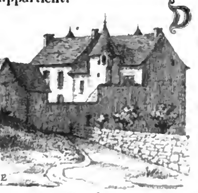


ne autre peinture curieuse se voit sur le mur du transept nord ; c'est une colossale figure de saint encadrée par un arc trilobé. Dans le sanctuaire, un réseau rouge, semé de fleurons, tapisse le mur. Au-dessus, dans des divisions carrées ou octogonales décorées de fleurs on lit : P. Blali — $\frac{A}{M}$ — Jhcs. Ces caractères gothiques sont du quinzième siècle. C'est aussi la date d'un banc sculpté, de la menuiserie la plus riche, dont chaque jour des visiteurs indiscrets détachent quelques fragments.

Une statue tumulaire d'abbé, grande comme nature, mais d'un mauvais ciseau, est couchée dans la nef. Le défunt tient entre ses mains un écusson chargé de deux fasces et en chef de trois besans. Les émaux ne sont pas indiqués. Nous retrouverons tout à l'heure ces armes, sommées d'une crosse, sur la clé de voûte du château du Mazeau. Le lien auquel est suspendu l'écu armorié porte cette inscription en caractères gothiques *Jinib* ou *Jinis*. Tout annonce encore une œuvre du quinzième siècle. La chapelle ou se retrouve son blason accompagné des insignes de sa dignité est bien de cette époque.

Cinq baies éclairent l'abside. Au sommet de la fenêtre centrale, est conservé un débris de vitrail très curieux. Cette baie, destinée à éclairer l'autel dans une partie très obscure de l'édifice élevée de quelques pieds seulement au-dessus de la table de pierre, était occupée par un vitrail en verre gris sur lequel les plombs dessinaient des ornements courants

dont le motif se retrouve souvent sur les monuments du douzième siècle. Serait-ce là un débris du vitrail primitif? Cette découverte serait du plus haut intérêt. Elle apprendrait comment dans les parties obscures on décorait, sans diminuer le jour, le vitrage des églises romanes. Ce fait, nous le répétons, serait du plus haut intérêt pour l'histoire de la peinture sur verre. On sait que les vitraux antérieurs au douzième siècle sont fort rares. Malheureusement les inductions puisées dans des ressemblances de forme ne nous ont pas paru suffisantes pour trancher une si importante question. Un fragment de ce vitrail qu'on veut bien nous promettre, nous permettra bientôt, à l'inspection du verre soufflé ou coulé, de décider à qu'elle époque il appartient.



Château du Mazeau.

De l'édifice religieux nous passons à un édifice moitié civil, moitié militaire, qui paraît en avoir été une dépendance. Le château du Mazeau, à un quart de lieue de là, est défendu par des tours et une ceinture crénelée. Dans l'enceinte, les bâtiments à porte en accolade avec feuilles frisées, les croisées à moulures gracieuses, un air de solidité et d'élégance n'annonceraient guère l'habitation de quatre ou cinq familles de laboureurs. Ces bonnes gens préparent leurs repas sous la grande cheminée gothique décorée de peintures de chasse et de blasons chevaleresques. Nous y avons relevé les armoiries suivantes : au-dessous d'un écusson écartelé et bordé, les émaux sont effacés, se lit la devise : NIL NISI CONSILIO; sur une autre cheminée, un écu mi-parti et fascé, surmonte l'inscription : NASCENDO MORIMUR VICTURI; ailleurs, au-dessous d'un aigle aux ailes éployées, on lit : PROEPETE PENNA.

Une partie plus moderne du château, terminée, selon l'inscription,

en 1620, est décorée d'ornements en terre cuite dont la saillie et la couleur produisaient, sur le blanc du mur, un excellent effet. La Creuse ne fournit pas d'autre exemple de cette décoration à la fois économique et originale.

Arrivons à la chapelle, but et terme de cette excursion. Une clé pendante de la voûte sottement détruite l'an dernier est élégamment sculptée. Elle porte un écusson sommé d'une crosse. Nous y retrouvons les armoiries portées par la statue tumulaire de Bonlieu. Un abbé de Bonlieu posséda donc ce fief au quinzième siècle.

Si la place ne nous faisait défaut, une courte excursion nous permettrait de visiter dans le voisinage l'église de Peyrat-l'Annonier et le château de Chiroux, immense donjon carré. Mais l'espace va nous manquer; mieux vaut dire un mot des abbayes sœurs de Bonlieu. Dans la Corrèze, N. D. de la Valette, Bonnesaigne et Coiroux sont en ruines; l'immense église d'Obasine toujours ouverte au culte, montre encore avec orgueil le tombeau de son fondateur Saint Étienne où la pierre a germé et fleuri. Dans la Creuse, la chute du clocher de N. D. du Palais, en renversant la voûte, a amené la ruine de l'édifice; Nous en avons dit un mot. Il est consolant toutefois de penser que la Révolution n'est qu'à demi coupable de cette destruction.

Le Pré-Benoît s'élève toujours en face de ses prairies immenses. Adossés à une colline, environnés par un ruisseau, les bâtiments attirent le voyageur. Mais en approchant, le cœur se serre à la vue des ruines : l'église a été saccagée par une spéculation impuissante. N'imagina-t-on pas un jour de paver une route avec sa voûte? Qu'on nous dise combien il a fallu de livres de poudre pour la jeter à bas; elle est tombée ne formant qu'un seul bloc où le ciseau a dû s'émousser; et ses ruines attesteront longtemps l'impuissance d'une spéculation absurde. Du moins, une consolation nous reste : l'église de Bétête a reçu trois reliquaires doublement précieux et curieux, provenant du trésor de cette abbaye.



Seule entre les abbayes cisterciennes de la Creuse, l'église de Bonlieu est debout. Formons le vœu de voir le propriétaire comprendre toujours l'importance d'un monument qu'en notre siècle positif, un demi million n'élèverait pas. Que donnerait sa destruction? quelques pierres? Il nous semble que c'est ce qui manque le moins à la Creuse. Oui, nous l'espérons, la plus belle, la plus vaste, la mieux conservée des abbayes réunies dans notre pays sous l'obéissance de Saint Bernard ne périra pas. L'appel adressé à l'intelligent possesseur sera entendu; des soins protecteurs retarderont la chute de l'abside. Et cette pensée nous console un peu; et nous nous estimons heureux de vivre en ces temps intermédiaires où le niveau d'une civilisation monotone laisse encore debout ces témoins d'une grandeur irrécusable, où le passé ne nous apparaît plus que purifié par ses malheurs.

Il faut le dire : bien des personnes poursuivent dans ces monuments un passé qu'elles détestent; bien des esprits, même parmi les meilleurs, ne voient ces institutions pieuses qu'à travers le récit exagéré des fautes et des abus du dix-huitième siècle. Mais quelle institution française ne s'inclinait pas alors sous le poids de l'universelle décadence? Oublie-t-on que la commende était venue enrichir des abbés non résidents et relâcher la discipline de maisons abandonnées, sans direction et sans autorité? Ce sera la faute à jamais reprochée de ce dix-septième siècle qui fit d'ailleurs de si grandes choses.

Soyons justes envers un passé qui pratiqua avec tant d'ardeur le dogme de la fraternité chrétienne, qui fertilisa les déserts, ouvrit des asiles à la faiblesse opprimée, aux lettres, et au repentir : s'il y a

encore un peu d'art dans notre province dédaignée, si la pierre s'est animée dans la solitude, si l'industrie n'a pas tout courbé sous le joug d'une plate uniformité, c'est encore aux abbayes que nous le devons. Or, qu'on n'oublie cet axiome de la sagesse éternelle : *l'homme ne vit pas seulement de pain ;* mais encore de bonnes pensées, de reconnaissance et de foi.

Qu'ils aient fleuri dans le vallon étroit près du torrent, comme Bonlieu, ou sur la côte abrupte, au penchant des abîmes, comme Lartige, les monastères embellissent de leur présence des lieux ignorés sans elle et le charme du souvenir des vieux âges, du passage de l'homme, s'y unit aux beautés d'une solitude fertile. Pour nous, qui les voyons avec l'œil du Chrétien et du Français, toutes ces pierres sont éloquentes. Nous ne renions pas le passé qui éleva ces cathédrales, l'éternel désespoir de notre civilisation; au lieu donc de craindre ces temps, il vaudrait mieux les imiter.

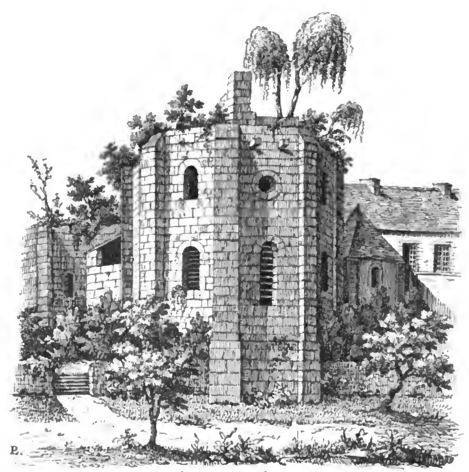
Telles étaient les pensées à la fois douces et tristes qui remplissaient notre cœur en cette solitude de Bonlieu. Et aurait-il pu en être autrement? Sur les murs notre œil retrouvait la décoration peinte à l'occasion de la consécration de l'édifice, en 1141 ; et en 1843, l'église encore debout est condamnée à ne plus voir les saintes solennités. Dans la nef déserte et silencieuse dormait l'image de pierre d'un abbé du XV[e] siècle; le passé n'est plus représenté ici que par un tombeau. Sur le mur se montrait à demi voilée par l'humidité une austère figure de saint. Le ciment qui soudait les claveaux de la voûte absidale a été emporté par la pluie. En mille endroits se montre le ciel au travers d'un réseau de pierres.

Cependant le calme majestueux du vaisseau trompait encore nos regards; il nous semblait qu'à chaque instant la porte du cloître allait s'ouvrir et livrer passage aux blanches robes cisterciennes.

Rien, en troublant la solitude de cette grande nef, ne vint nous arracher à ce triste retour. Seulement, sous le gémissement de la brise,

on entendait par moments l'éternel soupir des cascades; sur le chœur bruissaient les feuilles agitées par le vent, et du haut de la voûte, tombaient, à intervalles, quelques gouttes d'eau, continuelles et lentes; on aurait dit les larmes du fondateur pleurant du haut des cieux sur son église abandonnée!

L'ABBÉ TEXIER.



Abside de l'église de Bonlieu.





ans le Nord de la Haute-Marche, entre la petite ville de la Souterraine et les ruines féodales de Crozant, au milieu de vastes prairies arrosées par de limpides ruisseaux, s'élève le château de Saint-Germain-Beau-pré. Le regard du voyageur s'y repose sur une de ces nobles demeures de la Renaissance trop rares dans nos contrées. L'aspect en est presque moderne. L'orangerie marchandée par le prince de Talleyrand est digne d'un château royal, la sombre verdure des maronniers tranche sur la toiture d'ardoise parsemée de fleurs de lys d'or, et rien ne rappelle que ce

château fut fondé vers la fin du VIII[e] siècle, par un officier de l'armée de Pepin-le-Bref.

La maison de Foucault posséda la terre de Saint-Germain durant l'espace de neuf siècles. Alliée aux Larochefoucault et aux Mortemart, elle eut aussi sa propre illustration : elle partagea toujours la bonne et la mauvaise fortune des rois de France avec le plus chevaleresque dévoûment. Un Foucault figure à la cour de Luzignan, roi de Jérusalem; un autre, frère d'armes de l'héroïque Jeanne d'Arc, accompagne Charles VII à Reims; un troisième est blessé, à côté de Henri IV, aux journées d'Arques et d'Ivry, et un de ses descendants, à la bataille de Lens, mérite les félicitations du grand Condé.

Lorsqu'éclata la grande Révolution religieuse du XVI[e] siècle, les Foucault embrassèrent les idées nouvelles. Catholiques zélés jusqu'à cette époque, la plupart des églises des paroisses voisines avaient été fondées ou restaurées par leur munificence : la magnifique église de Bénevent avait été bâtie presque en entier par un Foucault, abbé du monastère de cette ville; mais une fois entrés dans le parti de la Réforme, ils le servirent avec une impétuosité qui les mit tout d'abord à la tête des Calvinistes de la Province.

Gaspard Foucault fut le premier de sa famille qui abandonna la vieille foi. Par ses ordres, en 1587, après la prise de Châteauponsat, le prieuré de Lartige fut pillé et ses soldats couvrirent leurs chevaux des ornements sacrés. Après la mort tragique de Henri III, Henri de Navarre reconnu roi dans la Marche, le nomma Gouverneur de toutes les places de cette contrée qui tenaient son parti. Intrépide jusqu'à la témérité, il fut fait prisonner devant la place de Laurière, qu'il voulait enlever aux ligueurs et délivré par le vicomte de Châteauneuf, qui s'empara de la place et la livra aux flammes. En 1591, il fut tué d'un coup d'arquebuse sous les murs de l'abbaye d'Ahun qu'il assiégeait.

Gabriel Foucault, son fils, se hâta de le venger. On racontait que le seigneur de Saint-Germain avait été frappé de la propre main du


S.t GERMAIN-BEAU-PRE.

sieur de Toirac, qui était à la tête du parti de la ligue dans la Marche. Suivi de deux cents cavaliers, Gabriel alla attaquer le château du Maslaurent, près Felletin, appartenant à Toirac, où le ligueur s'était renfermé. Des pétards lancés contre les portes du château ouvrirent la brèche par laquelle les soldats se précipitèrent dans l'intérieur. De Toirac, avec tous les siens, fut passé au fil de l'épée et son corps fut transporté comme trophée au château de Saint-Germain.

On était en 1605, l'année de la conspiration du comte d'Auvergne et du duc de Bouillon. Le midi de la France qui avait naguères regardé le roi de Navarre comme un compatriote, répudiait le roi de France comme un ennemi. Pour apaiser les ferments de troubles, Henri IV parcourut ces provinces avec une petite armée. Il convoqua, en Limousin, une chambre des ***grands jours*** et, d'après l'expression de Sully dans ses Mémoires : « Il y eut dix à douze têtes qui volèrent. » En passant à la Souterraine que désolait une terrible épidémie, le roi se ressouvint d'un de ses compagnons d'Arques et d'Ivry, et il se rendit à Saint-Germain. Pendant huit jours, avec sa suite grossie de toute la noblesse des environs, il se livra au plaisir de la chasse dans le parc et la vaste forêt qui l'entoure. La dépense extraordinaire, dit le journal de l'Intendant, occasionnée par les soixante personnes de la compagnie du roi, ne s'éleva pas à plus de soixante-dix livres tournois. Gabriel Foucault avait cependant à traiter avec le royal visiteur toute la noblesse de la cour, Sully, Delanoue Bras-de-Fer, le grand écuyer de Bellegarde, Lesdiguières, Latrimouille, Montmorency, et Mesdames de Morel, de Vendôme, de Châtillon et de Rohan. En souvenir de sa visite et pour récompenser d'anciens services, Henri IV ajouta une troisième fleur de lys à celles que l'on voyait déjà dans les armes des Foucault. Dès lors, ils portèrent d'azur semé de fleurs de lys sans nombre. On montre encore la salle où coucha Henri IV pendant son séjour à Saint-Germain, et elle conserve son nom.

Malgré l'abjuration du roi, Gabriel Foucault était resté Calviniste.

Henri IV ne l'en avait pas moins toujours regardé comme un serviteur fidèle, et le couteau de Ravaillac, en enlevant à la France un grand monarque, priva le seigneur de Saint-Germain d'un protecteur et d'un ami. Gabriel épousa vers cette époque Jeanne Poussard, fille du seigneur du Vigean.

Marie de Médicis était régente, un Italien remplaçait Sully : ç'en était assez pour inquiéter les Protestants et enhardir les Catholiques. Le maréchal d'Aulmont, gouverneur de Dun, était un des chefs du parti catholique de la Province. Poussé par une basse jalousie et une haine qui datait des guerres de la Ligue, exagérant quelques bruits de révolte des Calvinistes de la Marche, il désigna Foucault comme le chef d'une ténébreuse conspiration et surprit un ordre pour mettre garnison, au nom du roi, dans le château de Saint-Germain.

Gabriel était absent, ne prévoyant aucun danger, lorsque d'Aulmont vint signifier l'ordre royal, accompagné d'une partie de la garnison de Dun. Jeanne du Vigean ne voulut rien décider en l'absence de son mari, et elle fit armer tous les gens de sa maison. La troupe des assiégeants campa alors dans le champ dit de la Faisanderie, le maréchal fit avancer quelques pièces de canon et commença à battre le château. Une partie des murailles de l'ouest, fortement ébranlée par le boulet, s'écroula vers la fin du second jour du siège. Toute résistance était dès lors impossible, et Jeanne se rendit à discrétion. Le château fut livré à un pillage complet, démoli jusqu'au premier cordon, et quand l'œuvre de destruction fut accomplie, d'Aulmont se retira emmenant prisonniers la courageuse châtelaine et ses fidèles serviteurs.

Le maréchal d'Aulmont ne jouit pas longtemps de son triomphe. Ses odieuses calomnies furent découvertes, le gouvernement de Dun lui fut enlevé : il fut condamné à faire relever à ses frais le château de Saint-Germain et à faire amende honorable à son ennemi. Foucault obtint à la même époque le gouvernement de la Haute et Basse Marche en échange du gouvernement d'Argenton qu'il tenait pour les Calvinistes.

Ce retour de faveur fut peut-être le prix d'une promesse d'abjuration. Le cardinal de Richelieu, qui venait de prendre la Rochelle et de faire démolir le château d'Aubusson, vieux rempart des Calvinistes de la Haute-Marche, n'avait pas de telles faveurs à accorder à un ennemi : Foucault promit de se faire Catholique. L'archevêque de Bourges, Roland Hébert, vint à Saint-Germain pour l'instruire et recevoir son abjuration qui eut lieu en grande solennité à Magnac. Sa femme et ses enfants suivirent son exemple. En 1639, Louis XIII lui engagea les seigneuries de Dun et de Crozant, et trois ans après il mourut au château de Saint-Germain-Beaupré, peu regretté, dit un chroniqueur, des peuples de la Marche et des petits propriétaires ses voisins qu'il molesta pour former son grand parc. Son fils Henri lui succéda dans tous ses gouvernemens et obtint l'érection de la seigneurie de Saint-Germain en marquisat.

On était au temps de la Fronde, qui ne fut pas seulement une guerre de chansons mais une Révolution populaire dans son principe. On en a ri, peut-être seulement parce qu'elle a échoué. En effet, dès que le prince de Condé se fut jeté aux bras des Espagnols pour éviter les vengences royales, une rapide réaction contre la Fronde commença, et le retour du roi dans Paris marqua la fin des troubles. Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, frère unique de Louis XIII, avait été la plus ardente et la plus romanesque des nombreuses héroïnes de cette époque. Le 21 octobre 1652, un ordre royal qui exilait Gaston, Madame de Longueville, tous les seigneurs de la Fronde et douze conseillers, fixait pour résidence à Louise de Montpensier le château de Saint-Germain-Beaupré.

Les appartements de Mademoiselle, occupant l'aile de l'est, étaient dignes d'une fille de France. La chambre à coucher conserve encore une partie de ses ornements. La cheminée sculptée dans le style de l'époque est en marbre blanc ; une table en marbre vert supportée par deux licornes est l'œuvre d'un ciseau habile, et de belles tapisseries représentent la mort de Cléopâtre et le triomphe d'Auguste. Au milieu du grand

salon était un balcon donnant sur les fossés, où chaque matin, après son déjeuner, Mademoiselle se rendait. « A Saint-Germain-Beaupré, dit-elle dans ses Mémoires, je fis la plus grande chère du monde, surtout en poissons d'une grosseur monstrueuse que l'on prend dans les fossés qui sont très-beaux. On leur donne à manger d'une manière extraordinaire : on sonne une cloche et ils viennent tous. » Du haut de son balcon, elle aimait à jeter du pain aux grosses carpes qui venaient régulièrement, averties par le son de la cloche, chercher leur nourriture.

Mademoiselle de Montpensier se résigna de bonne grâce à son exil. Il eut été sans doute bien difficile de reconnaître dans la rêveuse et oisive jeune femme, la fille de France qui avait marché à la tête d'une armée, pendant que galopaient autour d'elle ses brillants aides-de-camp en jupons : les comtesses de Fiesque, de Frontenac et la duchesse de Sully. Mais les temps étaient changés. La Fronde était proscrite jusque dans ses souvenirs, et Mademoiselle elle-même songeait peut-être qu'il est doux de remplir avec calme sa destinée et dangereux de sacrifier le bonheur aux jouissances inquiètes de la gloire. La tradition raconte qu'elle aimait les promenades longues et solitaires durant lesquelles elle pouvait évoquer à son gré le brillant fantôme du passé. Elle aimait surtout à diriger ses pas vers l'extrémité de la forêt, sur les bords du ruisseau de Loiroux et un hameau qui s'élève maintenant à cet endroit y perpétue par son nom le souvenir de la noble exilée.

Les portes crénelées qui furent élevées aux principales issues du parc datent de cette époque, la plus brillante de l'histoire de Saint-Germain-Beaupré. Henri Foucault déployait une magnificence toute princière. Quatre pages servaient à table et six musiciens jouaient pendant les repas. L'appartement de Henri IV était transformé en une galerie de précieux tableaux. En souvenir de sa visite, le Béarnais avait envoyé à Saint-Germain son portrait et celui des principaux personnages de sa cour; les portraits des hommes remarquables du règne de Louis XIII complétèrent cette brillante collection.

Un frère de Henri Foucault, Charles, comte de Crozant et du Dognon, fut d'abord page du cardinal de Richelieu, puis attaché à la personne du duc de Fronsac. Revêtu de la charge de vice-amiral, il servit sous le Duc au combat donné devant Cadix, en 1640. Mêlé aux troubles de la Fronde, il fut un des adversaires de la Cour jusqu'en 1653. Il abandonna alors le parti du prince de Condé et eut pour récompense une forte somme d'argent et le titre de Maréchal de France. Il joignit aux armoiries de sa famille deux ancres croisées. N'ayant point eu d'enfants de son mariage avec Marie, fille du seigneur de Dompierre, ses biens passèrent à Louis Foucault, son neveu, marquis de Saint-Germain, comte de Dun et Gouverneur de la Marche.

Louis, qui devait être le dernier des Foucault, avait été élevé à Versailles. Fatigué de bonne heure de l'éblouissant tumulte de la Cour, il se retira à Saint-Germain, où Louis XIV lui envoya, en témoignage de son souvenir, son portrait peint par Mignard. On le voit encore dans l'appartement voisin de la salle de Henri IV, avec celui de Mesdames de Saint Germain, de Montespan, de la Tournelle et de Maintenon.

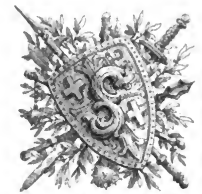
A la mort de Louis Foucault, la terre de Saint-Germain-Beaupré passa à Anne-Françoise, sa fille, femme du chevalier d'Auroy. Veuve et sans enfants, elle vendit, le 27 juin 1768, à Nancy, toutes ses propriétés de la Marche, du Berry et du Poitou, au marquis de Persan, pour la somme de 500 mille livres. Depuis 1789, Saint-Germain a plusieurs fois changé de propriétaires; le dernier a été M. le comte de Villemotte.

Nous n'aurions peut-être pas eu le courage d'écrire ces lignes si nous n'eussions cherché à oublier un fait accompli maintenant : le château de Saint-Germain-Beaupré n'existe plus. Son dernier propriétaire a cru à l'impossibilité de le réparer et il l'a, depuis quelques années, abandonné au marteau des démolisseurs. Adieu donc, nobles salles toutes pleines du souvenir du roi Henri et de la *grande Mademoiselle;* adieu allées sombres, terrasses embaumées, où le regard rêveur croyait voir apparaître derrière l'oranger quelqu'une des grandes dames du vieux temps,

Chevreuse, Longueville ou de Théanges; adieu noble château, qu'une baguette magique semblait avoir transporté dans nos montagnes et qui nous fesait rêver de Chambord ou de Fontainebleau. Encore un vieux donjon qui tombe, encore une ruine qui se fait. Crozant n'est plus qu'un monceau de débris suspendu sur un gouffre : le château de Dun la catholique est entièrement rasé; Bridiers ne possède plus qu'une tour croulante, retraite des oiseaux de proie. Dans cette partie de notre Province, comme dans toutes les autres, le temps et les hommes n'épargnent aucun des monuments du passé, et la vieille Marche n'aura bientôt, pour attirer le voyageur, que ses vertes vallées, ses frais ruisseaux et ses montagnes embaumées par les genêts et le chèvrefeuille.

Paul RATIER.





Si la vieille majesté des ruines du château royal de Crozant, si la grandeur sauvage du paysage qui les encadre, ne venaient frapper les regards, l'incertitude dans laquelle est enfouie son histoire suffirait seule pour attirer notre attention. Ce nom de Crozant a tant résonné à nos oreilles et grandi dans notre imagination, et, c'est à peine si, penchés vers le passé, nous pouvons découvrir pourquoi il fut grand !.. On dirait que les chroniqueurs de nos vieux livres, si riches souvent en détails sur les plus petites localités de notre France, ont craint de toucher à ce monument gigantesque, et, ont compris que, s'ils gardaient le silence, sa grande ombre se prolongerait plus imposante à travers l'oubli et le mystère des âges. Si l'histoire nous apporte quelques récits, c'est seulement pour nous apprendre que la forteresse de Crozant existait sous les rois de la

1re et de la 2me race; lorsquelle a ainsi établi sa vieille noblesse, — elle se tait.

Sur les confins du département de la Creuse, vers le Nord-Ouest, la nature change brusquement d'aspect : ce n'est déjà plus ce ciel à teintes tantôt grises et mi-obscures, dans lesquelles le regard se plonge comme dans un brouillard, et tantôt d'un bleu vif et limpide, — contraste si frappant dans les pays de montagnes, — l'horizon semble s'agrandir, les flots de la lumière se balancent plus libres dans les airs, les changements de température deviennent moins fréquents. Aux collines élevées, aux gorges profondes succèdent les vertes plaines arrosées par l'Indre. La campagne heureuse et fertile de la Touraine commence, et, la terre inculte et sauvage de la vieille Marche vient présenter les dernières crêtes de montagnes qui la sillonnent dans tous les sens et dessinent des paysages si variés. — Sur ces derniers rochers s'élèvent les ruines du château royal de Crozant. Comme le nid de l'aigle est posé pour défendre l'entrée des montagnes sur la cime la plus escarpée, il semble que la vieille forteresse a été construite en ces lieux pour protéger, et le désert qui l'entoure et les masses granitiques qui s'étendent derrière elle. Ses fondations sont assises sur le roc, et à plus de 60 mètres au-dessus du niveau de la Creuse et de la Sédelle qui viennent, à ses pieds, briser leurs flots torrentueux, et les confondre en un gouffre profond. L'entrée de la forteresse était défendue par un pont-levis qui aboutissait à une vaste cour. De cette première enceinte l'on pénètre dans une seconde cour où l'on trouve un puits profond de forme cônique; il descendait sans doute jusqu'au niveau des deux rivières, et servait, pense-t-on encore, de passage souterrain pour opérer une sortie dans la campagne, lorsque le château était assiégé... Près de ce puits est une vaste tour carrée de 24 mètres; — plus loin on voit encore les ruines de cinq autres tours dont deux sont carrées et trois sont rondes. A la tour Nord-Est, la plus importante et la plus élevée (elle pouvait bien avoir 30 mètres de hauteur), est scellée une nouvelle tour, mais


CROZANT.

bien moins large. Un escalier construit avec art dans cette tour, descendait jusqu'à la Creuse.

On se fera peut-être une idée de la grandeur de ces ruines, du coup d'œil imposant qu'elles présentent, lorsqu'on saura qu'il faut près d'un quart d'heure pour aller de la place où était le pont-levis à la tour de l'Ouest, à l'autre extrémité, sur le versant du rocher, vers la Sédelle.

Si nous sommes privés de documents précis sur l'origine et la fondation de Crozant, les commentaires ne manquent pas à cet égard. Les uns ont voulu voir dans cette masse gigantesque de pierres une œuvre des Romains. D'autres ont voulu remonter plus haut : les Romains n'auraient fait que fortifier la position ; — les murs de Crozant étaient de la même construction que ceux de Bourges. Or qui n'a entendu parler de l'antiquité de Bourges... On se rapproche du déluge...

Quelles que soient les probabilités sur lesquelles on peut établir la première de ces assertions, nous croyons qu'on approcherait plus de la vérité si l'on assignait pour époque de la fondation de Crozant le Vme ou VIme siècle. Il est à présumer en effet que les rois Visigoths l'auront fait construire, ainsi que plusieurs autres châteaux forts dans la même contrée, pour défendre les frontières de leurs États, soit contre les attaques des Romains qui essayaient de reprendre le terrain qui leur échappait chaque jour, soit contre les incursions des nations Germaniques. Dans les cartes de Géographie antérieures au VIIe et VIIIe siècle, et elles sont nombreuses, nul indice qui puisse faire reconnaître Crozant, tandis que l'on trouve, notamment dans un recueil publié par Guillaume Vaissette, de Toulouse ou d'Alby, et très estimé pour ses recherches sur l'ancienne Gaule, non précisément l'indication du mot Crozant, dans le VIIIe siècle, mais bien le signe qui indique une forteresse, et, ce signe est placé précisément vers la jonction de la Creuse (Crosa) et de la rivière aujourd'hui la Sédelle. Ce nom de Crozant n'est venu sans doute que plus tard ; et, l'étymologie la plus simple ne serait elle pas aussi la plus probable ?.. Crozant.. situé, posé, sur la Creuse,

Un passage d'Eginhard qui nous a laissé une histoire de Charlemagne pourrait nous faire croire que le grand empereur s'arrêta à Crozant. Belleforest, dans son histoire des Neuf Charles, n'hésite pas à le reconnaître.

Le même Eginhard, et un moine nommé Adelme, dans leurs Annales sur le règne et les actes de Louis le Pieux, nous parlent d'une forteresse sur les limites de l'Aquitaine, où se rendit ce roi, lorsque malheureux père il vint combattre son fils Pépin révolté contre lui. Nous citons ce dernier historien :

« Hieme jàm peractà venit Ludovicus rex in fines Aquitaniæ, ad flumen Crosam, et ibi aliquandò in castellum stetit. »

Ce passage est plus explicite que celui qu'on pourrait donner d'après Eginhard, et qui a trait au grand empereur Charles : ***Venit ad flumen Crosam***; la Creuse est nommée; la forteresse le serait si elle avait eu un nom. Des écrivains exacts, comme ceux dont nous parlons, contemporains (Eginhard vivait vers 840 et était, dit-on, le gendre de Charlemagne), n'auraient pas manqué de le faire. S'ils ne l'ont pas fait c'est que le nom n'existait pas, et d'après ce que nous avons déjà dit, on peut déduire qu'ils désignaient la forteresse, plus tard Crozant.

Sous Charles le Chauve et ses faibles successeurs, les Normands, dont l'apparition avait fait répandre des larmes à Charlemagne, font irruption sur le sol Français; ils pénètrent jusqu'au centre de la France, dans le Limousin, le Berry, et viennent se heurter contre ***un fort placé sur la Creuse.***

(Mémoires sur les incursions des Normands, publiés dans la collection des historiens Français.)

Aux temps des Croisades le nom de Crozant est connu!. Les bandes de Cottereaux, de routiers qui ont succédé aux Normands ravagent le pays et n'osent, en différentes occasions, approcher de la forteresse de Crozant qui les menace.

(Brigandages et méfaits de tous soudards dans la Marche-Limousine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. — Limoges, Anonyme, 1599.)

Les faits et les évènements se précipitent. Maintenant Crozant sera nommé souvent dans les guerres, et les dissensions intestines de la France :

En 1356, cette même année où le roi Jean perdit la bataille de Poitiers, Guillaume Foucault, capitaine du château de Crozant, le défend avec succès contre le célèbre prince de Galles. —

Charles VII, *roi de Bourges*, fait reconstruire une partie des murs qui menaçaient ruine. —

Les comtes de la Marche habitent Crozant durant une partie de l'année. François Ier, le roi chevalier, y vient rendre visite à la duchesse d'Angoulême. —

En 1605, Henri IV se rappelle un de ses anciens compagnons d'armes, Gabriel Foucault, Gouverneur de Saint-Germain-Beaupré, Crozant et autres lieux; il se rend à Saint-Germain, et le gouverneur pour fêter son hôte le conduit jusqu'à Crozant « le plus beau joyau de sa couronne de comte. » —

En 1652, exilée à Saint-Germain-Beaupré, Mademoiselle de Montpensier, l'héroïne de la Fronde qui avait elle-même mis le feu à la mèche des canons de la Bastille, qui tiraient sur les troupes royales, vient à Crozant et ne peut retenir un soupir à la vue de ses tours ruinées et toujours imposantes !. —

C'est qu'en effet la terrible forteresse n'était déjà plus. Le 10 juin 1588, il se livra un combat sanglant dans la Haute-Marche, entre les Huguenots et les soldats de la Ligue. Les Huguenots furent mis en déroute, et plusieurs des seigneurs qui les commandaient restèrent sur le champ de bataille. Ceux qui échappèrent se réfugièrent dans le château de Crozant, et s'ils soutinrent le siège avec succès, plusieurs parties des murs n'en furent pas moins détruites. Une tour fut démantelée.

En 1606 un tremblement de terre fit crouler une seconde tour.

En 1628, après la prise de la Rochelle, le cardinal de Richelieu fit

ouvrir les murs, effondre les tours. La vieille forteresse ne put dès-lors se relever, et le temps acheva chaque jour l'œuvre de démolition.

Quels souvenirs sont éveillés par l'esquisse rapide que nous venons de tracer! Quels songes, quelles légendes ne s'élèvent pas de ce brillant passé!. Nous ne résistons pas au plaisir de rapporter le récit suivant, et nous sommes presque tenté de pardonner aux vieux historiens de ne nous avoir rien laissé de précis sur cette noble demeure, puisqu'ils nous ont donné quelques paroles pour nous ramener plus heureusement à ces jours loin de nous... Histoire, roman, c'est toute la vie! l'histoire, c'est la réalité sévère... la souffrance! Le roman, la douce fiction qui aide à notre cœur!..

« En l'année 1191 le sire Hugues de Crozant quitta sa vieille forteresse et suivit en Palestine » Richard Cœur de Lion. Il était digne de combattre aux côtés du héros le sire Hugues. Il fit des » prodiges de valeur, parmi les plus vaillants, puis un jour qu'il fut emporté par son courage, » avide du danger, à s'éloigner de ses gens, il tomba dans une embuscade, et, enveloppé dans » un réseau de fer, fut fait prisonnier. Richard ne voyant plus son fidèle Crozant envoya quérir » de toutes parts et s'informer de lui. Lorsqu'il apprit qu'il était au pouvoir des infidèles : Par la » sainte pensée de ma dame, s'écria-t-il d'une voix forte, il aura la vie notre chevalier, ou la » sépulture en terre Sainte, et il monta à cheval, son terrible lévrier Roswal courut devant lui. » A quelque distance du camp parut le sire de Crozant; sa démarche était lente, son regard fixé » vers la terre, et il fesait grande douleur de le voir en cet abattement.

» Regardez maintenant cette grande ombre qui se projette sous les voûtes des salles obscures » du château de Crozant; c'est celle du sire Hugues! il fuit la clarté du jour, il va solitaire sous le » poids qui l'accable; richesse, jeunesse, tout est oublié. Le maître de tant de vaillants hommes » d'armes, le noble preux qui commandait l'amour aux cœurs des châtelaines, n'a plus l'orgueil » de la puissance. Il ne veut voir personne; pages et varlets respectent son silence, mais les plus » vieux d'entr'eux roulent des larmes dans leurs yeux... On dit encore que la nuit, le sire Hugues » monte sur la plus haute tour et regarde vers l'Orient!..

» Or il arriva qu'un jour, au matin il ne descendit pas, et on le vit debout comme une statue » immobile, depuis le lever du soleil jusqu'au couchant. Le lendemain il était à la même place. » Son plus vieux serviteur osa monter sur la tour : le seigneur de Crozant était sans vie, et tenait » dans sa main sa valeureuse épée rouge du sang des Sarrazins. Ses yeux étaient tournés vers » l'Orient!.

» Prisonnier en Palestine, sa chevelure ondoyante avait été coupée; une de ses moustaches » avait été arrachée par la main d'une esclave, et le suc d'une herbe avait empêché qu'elle ne » revint. Il n'avait pu survivre à cet opprobre le sire de Crozant. Il était mort sans postérité!.. »

Nous pourrions encore rappeler l'histoire ou plutôt le miracle de la

bonne Sainte-Vierge portant son divin enfant dans les bras. L'espace nous manque, et nous laissons à une main plus heureuse que la nôtre le soin d'entourer ce nom royal de Crozant de tout le merveilleux que l'imagination a pu lui donner.

Si les légendes gracieuses viennent effleurer ces masses imposantes, les récits sombres et terribles se présenteront également. Rien ne manquera. Qu'on fouille dans les Annales de ce passé. Dans ces vieux murs qui avaient plus de 20 pieds d'épaisseur étaient pratiqués des cachots, des oubliettes. Ici se dresse la figure sinistre de Tristan-l'Hermite, originaire de la Marche, et, *le compère* de Louis XI!..

Des souvenirs de larmes et de sang revivent dans la haine du paysan qui entoure ces lieux, et ce n'est point la haine, brutale pour ainsi dire, du pauvre contre le riche, mais comme l'écho d'une longue plainte transmise de générations en générations. Le père a entendu des soupirs et il l'a dit à son fils qui l'a répété à ses enfants; ils se prolongeront longtemps encore, jusqu'à ce qu'il ne reste trace de ces sombres demeures!.. Interrogez-le ce paysan, demandez lui ce qu'il sait sur le vieux château féodal, il ne vous répondra que par quelque rude malédiction.

Pourtant, quand vient le soir, lorsque l'Engoulevent pousse son cri sinistre à travers les meurtrières, il détourne son regard et n'ose plus approcher. Car, ce sont les heures mystérieuses et fatales où les mauvaises fades tiennent Cour plénière, au milieu des ruines, et les oiseaux de nuit tournent et décrivent des cercles au-dessus d'elles. Malheur à qui viendrait les surprendre. Peut-être devons-nous ce qui nous reste de ces ruines à cette puissance occulte qui les protège contre des mains sacrilèges.

Nous avons vu toutefois un vieux maître d'école qui, persuadé qu'un trésor est caché sous la plus forte tour, vient toutes les nuits armé d'un marteau ébranler quelques pierres. Le malheureux, il finira par

rouler dans le gouffre entraîné avec elles. Les Fades auront vengé cette violation de leur domicile!.. Mais, la tour n'en sera pas moins détruite.

Saluons donc pendant qu'elles s'élèvent encore ces ruines séculaires; demain peut-être elles ne seront plus, et on ne les reconnaîtra pas dans la vallée de pierres qui s'étend devant elle; — puis l'oubli viendra. L'oubli, ah! non! les rêveurs et les poètes garderont le souvenir!... Lisez les vers charmants que nousdevons à la bienveillance d'un écrivain bien distingué, d'un poète :

SONNET.

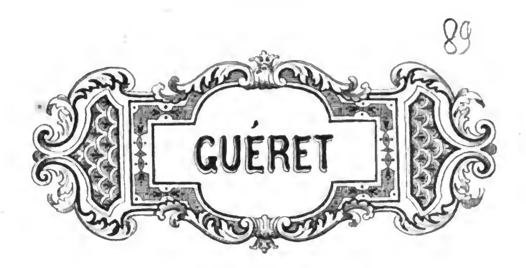
« Au cœur de notre France, et pourtant loin des villes,
» A travers les sentiers que la ronce a couverts,
» Les hauts genevriers, les ajoncs, les reptiles,
» Le rauque appel du loup caché sous les buis verts;
» Si, jamais à vos maux cherchant d'humbles asiles,
» Altéré du silence et du parfum des airs,
» Un désir de briser quelques amours stériles
» Portait vos pieds sanglants vers nos natals déserts;
» Allez au front d'un roc que bat l'onde écumeuse,
» Près du gouffre sauvage où s'effrange la Creuse,
» Allez voir un palais sur l'abîme posant.
» Ces murs noirs d'éperviers, sont une œuvre Romaine :
» Le Temps était bien jeune alors! Puis l'Aquitaine
» Y cacha ses vieux chefs. Salut, royal Crozant!!.

HENRI DE LATOUCHE.

Le château royal de Crozant paie aujourd'hui deux francs d'impôt.

Ces trois derniers mots disent l'histoire de ses ruines au dix-neuvième siècle!

LUCIEN MONTDUTAIGNY.





Cette ville, à cause de sa position centrale, fut de bonne heure une capitale de province, mais n'eût jamais d'importance historique. Sa fondation, quoique la date en soit incertaine, ne remonte pas à une époque bien reculée. Il n'est fait mention d'une ville appelée *Garactum* ni dans les auteurs anciens ni dans la carte de Peutinger. Toutefois, et quoique l'histoire garde un profond silence sur ce point, il y eut sur l'emplacement de la ville actuelle un groupe d'habitations, un *vicus* ou tout au moins un *oppidum* gallo-romain.

Voici sur quelles preuves est fondée notre opinion. Lorsqu'on voulut creuser, il y a une vingtaine d'années, le bassin de la grande fontaine qui occupe le centre de la place d'Armes, autrefois cimetière du Marche-Dieu, on découvrit à un mètre de profondeur un squelette auprès du

quel était une urne en argile contenant des matières animales calcinées. Non loin d'autres ossements, on trouva de petits vases fermés au gouleau, ayant au-dessus de la panse une ouverture par où pouvait passer un denier, et d'ailleurs presque semblables à ceux appelés *tirelires;* ils étaient accompagnés d'autres accessoires funéraires bien caractérisés, parmi lesquels une lampe en terre noire non vernie et un vase de verre à cannelures. (1) D'autres fouilles ayant été faites à diverses époques, on découvrit encore d'autres restes humains mêlés à des fragments de poteries antiques et de tuiles à rebords. Ces sépultures occupent une assez grande étendue de terrain et appartiennent à l'époque gallo-romaine. Par ce fait seul il est établi suffisamment que les moines de l'abbé Pardulphe ne furent pas les premiers habitants de Garactum.

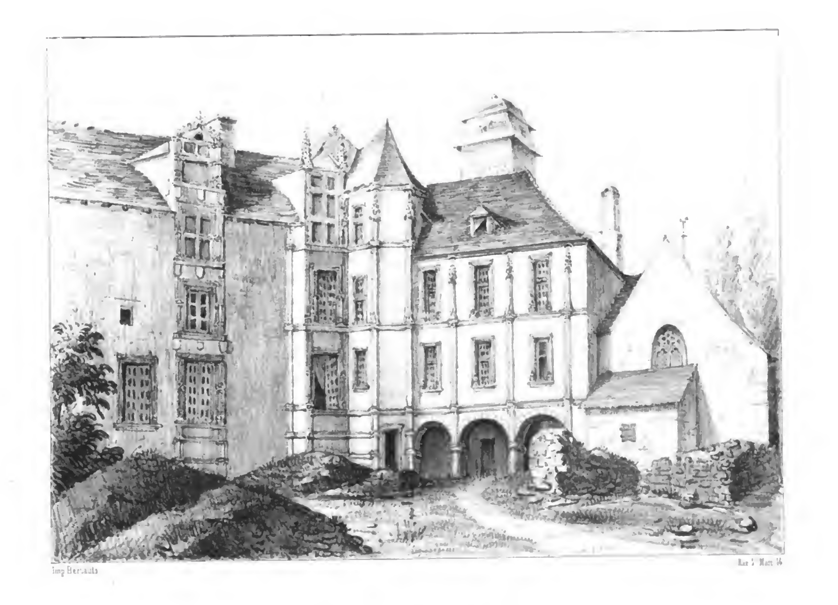
Les plus vieilles constructions un peu importantes qui existent encore à Guéret se rapportent à la première période du moyen-âge, en cela les monuments confirment le fonds de vérité que l'histoire a dégagé de la légende.

Selon le moine anonyme du VIII[e] siècle, qui nous a laissé une vie en latin de Saint-Pardulphe, ce fut vers l'an 720 que le vicomte Lantharius, qui tenait le Limousin et la Marche pour son oncle Eudes, duc d'Aquitaine, fit à Pardulphe la concession d'un lieu *sui juris* pour y construire une abbaye. (2)

A l'exemple des ermites Saint-Léobon, Saint-Marien, Saint-Valery et Saint-Goussaud qui avaient rempli l'Aquitaine de leur réputation de sainteté, Pardulphe, qu'un accident d'enfance avait rendu aveugle, vivait depuis un assez grand nombre d'années dans une grotte, à Sardent, lorsque le vicomte Lantharius le chargea de fonder un monastère à Waractum. Le pieux cénobite appela près de lui plus de cent moines et leur donna pour règle celle de Saint-Benoit.

(1) Ces objets ont été déposés au Musée d'antiquités de la ville.

(2) D'après le R. P. Bonaventure, Hist. de Saint-Martial, le fait eut lieu sous Sadroc, 329[e] évêque de Limoges, et sous le règne de Thierry IV.



Imp Bertauts

Habitation des Comtes de la Marche
a Gueret

Des habitations ne tardèrent pas à s'élever autour de ce vaste établissement qui, selon toute apparence, était protégé par un château, et on vit s'augmenter en peu d'années l'ancien domaine de Waractum. Il prit à cette époque et conserva longtemps encore le nom de Bourg-aux-Moines.

Lorsque dans ces temps de religion et de guerre apparut la grande figure de Charles Martel, le territoire de la France était mis en lambeaux. Eudes, duc d'Aquitaine, qui s'était rendu indépendant entre la Garonne et la Loire, voyant ses États reconquis à la fois menacés par les Francs et par les invasions des Arabes, se jeta tour à tour dans les bras de Chilpéric II, de Charles et de Munuzza, chef des Sarrasins. Mais Abd-el-Rahman, après la disgrace et la mort de son lieutenant, se mit lui-même à la tête de son armée et marcha contre Eudes. Charles Martel intervint dans la lutte, mais trop tard pour le duc d'Aquitaine, qui avait déjà subi une défaite et s'était enfui vers la Loire. Charles Martel le rejoignit près de Tours, et après avoir réuni son armée aux débris de celle d'Eudes, il gagna sur les Africains une bataille décisive dans laquelle Abd-el-Rahman lui-même perdit la vie.

Quelques bandes de Sarrasins échappés au carnage envahirent la Marche et l'Auvergne, et se mirent à piller et à brûler les villes et les monastères. A ce moment, Pardulphe était encore abbé de Garactum, et pour sauver la ville et le couvent il ne lui fallait rien moins qu'un miracle; Dieu lui permit d'en faire un.

La légende populaire raconte qu'étant allé seul au devant des ennemis, Saint-Pardoux les attendit à la porte de la ville et qu'à un signe de sa main ils furent tous frappés de cécité.

Le fait est raconté de la manière suivante dans l'Histoire Ecclésiastique de Fleuri :

« Le bruit courant que les Sarrasins viendraient à son monastère, Pardulphe dit à ses moines :
» Mes enfants, s'ils viennent à la porte de cette maison, donnez leur à boire et à manger, car ils
» sont fatigués du chemin. Les moines préparèrent un charriot couvert et le lui amenèrent, pour
» le conduire dans un lieu de sûreté; mais le saint homme déclara que de sa vie il ne sortirait du

» monastère. Tous les moines s'enfuirent et il demeura seul avec un courage intrépide. Seulement » un serviteur nommé *Eufrasius* se cacha pour voir ce qui arriverait. Comme il aperçut ou crut » apercevoir les ennemis de loin, il courut dire au saint abbé : mon père, ne cessez pas de prier, » ils approchent. Saint-Pardoux se prosterna, et dit : Seigneur, dissipez cette nation qui aime la » guerre, et ne permettez pas qu'elle entre aujourd'hui dans ce monastère. Ils s'arrêtèrent tout » d'un coup, et après avoir longtemps parlé ensemble en leur langage, ils continuèrent leur chemin. » Saint-Pardoux fut le premier abbé du monastère de Guéret qui, dans la suite, dégénéra en » prieuré. Il mourut presque octogénaire en 737, le dimanche sixième jour d'octobre. »

M. de Sismondi parle aussi de ce fait dans son Histoire des Français :

« L'armée des Sarrasins se retirait sans se laisser entamer .... Sur la route, elle brûlait » tous les lieux saints et tous les couvents, mais, à ce qu'ajoute le biographe de Saint-Pardulphe, » abbé de Guéret, un miracle du saint la contraignit à prendre une autre route. » (1)

En 994, à l'époque où le mal des ardents dépeuplait l'Aquitaine, les reliques des principaux saints du diocèse, et entr'autres celles de Saint-Pardoux, furent transportées dans la cathédrale de Limoges. Le corps du patron de Guéret resta quelques années dans le monastère de Sarlat, puis fut transféré en 1026 à Arnac-Pompadour, par Gui de Lastours qui, de concert avec un prêtre, l'enleva secrètement.

Il serait difficile de dire ce que devint le Bourg-aux-Moines, depuis l'an 732 jusqu'à l'an 858, temps vers lequel on est convenu de placer les premiers comtes de la Marche qui furent Geoffroi de Charroux et peut être ce Robert-le-Fort auquel on fait remonter la tige des Bourbons. — Les quatre comtes que fournit ensuite la maison d'Angoulême et les sept qui se succédèrent dans la famille de Charroux, résidèrent dans la Basse-Marche et le Poitou et ne laissèrent dans le Bourg-aux-Moines aucun souvenir de leur domination. Mais il n'en fut pas de même des Montgommeri; ces comtes anglo-normands laissèrent dans la Marche de nombreuses traces de leur gouvernement qui, toutefois, ne dura qu'un demi siècle. On leur attribue une foule de fondations pieuses, et c'est une croyance très répandue parmi les gens du pays, que les anglais ont bâti leurs églises. Celle quisert aujourd'hui de paroissiale à la ville de Guéret fut sans doute commencée sous les Montgommeri. Il est à remarquer que

(1) Vita sancti Pardulphi abbatis Waractensis ab anonymo subæquali scripta inter acta. SS. ord. S. Bened. et scr. Franc. Tome III.

le caractère architectonique de cet édifice ne dément pas la tradition. L'histoire d'ailleurs établit que les Montgommeri partagèrent la haute fortune de Guillaume-le-Conquérant et occupèrent de grandes dignités sous ses successeurs. — La Marche, en 1153, devint fief anglais par le mariage d'Éléonore de Guienne avec Henri comte d'Anjou et duc de Normandie qui, l'année suivante, monta sur le trône d'Angleterre sous le nom de Henri II, on sait même que le dernier des Montgommeri vendit à ce roi son comté de la Marche. Richard Cœur-de-Lion et Jean Sansterre qui succédèrent à Henri II comme ducs d'Aquitaine eurent les Luzignan pour grands vassaux. Isabelle d'Angoulême, veuve de Jean Sansterre, et qui épousa en secondes noces Hugues X, ramena dans la Marche l'influence anglaise, mais alors on entre dans la période du XIII[e] siècle, et notre église ne porte pas le caractère des édifices de ce temps; — elle n'a jamais été bien achevée et a souffert de nombreuses mutilations, elle est petite et d'une architecture lourde et sévère où l'on rencontre à peine quelques moulures très-simples et quelques motifs d'ornement, la nature peu complaisante de notre granit explique cette sobriété sculpturale; les robustes arcades sont supportées par des colonnes à chapiteaux cubiques engagées dans une double file d'énormes piliers romans qui partagent l'intérieur en trois nefs; comme dans les églises des bénédictins le clocher est sur le transsept, elle n'a ni crypte ni abside, mais elle peut offrir à l'attention de tout archéologue une combinaison architectonique assez curieuse, celle des voûtes en plein cintre avec cette espèce de style ogival particulier à l'époque de transition de la première moitié du XII[e] siècle à la dernière. On ne trouve cette particularité de construction que dans quelques édifices dont le nombre diminue tous les jours. Il s'agit d'une nef principale ouverte en ogives lancéolées (1) entre deux nefs latérales voûtées en plein cintre ou en berceau, ainsi que cela se voit dans l'église d'Autun qui est considérée comme un type.

(1) On appelle ainsi celles qui sont formées de deux arcades dont la courbure se prolonge au-delà de la ligne des centres.

La tour et la flèche de l'église de Guéret, qui s'élèvent au centre du transsept, sont à huit pans et supportées avec la coupole sur pendentifs par quatre grandes arcades précisément en ogives lancéolées. La partie extérieure de la tour, également octogone, est décorée de fenêtres géminées, à cintres compris sous une ogive surbaissée et supportées au milieu par de fines colonnettes.

Cette tour élégante, dont le premier étage, garni de simples ouvertures cintrées, se trouve malheureusement empâté dans le nouveau toit de l'église, est construite dans le meilleur goût Romano-Bysantin. La flèche reprendrait sa grâce et sa tournure élancée, si on en détachait les hideux cadrans modernes qui la déparent. Cette partie de l'édifice a beaucoup souffert du défaut d'entretien de la couverture. (1)

Nous avons dit plus haut qu'auprès du couvent de Pardulphe devait s'élever un château. Nous avons été conduits à faire cette supposition par la découverte de quelques substructions qui nous paraissent remonter au moins au XI[e] siècle. Ces restes d'architecture civile sont parfaitement conservés. On a construit au dix-septième siècle, au-dessus de ces salles basses, tout en les utilisant comme cellier et cuisines, une maison qui aujourd'hui est habitée par M. Bétoland-Ducolombier. Les fenêtres étroites et en plein-cintre sont évasées en biseau à l'intérieur. Des bancs de pierre étaient adossés aux murs de ce logis où se trouve une prodigieuse cheminée qui n'a pas moins de quatre mètres quarante centimètres de largeur sur un mètre quatre-vingt-dix centimètres de hauteur. Au-dessus du manteau sont encore deux mascarons barbares qui supportent une poutre. Le château de Crozant dont il est fait mention au X[e] siècle, et dans lequel on admire l'un des plus beaux spécimens de ce style formidable appelé Carlovingien, ne possède aujourd'hui dans ses vastes ruines aucune partie d'une ancienneté aussi évidente. Le

(1) Depuis le jour où nous écrivions ces lignes, bien des choses que nous ne pouvons raconter ici se sont passées. Notre église est fermée et notre clocher a été démoli.

Vavasseur du duc d'Aquitaine qui habitait ce manoir pouvait bien certainement défendre le Bourg-aux-Moines. Au temps des Montgommeri il existait d'ailleurs à Garactum une maison qu'ils habitèrent. Une chronique rapporte qu'Adelbert IV, le dernier des comtes de cette famille, répudia sa femme, Mirabilis, parce qu'un de ses gardes nommé Bernard d'Aurié, lui rapporta qu'à Garactum, le jour du Vendredi-Saint, il avait surpris des intelligences secrètes de cette dame avec Geoffroi Paret. (1)

Les Luzignan, qui prirent tous une si large part aux croisades, n'eurent guère le loisir de s'occuper de leur petit comté de la Marche. Cependant, Hugues X y fit longtemps la guerre. Ce comte, *tandem religiosus*, pour rappeler deux mots de son épitaphe, accorda des privilèges et fit des dons à plusieurs abbayes, entr'autres à celle d'Aubepierre sur la prévauté de Guéret.

Hugues XI habitait son château de Chénerailles, en 1260, année de sa mort, il en sortit avec un corps d'armée pour venir dégager un parti d'Anglais qui était tenu en échec près de Guéret.

Avant la fin du treizième siècle, la plupart des villes de la Marche, Ahun, Aubusson, Chénerailles, étaient affranchies ; Guéret ne le fut qu'en 1406, par lettres de Jacques II de Bourbon, données le vingt-deux juillet, en son châtel de Montaigut en Combrailles. (2) Jacques II

(1) Gaufredus in chron. apud l'abbé, pag. 324.

(2) Il est dit autr'autres choses dans ce coutrat que « les habitants de ladite ville feront et con-
» stitueront quatre consuls, chacun an, qui feront serment à l'entrée de leur consulat, d'an en
» an, à notre bien aimé sénéchal de la Marche, et en son absence, à notre châtelain de Guéret,
» qu'ils, bien loyalement, gouverneront ladite ville, et traiteront les besongnes et affaires de
» l'union et l'université d'icelle .... *Item*, seront tenus les manans, habitants et bien
» tenants de ladite ville et université, compris en icelle nos hommes taillables, payer et rendre,
» par l'un desdits consuls chacun an, perpétuellement à chacune fête de Saint-Michel, de taille
» franche, vingt livres tournois. — *Item*, pourront lesdits habitants et manans .... tester et
» codiciler, donner, changer, permuter leurs héritages, fonds et propriétés librement, sauf et
» réservé à nous, nos hoirs et successeurs, les vingt livres ci-dessus déclarées.......... et avec ce,

aimait le luxe et tenait toujours à conserver le train de maison et le fastueux cortège d'un roi. Pour augmenter ses ressources, il céda et transporta à la ville de Guéret (1) les bois de Chabrières, moyennant quinze livres tournois de rente annuelle et perpétuelle, et deux cents écus d'or qui lui furent payés comptant.

La vie de ce comte est pleine d'événements romanesques : on le vit tour à tour être pris et mis à rançon par les Turcs, porter la terreur sur les côtes de l'Angleterre, devenir roi de Naples, contribuer avec ardeur à la restauration de Charles VII, puis se faire moine et mourir au couvent des Franciscains de Besançon.

En 1438, année de la mort de Jacques II, le roi Charles VII, venant de Limoges, passa par Guéret; à deux ans delà, il fit un plus long séjour dans notre ville, et voici à quelle occasion : le parti de la ***Praguerie***, déjà battu en Poitou, s'était jeté dans le Bourbonnais où le duc Charles 1er avait reçu le Dauphin et les rebelles. Le roi, pour être au centre des pays soulevés, vint occuper la Marche et choisit le château de Guéret pour sa résidence. Il y arriva à la fin d'avril 1440, et y passa une partie du mois de mai. La lettre que Charles VII adressa à la province du Dauphiné pour l'engager à ne prendre aucune part à cette guerre, fut donnée à Guéret le deuxième jour de mai. Le roi prit Chambon et se fit ouvrir les portes d'Évaux et d'autres villes qui tenaient pour le Dauphin. Le fidèle comte de la Marche, Bernard d'Armagnac, et Xaintrailles accompagnaient Charles VII dans cette expédition.

Ici se pose naturellement la question de savoir quel fut le château où séjourna le roi; selon M. Jouilletton, ce fut celui dont M. Tournyol

» nous avons retenu expressément et réservé à nous, nos hoirs et successeurs, les quatre cas; c'est
» à savoir : nouvelle chevalerie, le mariage de nos filles, la prison de corps, le pélerinage d'outre-
» mer; es-quels cas et chacun d'iceux les susdits consuls et habitants nous seront tenus payer,
» outre lesdites vingt livres, trente livres tournois. »

(1) Par lettres patentes du 6 septembre 1424. Cette pièce fait partie du Cartulaire de la commune de Guéret.

de Boislamy est devenu propriétaire. Cette opinion est discutable, mais nous l'adopterons, d'autant mieux qu'elle nous paraît fondée sous plusieurs rapports.

Une partie de cet élégant morceau d'architecture appartient évidemment à la première moitié du XVe siècle, et nous n'hésitons pas à l'attribuer à Jacques II de Bourbon. Le plan de l'architecte n'a pas été exécuté en entier; à coup sûr il représentait un corps de logis principal contre lequel s'appuyaient deux ailes, l'une à droite, l'autre à gauche, ayant toutes deux leurs façades tournées vers une cour d'honneur. Il n'y a guère que la moitié de l'hôtel de construite. On voit précisément où l'œuvre s'est arrêtée, car on n'a pas pris la peine de raccorder ce qui existait déjà avec ce qui a été bâti dans un autre temps. Il est fâcheux, sans doute, que ce joli manoir n'ait pas été achevé, mais on peut, à la rigueur, juger par ce qu'on a sous les yeux de ce qu'aurait figuré l'ensemble. L'aile gauche, la partie la plus ancienne à notre sens, est terminée, au moins quant à la façade, dans ses moindres détails; elle se compose d'un péristyle à arcades cintrées, assez semblable au porche de certaines églises, au-dessus duquel s'élèvent deux étages de fenêtres. Les archivoltes sont garnis de moulures anguleuses simples, mais étudiées avec goût. Entre chaque arcade et à partir de petits socles, se dressent sur le nu du mur des nervures prismatiques, qui, après s'être croisées à chaque étage avec d'autres nervures longitudinales formant cordons, encadrent les fenêtres, puis vont s'épanouir en feuillages dans l'entablement. Ces détails sont sobres et accentués d'ailleurs avec précision dans un granit très fin et d'un ton qui flatte la vue. La beauté du travail et la beauté des matériaux plaisent à la fois dans cette élégante façade, qui brillerait au milieu des meilleures productions de l'art gothique. Nous ne parlerons qu'en passant des grandes croisées de la façade du centre, surmontées de leurs arcades en accolade ou de leurs pignons à crête de feuillages, avec leurs réseaux de nervures garnis d'écussons, et leur accom-

pagnement de pinacles à crochets; ce sont, à peu de chose près, les mêmes motifs qu'on trouve tantôt sur la façade de l'hôtel Cluny et tantôt sur celle de Meillant.

Pendant la vie de Jacques II, qui fut longue, Guéret avait pris de l'importance, puisque ses habitants nouvellement affranchis, bien qu'ils eussent été en mesure de payer à Jacques II, d'abord le prix de sa rançon, puis des rentes annuelles considérables, se chargèrent encore d'entretenir et d'augmenter les fortifications de leur ville. Il est hors de doute que Guéret possédât dans un temps plus éloigné un donjon, une forteresse où commandait un capitaine et où séjournèrent de temps à autre les comtes de la Marche. Ainsi, dans la donation que fit, en 1357, Louis II de Bourbon à son oncle Jacques Ier, on voit figurer entre les noms des capitaines qui gardaient Crozant, Felletin, Aubusson, Ahun, celui de Guillot, écuyer, capitaine du château de Guéret.

Des constructions militaires, qui étaient de beaucoup antérieures à cette époque, existaient avant la Révolution, et nos vieillards se souviennent d'avoir vu plusieurs grosses tours sur les deux côtés de la grande rue où elles défendaient la porte du chancelier qui n'était pas démolie; elle servait alors de prison de ville. On voit encore un morceau assez considérable de l'une de ces tours qui est engagé dans l'encognure de la maison appartenant à Mme veuve Néraud.

Une ceinture de murailles fortifiées enfermait la ville et occupait toute la ligne de boulevards que nous appelons aujourd'hui *les Fossés;* dans cette enceinte étaient pratiquées trois portes gardées par des tours : celle de Saint-Pardoux, entre les maisons actuelles Polier et Delille, celle appelée Françoise et placée en face de la fontaine Piquerelle, qui est elle-même un monument du moyen-âge, enfin celle du Chancelier dont nous avons déjà parlé.

Après qu'il eut abattu d'un coup de hache la maison d'Armagnac, Louis XI donna, en 1497, la Marche à son gendre Pierre II de Bourbon-Beaujeu, à sa femme, Anne de France, et à leurs successeurs

tant mâles que femelles. Anne de France, étant devenue veuve et n'ayant plus à diriger les affaires du royaume, s'occupa de celles de son comté. (1) On la voit appeler des gens du pays à divers offices et donner, le 6 avril 1520, des lettres de sauve-garde et de protection au clergé de Guéret ; mais le plus grand acte de son administration dans notre province fut la publication des nouvelles coutumes de la Marche. — Le 27 avril 1521, les trois États du comté furent réunis à Guéret, dans la maison de Pierre de Barton, seigneur de Montbas, et on procéda à la rédaction et aux conférences sur les articles anciens et nouveaux.

Notre province, réunie à la couronne de France après la trahison du brave, malheureux et beau Connétable, ne fut plus possédée en fief mais seulement donnée en apanage à des princes et princesses du sang.

Les guerres de religion n'avaient pas encore ensanglanté notre pays, lorsque des troubles sérieux, qui s'étaient déjà manifestés dans la Saintonge en 1542, éclatèrent de nouveau en 1548 et s'étendirent cette fois sur plusieurs provinces parmi lesquelles fut la Marche. Il s'agissait de refuser la taxe du sel. Les paysans, ayant pris pour chefs quelques gentilshommes ruinés et quelques capitaines d'aventures, faisaient la chasse aux ***gabelous ;*** ils appelaient ainsi les employés chargés de lever l'impôt de la gabelle. — Henri II mit fin à ces troubles en affranchissant de cet impôt les pays soulevés, moyennant une somme considérable dont les deux tiers furent payés par la Haute-Marche avec ses enclaves de Combrailles et de Franc-Alleu. L'affaire fut réglée à Guéret, le dernier novembre 1549. (2)

(1) Brantôme la peint en deux traits : « C'était une maîtresse femme, un petit pourtant brouil- « lonne, spirituelle et bonne assez. »

(2) Les lettres patentes portant affranchissement des greniers à sel, signées Henri, datées du mois de septembre 1549, et de son règne le troisième, sont dans le Cartulaire de la commune de Guéret.

Placée entre les deux principaux foyers du Calvinisme, le Dorat et Aubusson, la capitale de la Haute-Marche affecta de prendre le parti de la tolérance. Cependant, autour d'elle, la guerre était sérieusement allumée, et, en avril 1562, Charles IX écrivait à Jean de Laroche-Aymon, seigneur de Saint-Maixant, qu'il eut *à assembler, avec armes et chevaux, toute la noblesse du pays*, afin qu'on l'employât à la garde des villes importantes. Le 11 mai suivant, Jean de Laroche-Aymon se rendit au siège de la sénéchaussée de la Haute-Marche, à Guéret, et y fit publier à son de trompe sa commission. Depuis ce moment, les luttes sanglantes, au lieu de s'éteindre, recommencèrent jusqu'au jour où la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy vingt plonger tous les esprits dans la terreur. Mais bientôt l'espoir de la vengeance réveilla les passions, et alors la guerre s'organisa tout à fait dans la Marche.

Dans un combat qui eut lieu en 1587, à Pontarion, le sieur de Saint-Priest, gouverneur de Guéret, fut tué avec plusieurs autres gentilshommes. La Ligue avait déjà perdu du terrain sur la fin du règne de Henri III ; à la mort de ce prince elle commença à avoir le dessous. Gaspard Foucaut remit entre les mains de Henri IV les meilleures places des deux Marches, et les neutres se rangèrent de son parti.

Guéret, que les ligueurs avaient choisi pour leur quartier-général, ne se pressait pas de faire sa soumission, mais lorsqu'il vit arriver sous ses murs le grand prieur, Charles d'Orléans, avec des troupes régulières et quelques pièces d'artillerie, il ouvrit ses portes, reçut la garnison et cria *vive le Roi*. Toutefois, la Ligue ne se tenait pas pour battue. Le nouveau gouverneur de la Marche, Gabriel de la Rie, et Gaspard Foucaut étaient morts en combattant, et le sieur Louis Chasteigner, qui succéda à la Rie dans le gouvernement de la province, eut beaucoup de peine à se rendre maître des villes de Châtelus et de Chénerailles. Cette dernière ville ne fut prise qu'après s'être défendue huit mois. Épuisé par les fatigues de ce siège, Chasteigner, de retour

à Guéret, y fit une longue maladie. Les ligueurs, profitant de la circonstance, étaient venus se poster à deux lieues de la ville. C'était le reste du parti qui s'était rallié à la hâte sous les ordres du duc de Nemours. Louis Chasteigner, encore malade, ne perdit pas de temps, rassembla tout ce qu'il avait de troupes disponibles et en donna le commandement à son fils, Jean Chasteigner, baron de la Roche-Posay. Ce jeune homme plein d'ardeur rencontra les ennemis au bourg de Pionnat, leur détruisit trois compagnies et fit battre en retraite le duc de Nemours jusqu'à la frontière d'Auvergne.

La Haute-Marche, débarrassée de la Ligue, paraissait tout entière pacifiée, et le gouverneur, témoin de la joie publique, crut qu'il pouvait en toute sécurité aller passer quelque temps au Dorat; mais il y était depuis peu de jours, lorsqu'il apprit que quelques gentilshommes de la Haute-Marche avaient lâchement assassiné, dans sa maison, Léonard Voisin, vice-sénéchal de Guéret. Louis Chasteigner revint rapidement sur ses pas avec tout son monde pour châtier les coupables. Il les prit à l'improviste dans Guéret même où ils cherchaient à organiser la révolte, et les fit conduire à Tours, où siégeait alors le Parlement. Ce crime atroce, qui eut lieu vingt ans après l'affreuse nuit du mois d'août 1572, ne fut pas le dernier que produisirent, dans la Marche, les passions religieuses. Les désordres continuèrent, mais n'eurent plus notre ville pour théâtre; d'ailleurs la justice était désormais assez forte pour les réprimer.

La plupart des familles nobles de la Haute-Marche avaient eu beaucoup à souffrir; ruinées par la guerre et habituées à ne demander leurs ressources qu'à la guerre, elles ne se soumettaient qu'avec impatience au joug des lois nouvelles que Richelieu était venu faire peser sur leurs têtes; un instant, elles crurent s'en affranchir en se jetant dans la révolte du duc de Montmorency, mais cette illusion fut de courte durée.

A côté de la noblesse féodale s'en élevait une autre, sortie de la

bourgeoisie par les charges de la magistrature, et qui se montrait plus amie de l'ordre et de la paix. La puissante administration de Richelieu vint en aide à la bourgeoisie elle-même qui bientôt commença à faire sentir sa force, et on vit, en 1635, les vieux gentilshommes de la Haute-Marche se plaindre de mesures rigoureuses prises à leur égard pour la levée des impôts, par l'élection de Guéret. Louis XIII entendit les plaintes de la noblesse et décida que les élus n'auraient plus, à l'avenir, le droit de vérifier ses titres; mais à la même époque, et par un autre édit, il institua un siége présidial dans la ville de Guéret, sur la demande des consuls et des habitants. (1)

Sans nous arrêter à un fait dont la tradition populaire garantit seule la vérité et qui tendrait à établir que, lors des guerres de la Fronde, M. le prince de Condé serait venu dans notre ville, hâtons-nous d'ajouter que pendant les deux siècles qui ont précédé la Révolution Française, aucun événement digne d'être mentionné ne se passa dans la capitale de la Haute-Marche; seulement, la noblesse de robe y devint plus considérable; quatre à cinq nouveaux couvents, dont un de jésuites, y furent bâtis; enfin, on y vit naître quelques hommes d'un mérite distingué, parmi lesquels nous citerons Antoine Varillas, dont le savant critique, Pierre Bayle, parle avec éloges dans ses *Nouvelles de la République des Lettres*. Aucun bon Guérétois n'ignore qu'à la mémoire de cet historien se rattache la fondation de notre Collége. Cet établissement eut ensuite pour bienfaiteurs M. Couturier de la Prugne et Monseigneur de Mado, évêque de Châlons. Guéret compte encore au nombre de ses illustrations, un des plus braves officiers de notre ma-

(1) Les armes de la ville de Guéret sont d'azur au cerf d'or, sur trois arbres également d'or. Nous en avons sous les yeux un brevet délivré en 1701 par Charles d'Hozier, conseiller du roi et garde de l'armorial, général de France. Il existe sur la porte de l'ancien hôtel de ville un écusson daté de 1610, et qui diffère un peu de celui de d'Hozier. Ces armes ressemblent fort à celles de la maison de Montbas. Cinq membres de cette famille furent successivement chanceliers de la Marche, jusqu'à la suppression de cet office, au commencement du XVI[e] siècle.

rine, M. Defournoux, qui, en 1788, commanda l'escadre que le gouvernement de Louis XVI envoya au secours de Tippo-Saïb. Nous n'oublierons pas non plus Rochon de Chabannes, l'auteur dramatique; trois de ses comédies sont restées au répertoire du Théâtre-Français.

Notre ville ayant eu, en 1562 et en 1564, l'honneur de faire accueil au célèbre jurisconsulte, Charles Dumoulin, qui était venu y consulter le livre en forme de la coutume de la Marche, ce savant a consacré, dans une note de l'édition qu'il en fit publier, le bon souvenir qu'il avait gardé des officiers et praticiens avec lesquels il eut des conférences. Peut-être rencontra-t-il parmi ces derniers notre bon vieux Nicolas Caillet, qui, après avoir étudié la jurisprudence et les belles-lettres à Padoue, était revenu modestement exercer, à Guéret, sa profession d'avocat. Nicolas Caillet, dont les érudits connaissent deux bonnes dissertations, l'une sur le songe de Scipion, l'autre sur le bouclier d'Achille, fit imprimer, en 1573, un commentaire de nos coutumes, dans lequel il a trouvé le moyen de placer le tableau suivant de sa ville natale :

Ut autem Garactum est caput omnium urbium et oppidorum provinciæ, ita illis, cum agri ubertate, cœli clementiâ, fontium limpidissimorum amœnitate, tectorum magnificentiâ, silvarum, saltuum que latissimorum dominio, tum hominum virtute et honoribus, jam ab antiquo illustrium, togatorum et adolescentum ingenio fecundo, et litteris exculto præditorum copia, facilè præcellit.

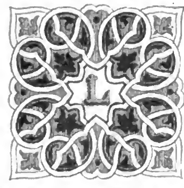
Voilà un éloge solide et qui n'a rien à craindre du temps.

Que notre ville devienne maintenant une cité modèle, qu'elle se distingue par son amour pour les Lettres, les Arts et la Liberté, elle restera toujours au-dessous de l'éloge idéal qu'en faisait, il y a trois siècles, le bonhomme Nicolas Caillet.

Antoine FILLIOUX.



CHAMBON



La petite ville de Chambon est assise dans une charmante vallée au confluent de la Tarde et de la Vouise. Abritée au nord et au couchant par de hautes montagnes, elle jouit d'un climat plus doux que le reste de la Creuse, et, avec ses maisons blanches, sa large promenade, ses vertes prairies, elle semble de loin sourire au voyageur. Son église, classée parmi les Monuments Historiques de France, est un édifice très remarquable qui rappelle quelle fut jadis l'importance de la cité. Chambon, en effet, aujourd'hui modeste chef-lieu de canton, a été, au moyen-âge, la ville principale d'un État féodal, le pays de *Combraille*, qui ne relevait guère que de nom des souverains de l'Aquitaine.

Le nom même de Chambon, qui, dans la langue Celtique, signifie ***habitation au confluent de deux rivières;*** sa position géographique qui a fait penser à Danville qu'avant d'être la capitale du Combraille,

elle fut celle des *Cambiovicences* de la carte Théodosienne, l'un des trois cents peuples distingués par les anciens dans les Gaules; les briques et les monnaies romaines qu'on y découvre fréquemment, permettent de lui assigner une haute antiquité.

La cité Gallo-Romaine disparut probablement en partie au IVe siècle, sous le flot de l'invasion des Barbares. Suivant une tradition, il se forma alors au milieu de ses ruines une Communauté de Moines, comme dans la plus part des villes de ces lamentables jours, où les monastères que l'on commença à fonder conservèrent les débris de la civilisation impériale. L'histoire de cette époque est complètement ignorée. On sait bien que le pays de Combraille fut ravagé par le fléau de la guerre sous les rois Mérovingiens; on voit, en 752, *Rigaldus*, prince de Chambon, signer au bas d'un acte de donation de la princesse Carissime au monastère de Moutier-Rozeille; mais c'est seulement au temps de la guerre des Normands que Chambon sortit de son obscurité.

Charlemagne n'était plus, et les pirates du Nord avaient envahi l'Aquitaine. Les forces militaires de ses fils avaient été presqu'entièrement dépensées dans la bataille de Fontanet où était tombée l'élite de la nation des Francs. Plus de gouvernement, de milices, de trésor municipal, plus rien pour arrêter les ravages des Normands. Les abbayes seules résistaient. L'église s'était crénelée et elle semblait avoir tout concentré, intelligence et force matérielle. Saintes, Angoulême, Périgueux, avaient été saccagées et le fléau menaçait Limoges. L'antique cité des *Lemovices* vénérait depuis les premiers siècles de notre ère le tombeau de Sainte-Valérie, sa patronne, proto-martyre de la Gaule. Les précieuses reliques furent exhumées, transportées à travers les bois et les montagnes dans les solitudes du Combraille, et confiées à la garde des religieux de l'abbaye de Chambon. Les eaux de la Vouise furent en partie détournées de leur cours pour former un fossé profond autour de la ville et de l'abbaye. Le père Bonaventure fixe à l'année 856 l'époque de cette translation.

La châsse d'or pur qui contenait les restes de Sainte-Valérie fut déposée dans un *lieu ancien*, dit un mauuscrit de l'abbaye de Limoges. Ce lieu ancien était probablement un reste de construction romaine qui a disparu à jamais. Les reliques y restèrent durant plus d'un siècle : en 985, elles furent placées dans une chapelle qui avait été construite pour les recevoir. Cette chapelle, qui fut dès l'origine dédiée à Sainte-Valérie, forme le transept septentrional de l'église de Chambon ; elle fut fortifiée, et l'on voit encore l'escalier qui conduisait à une tribune destinée à renfermer les reliques vénérées. Peu de temps après, on construisit la partie centrale et le côté méridional du transept de l'église. L'abside porte également tous les caractères de l'architecture du XI[e] siècle. Le clocher fut construit dans le siècle suivant. Et, pour résumer ce que nous avons à dire sur ce vaste monument où tant de siècles ont laissé leur empreinte, la tour dite de l'Horloge fut bâtie au XIII[e] siècle, dans un but de défense, à quelque distance de l'église, mais dans la pensée qu'elle lui serait un jour rattachée. Les nefs qui relièrent la tour de l'Horloge au clocher, furent élevées probablement vers 1500, et, l'architecte, à une époque qui était déjà celle de la décadence du style ogival, retourna au plein cintre et conserva ainsi à l'édifice sa physionomie primitive.

Les reliques de la patronne du Limousin restèrent à Chambon jusqu'en 1212, où Jean de Veyrac, évêque de Limoges, les réclama pour les déposer dans une nouvelle église bâtie à l'endroit où, suivant la tradition, la fille de Léocadius avait reçu le martyre. Cette translation nouvelle s'opéra au milieu d'un immense concours de peuple. Jean de Veyrac laissa la châsse aux religieux de l'abbaye de Chambon, avec un bras de la sainte, et ces reliques continuèrent à appeler chaque année à Chambon, à l'époque de la fête de Sainte-Valérie, toutes les populations du Combraille et de la Marche.

L'établissement du Combraille comme État indépendant des seigneurs de la Marche, date de Charlemagne. Chambon devint la résidence d'un

feudataire de Louis, le premier roi de l'Aquitaine. Plus tard, le royaume éphémère du fils débile de Charlemagne ayant été transformé en Duché, conserva sa suzeraineté du Combraille. Mais la division de l'empire était commencée. Chacun des royaumes qui le composaient se divisèrent en plusieurs États, ceux-ci en une multitude de petites souverainetés indépendantes et héréditaires : la féodalité était fondée. L'avènement de Hugues-Capet consolida cette grande révolution sociale. Le Combraille ne releva que de nom des ducs d'Aquitaine : le prince de Chambon était alors Amélius Ier.

Albert, fils d'Amélius I, commença le démembrement du Combraille. Il maria sa fille à Archambaud III, sire de Bourbon, et lui donna en dot une partie de sa principauté. En 1180, par suite du mariage de Pétronille de Chambon, héritière d'Amélius III, son père, avec Gui de la Tour, comte d'Auvergne, le pays de Combraille passa dans la maison d'Auvergne. Cette seigneurie se composait alors des cinq châtellenies de Chambon, Évaux, Lépaud, Auzance et Sermur, et confinait à la Haute-Marche, à l'Auvergne et au Bourbonnais. Avant les démembrements successifs qui l'avaient notablement réduite, elle possédait plusieurs fiefs dans ces diverses provinces.

Hélis, fille de Gui de la Tour et de Pétronille de Chambon, fut mariée à Raymond IV, vicomte de Turenne, et lui porta en dot la seigneurie de Chambon. Dès cette époque, Chambon, détaché du pays de Combraille, eut ses seigneurs particuliers et fut porté par les femmes dans différentes maisons. Ainsi, Marie, fille d'Hélis et de Raymond IV, apporta la seigneurie de Chambon à Guillaume Rosier, seigneur de Beaufort; Cécile de Beaufort la transmit à son époux, Pierre de Rastellane; en 1444, elle devint l'apanage d'Agne IV de la Tour d'Oliergues.

Pendant que Chambon changeait ainsi de maître à chaque génération, le Combraille sortait de la maison d'Auvergne. Sous le règne de Charles VI, Jean II, comte d'Auvergne, surnommé le *mauvais mes-*

nagier, le vendit au chancelier de France Pierre de Giac. L'investiture en ayant été refusée à ce dernier, il transmit ses droits vers 1389, à Louis, duc de Bourbon, qui, par son mariage avec Anne, unique héritière des comtes de Clermont, réunit l'Auvergne à ses immenses domaines. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, la maison de Bourbon a possédé la principauté de Combraille.

On voyait au siècle dernier, sur la place publique de Chambon, trois lions en pierre, monument de la domination anglaise dans la contrée. Le honteux traité de Brétigny avait consacré les prétentions des Plantagenêts, mais la Guyenne devenue française ne passa qu'avec répugnance sous le joug. Les États d'Aquitaine refusèrent les subsides demandés par le prince de Galles, et la guerre recommença en 1369. Les Anglais mirent à feu et à sang les provinces révoltées. Après une vigoureuse résistance, la ville de Limoges fut prise d'assaut, pillée et brûlée. Le Captal de Buch, rival de Duguesclin, entra dans le Combraille. Sermur fut pris et son château démoli. Évaux éleva en quelques jours le petit fort qu'on nomme le château de la Motte, et résista glorieusement. La ville de Chambon fut forcée d'ouvrir ses portes aux Anglais.

En 1440, la France était encore en proie à la guerre étrangère quand la guerre civile vint mettre le comble à tant d'infortunes. Les grands seigneurs murmuraient contre Charles VII qui venait de créer l'armée permanente et s'attribuait le droit de lever l'impôt sans le consentement des États. Il se forma un parti puissant contre le roi. Le Dauphin, qui fut plus tard Louis XI, esprit ambitieux et inquiet, se laissa enlever par les mécontents. Cette conjuration des grands seigneurs féodaux contre le pouvoir royal, fut nommée la *Praguerie*, par allusion à la guerre des Hussites de Prague contre les Catholiques. Charles VII, qui était sorti avec peine de son indolence accoutumée, se montra plein d'activité pour combattre la révolte. Il pacifia le Poitou, traversa le Dorat, la Souterraine, et vint publier, à Guéret, une déclaration qui prévint l'insurrection du Dauphiné.

Le Combraille appartenait alors à Louis III de Bourbon, comte de Montpensier, qui fut la tige de la première branche de Bourbon-Montpensier. Il suivit dans sa révolte le duc de Bourbon, son frère. Charles VII envoya dix mille hommes sous les ordres de Xaintrailles, assiéger Chambon, et il attendit à Guéret la suite des événements. Chambon succomba dans un assaut. Chassés des remparts et de la ville, les habitants se réfugièrent dans la tour dite de l'Horloge, et, forcés de se rendre, ils payèrent cent marcs d'argent pour leur rançon. Évaux se soumit à son tour, et Charles VII traversa triomphalement ces deux villes en se rendant dans le Bourbonnais. A Cusset, il reçut en grâce le Dauphin et le duc de Bourbon.

Charles III, comte de Montpensier et seigneur du Combraille, réunit, par son mariage avec Suzanne, fille de Pierre II, duc de Bourbon, tous les domaines de la maison de Bourbon. François I lui donna l'épée de Connétable, ne se doutant pas que cette épée se tournerait un jour contre lui. Tout le monde sait l'histoire de cette mémorable trahison. Le connétable fut tué le 6 mai 1527, au siége de Rome, et en lui s'éteignit la première branche de la maison de Montpensier, qui était devenue l'aînée de la maison de Bourbon. Un arrêt du Parlement de la même année, le déclara coupable de lèze-majesté divine et humaine, et ordonna la confiscation de tous ses biens. Le pays de Combraille fut donné à Louise de Savoie, mère de François I, et, à sa mort, en exécution d'une clause du traité de Madrid, il passa dans la seconde maison de Bourbon-Montpenser, issue de Jean de Bourbon, comte de Vendôme. En 1530, Louis II de Bourbon, surnommé le Bon, duc de Montpensier, seigneur du Combraille, reçut l'hommage des fiefs de la châtellenie de Chambon.

Les guerres de religion éclatèrent, et pendant quarante ans la France tout entière fut le théâtre de la lutte entre les Protestants et les Catholiques. Le Combraille resta fidèle à la vieille foi, pendant qu'un grand nombre des villes voisines de la Haute-Marche accueillaient les nouvelles



Imp Bertauts r St Marc 14

EGLISE DE CHAMBON

doctrines, et le duc de Montpensier fut un des plus rudes adversaires des Huguenots.

Après les massacres de la Saint-Barthélemy, les Protestants exaspérés par le malheur firent, de tous côtés, une résistance désespérée : sur plusieurs points ils prirent l'offensive. Ainsi, un de leurs partis envahit le Combraille qui avait su jusque-là se préserver de tout contact avec les réformés. Jonat de la Ramade, à la tête d'une troupe d'aventuriers, surprit la ville de Chambon un dimanche matin de l'année 1574, pendant que les habitants assistaient à la première messe de la journée. Il s'empara aussi de l'abbaye, la livra au pillage et la brûla. La châsse de Sainte-Valérie fut brisée, on en prit l'argent, et les pierreries et les ossements furent dispersés. Toutefois, quelques fragments échappèrent aux Huguenots et furent placés dans le buste d'argent orné de pierres précieuses que l'on voit encore dans le trésor de l'église de Chambon. Quelque temps après, les réformés furent expulsés de la contrée par Durat des Portes, bailli du Combraille.

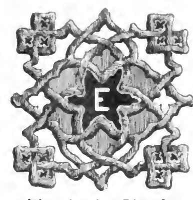
Lorsque les Guises organisèrent la *Ligue* catholique, pour combattre à la fois la grande association des Protestants et le dernier des Valois, le Combraille resta fidèle à Henri III. Le duc de Montpensier, à côté de Joyeuse et d'Épernon, combattit tour à tour les Huguenots et les ligueurs. Ce fut une cause nouvelle de désastres pour Chambon. Ses habitants se rappelaient encore avec terreur le passage de la troupe de la Ramade, quand un corps d'armée de la Ligue, commandé par le duc de Nemours, s'empara de la ville. Le Gouverneur du Combraille fut fait prisonnier, la ville et l'abbaye reçurent une garnison, et les ligueurs restèrent maîtres de la province jusqu'à la soumission de Paris à Henri IV. Dès lors, s'en était fait de la Ligue. Un corps de troupes royales fut confié au Gouverneur du Combraille. Les cavaliers que le duc de Nemours avait laissés à Chambon échappèrent avec une perte considérable, et une troupe de cinquante hommes d'armes suffit pour maintenir le calme dans la contrée.

Marie de Bourbon-Montpensier, fille unique de Henri de Bourbon, fut mariée à Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Elle mourut en donnant le jour à la célèbre Mademoiselle de Montpensier, qui joua un si grand rôle dans les troubles de la Fronde, et qui fut exilée aux châteaux de Saint-Germain-Beaupré et de Lépaud. Mademoiselle épousa le duc de Lauzun, mais elle légua une partie de l'immense fortune qui en faisait la plus riche héritière de l'Europe, à son cousin, Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV. C'est ainsi que le pays de Combraille passa à la maison d'Orléans, qui a possédé cette seigneurie jusqu'à la Révolution Française.

La terre de Lépaud appartient encore à la famille d'Orléans. Son château, précieux débris de l'architecture de la Renaissance, trop longtemps oublié, va recommencer ses beaux jours. Ses tourelles mutilées se relèvent, sa galerie italienne va retrouver les beaux marbres disparus, ses verts ombrages vont abriter de nouvelles fêtes, et une autre race royale viendra visiter la somptueuse demeure des vieux Montpensiers.

CYPRIEN PÉRATHON.





n 1028, vivait à Limoges un chanoine de l'église cathédrale appelé Aubert. Ce docte personnage avait suivi les cours de l'enseignement de Paris, et avait été reçu Docteur en cette ville. Mais l'arbre de la science n'était pas encore l'arbre de vie. Las d'en cueillir les fruits amers, Aubert préféra chercher Dieu dans la prière et l'humilité. Sous la conduite de ces deux sœurs, les sentiers qui mènent à Dieu sont rudes mais courts. La science pare ses voies de tant de fleurs, que rarement le voyageur qui y marche sans guide voit le terme auquel devrait aspirer son désir.

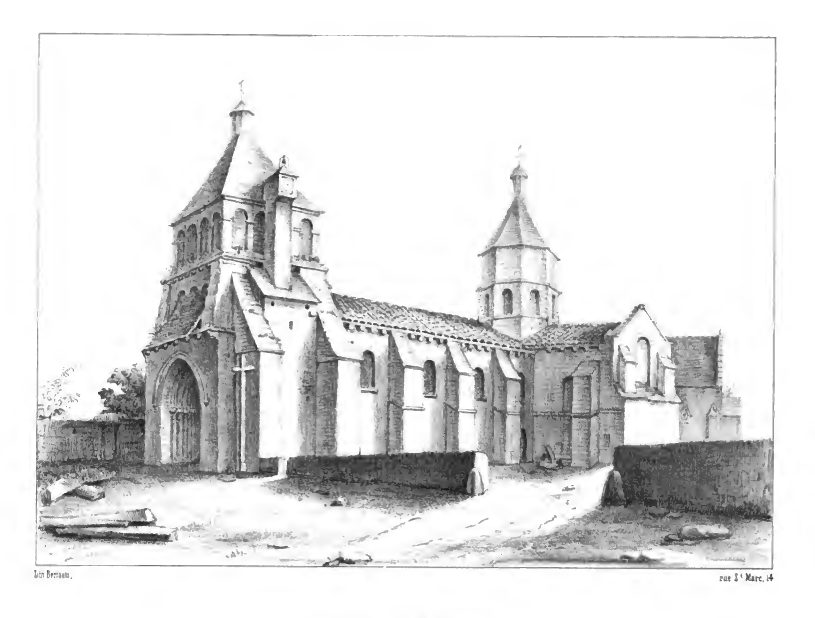
« Ce saint homme, muni du consentement du chapitre et de l'évêque de Limoges, se retira donc dans un certain tennement ou fonds de la paroisse de Salagnac, nommé Segundelas, où il bâtit une église à l'honneur de Sainte-Magdeleine; mais il fut transféré par Jordain,

évêque de Limoges, dans un autre mas ou tennement appelé Segundeletas, auquel lieu bâtissant une église et ayant reçu des reliques, que quelques personnes notables lui apportèrent de Bénevent, du corps de l'apôtre Saint Barthélemy, dont ils avaient visité le tombeau, il les consigna en la même heure que l'évêque prêchait au peuple pour la consécration de l'église qui fut dédiée sous le nom de ce saint apôtre. Le même pontife voulut que pour marque de la bienvenue et du bon accueil qu'on avait fait à ce précieux dépôt et en souvenir du lieu d'où il avait été apporté, l'abbaye fut nommée de Bénevent. (1) »

Les chanoines de Limoges et d'autres illustres personnages s'empressèrent de doter l'abbaye naissante. Ramnulphe, abbé du Dorat; Aymery de Joviac et Hélie de Gimel, archidiacres, donnèrent par la concession de tout le chapitre à Saint-Barthélemy-de-Bénevent et aux Frères qui y servaient Dieu, en présence de Géraud, prieur, et autre Géraud, prévôt, tout ce qu'ils avaient en la ferme, fonds ou héritage d'Ile et en la maiterie de la Fayade et aux deux des Masels et aux deux des Farges. L'acte est daté de l'an 1028. Ce n'était que le prélude de libéralités plus grandes. Aiceline, comtesse de Salaignac, donna le tennement d'Ainard de la Béthole. Umbaud, évêque de Limoges, donna l'église de Saint-Georges-de-Fontanet et l'église de Saint-Hilaire-de-Trogila entre les mains de Géraud, prieur. Guy, évêque de Limoges, céda l'église de Saint-Anian-de-Versillat. Odon, comte de la Marche, voulait donner l'église de Saint-Silvain-d'Ahun, mais les religieux ne la voulurent tenir que des mains de l'évêque de Limoges. (2)

Ces richesses, les bienfaits et les travaux qu'elles supposent, la construction de vastes édifices et d'une église plus vaste encore groupèrent autour de la maison de Dieu les demeures plus modestes de la faiblesse et de la pauvreté. Telle est l'origine de la ville dont le nom, sous notre ciel limousin, porte comme un reflet des souvenirs d'Italie. Plus rudes

(1) Bern. Guidonis, *in Vit. Sanct. Lem.*
(2) Bonav. de Saint-Amable, III, 390.



ÉGLISE DE BÉNÉVENT.

d'aspect, ses paysages n'ont pas moins de fraîcheur. Du haut de la colline que couronne l'abbaye, l'œil se repose sur de riches prairies que coupent les ondulations d'un terrain plein de mouvement. De ces prairies aux coteaux couverts de bois, aux vallées profondes, où dort l'eau tranquille des étangs, le regard se promène sans trouver deux aspects semblables; et, à l'horizon, les montagnes de Salagnac et de Saint-Vaulry donnent le dernier trait à ce riant tableau.

Bien souvent on a admiré le site heureux des monastères où les besoins physiques trouvaient une satisfaction égale à celle du regard. Comme ces moines savaient bien choisir, répète-t-on chaque jour, oubliant ainsi qu'agriculteurs et architectes, les moines créaient la beauté du sol en lui donnant la fertilité, en y élevant de majestueux édifices. Combien de fois, dans la solitude, avons-nous passé indifférents et froids près des sites les plus gracieux? La nature a sans doute un langage; mais sa puissance est doublée lorsqu'il s'associe à cette voix muette qui parle de l'homme, de son passé, de ses joies et de ses douleurs. Otez au paysage et le clocher qui montre le ciel, et le donjon ruiné qui semble menacer encore, et les champs reprennent toute la tristesse d'un désert où la trace de l'homme a péri! Entourez donc de soins et d'honneurs ces vieux monuments qui prêtent leur puissance aux souvenirs doublement pieux de la Patrie et de la Religion. Pour le curieux et le poète comme pour l'homme de foi, ils seront désormais la seule parure de nos bourgades dédaignées.

L'église de Bénevent est un de ces édifices. Élevée pendant le XIe siècle, par sa date, elle prêterait de l'intérêt à la plus sèche description. Elle a la forme d'une croix exactement orientée. Deux collatéraux très étroits, voûtés en arête, accompagnent la nef et font timidement le tour du sanctuaire. Deux coupoles, la première aveugle et la seconde percée à la base de six fenêtres, couronnent l'entrée de la nef et l'intersection du transept. Sur la coupole centrale s'élève un lourd clocher octogonal flanqué d'une pesante tourelle contenant l'escalier. L'abside

hémisphérique est portée par six légères colonnes ; à son collatéral étroit se soudent quatre chapelles. Au dehors une ceinture de modillons supporte la corniche qui rampe sous le toit. Les colonnes cylindriques engagées ou isolées de la nef et du chœur, les colonnettes plus élancées qui soutiennent dans quatre retraites symétriques les archivoltes en boudin, celles plus légères qui sont distribuées dans les fenêtres, se couronnent de chapiteaux de la plus grande variété. Des figures bizarres, moitié homme et moitié animal, des quadrupèdes à double et triple tête luttent, jouent et courent dans les feuillages orientaux des corbeilles. Toutes ces sculptures en granite sont d'une exécution rude et pesante ; il faut faire une exception pour les chapiteaux de la porte principale. Soit que le calcaire de ces derniers se prêtât mieux à la taille, soit qu'ils aient été renouvelés à une époque moins ancienne, ils sont délicatement exécutés et représentent alternativement deux colombes et deux lions que réunit une tête unique. D'autres figures de forme humaine très mutilées aujourd'hui décorent les chapiteaux les plus rapprochés de l'entrée.

Toutes les baies sont en plein cintre. La voûte de même forme est cerclée d'arcs doubleaux en ogive assez aiguë. Les grands arcs qui supportent la coupole centrale accusent nettement la même forme.

On serait dans l'erreur en concluant que cette église date de la période ogivale ou gothique, c'est-à-dire qu'elle est postérieure à 1150. L'arc en ogive n'est pas le seul élément du système ogival. C'est un caractère qui, dans son isolement, n'a qu'une valeur fort secondaire. L'ogive, en effet, c'est-à-dire l'arcade aiguë formée par deux arcs de cercle qui se coupent, date de tous les temps et de tous les pays. Le XIIe siècle et le XIIIe n'en conserveront pas moins à jamais la gloire sans égale d'avoir créé le système gothique. Sous l'inspiration de cette école bienheureuse en effet, l'arc ogival est bien exclusivement employé, mais il a un autre secours : la colonnette grandit, les pilliers masquent leur pesanteur en groupant des fûts légers, l'arcade gracieuse s'ouvre et

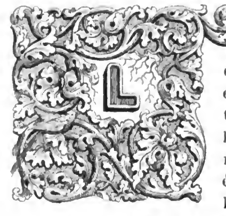
s'allonge, l'arc doubleau s'évide et s'allège, des nervures courent sur la voûte comme de souples serpents, les contreforts légers s'élancent, la flèche aiguë des clochers s'aiguise en grandissant; tout aspire en haut, tout monte vers le ciel. Ainsi, arcs et nervures, baies, colonnes, contreforts et clochers, toutes les parties de l'édifice sacré prennent une forme qui lui imprimera désormais un caractère toujours reconnaissable.

Ces souvenirs nous ont éloignés de Bénevent. Grave mais lourde, l'église romane de cette abbaye traînait comme à la remorque deux élégantes chapelles gothiques. La première a été démolie, il y a plus de vingt ans, sous l'administration et par les soins de M. Parelon. On dit qu'elle faisait obstacle aux promeneurs obligés de décrire une courbe. A en juger par ses fûts couverts de moulures rondes, par ses chapiteaux revêtus de branches de vigne et de lierre, c'était une construction de la fin du XV[e] siècle. Ces débris sont conservés près du presbytère. Tout le monde aujourd'hui vante la légèreté de ses voûtes couvertes de nervures et son exquise beauté; tout le monde regrette tardivement sa destruction. L'autre chapelle, transformée en sacristie, est de la même époque. Les retombées des voûtes s'appuient sur des consoles figurant des anges qui supportent des écussons. Des fragments en couleur conservés dans les vitres font regretter les vitraux peints qui fermaient toutes les baies.

Telle est l'église de Bénevent. Couverts d'une mousse verdâtre, ses murs semblent avoir résisté par leur poids à l'action destructive du temps. Ils abritent plusieurs tombes en granite, décorées d'ornements et d'écussons à demi effacés. On y distingue la statue d'un prêtre revêtu de ses ornements sacerdotaux. Qui dort sous ces froides pierres? L'éternité seule le sait et pourrait répondre.

L'ABBÉ TEXIER.





Le peuple roi a laissé sur notre sol une empreinte qui ne saurait périr. Consultez l'histoire sur le passé de notre Gaule, les traditions nationales sont muettes ou ne répondent que dans les souvenirs érudits et menteurs des chroniqueurs de la Renaissance. S'agit-il de la domination romaine? Le moindre village montre avec orgueil quelques restes des monuments élevés autrefois par la main des conquérents d'Italie. A l'origine de toute existence un peu ancienne se dresse comme une évocation puissante le souvenir de Rome et des Césars.

Peu de villes pourraient mieux que la Souterraine justifier cette prétention. La tradition raconte qu'un temple des faux Dieux s'élevait autrefois sur l'emplacement de l'église actuelle. Elle dit encore que la crypte où la Pythonisse rendait ses oracles, où, peut-être, en des sacrifices

honteux fut répandu le sang humain, donna son nom à la cité qui s'élevait à l'entour.

L'église de la Souterraine conserve en effet deux pierres qui recouvrirent autrefois des cendres romaines ; une main amie y traça ces deux inscriptions :

ET MEMORIAE PAVLI....
NERTACI AVI. N......
VIVVS POS.

IS (*dis*) MANIB (*manibus*)
NI-FILI-ITE
PATRIS ITEN
A-CVS-P

La trace romaine est donc encore apparente en ces lieux ; mais, comme pour humilier cette grandeur éclipsée, la Providence a permis que son souvenir ne survive qu'en deux tombes brisées, retournées et enfouies dans des substructions.

Les monuments se taisent ensuite et la nuit qui couvre les origines modernes étend son voile le plus obscur sur le sort de cet établissement. Cette ville, qui appartenait aux seigneurs de Bridiers, devient, au commencement du XI[e] siècle, la propriété du chapitre de Saint-Martial de Limoges ; et, de ce jour, date pour elle une ère nouvelle d'accroissement et de prospérité.

Cette histoire est écrite sur les murs de son église ; on peut en suivre le développement à chaque travée, et, pour ainsi dire, pierre à pierre. La littérature, selon un mot célèbre, est l'expression de la société : les monuments matériels ne forment pas un témoignage moins positif. Il est curieux de voir les faits y prendre un corps et se traduire en pierres.

Sous ce rapport l'église de la Souterraine est d'un haut intérêt. De l'entrée occidentale à l'abside, le travail de trois siècles l'a élevée lentement, en se modifiant selon le goût de chaque époque. Si nous acceptons le témoignage de l'archéologie, les inductions que va nous fournir son étude, rapprochées des renseignements donnés par l'histoire, nous

édifieront sur la valeur des lois déduites par la science du moyen-âge telle qu'elle est constituée aujourd'hui.

Examinée par un curieux, ignorant l'histoire de cette province, l'église de la Souterraine ne présenterait pas un plan original. Elle se développe comme une croix à base allongée, à sommet carré. Deux collatéraux étroits, brusquement terminés au transept, accompagnent la nef. Deux coupoles, la première circulaire, l'autre ovale, recouvrent la première travée et la travée centrale. Entrons dans l'église par la porte occidentale et étudions son architecture d'arcade en arcade.

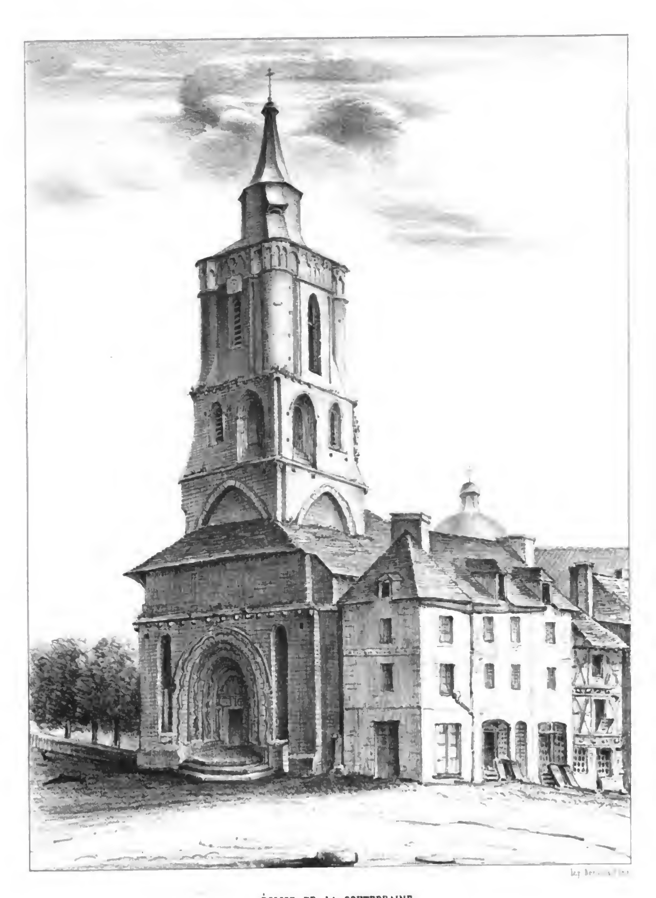
La première travée est manifestement la plus ancienne. On le reconnaît à sa coupole ronde, à ses baies évasées à l'intérieur, à ses lourds piliers auxquels se soudent des colonnes cylindriques, couronnées de chapiteaux barbares. Nous assignerons pour date le XIe siècle. La seconde travée nous paraît tout aussi ancienne. Elle a les mêmes caractères; sa voûte, en plein cintre, est fortifiée par deux vigoureux arcs doubleaux. Le système ogival naissant apparaît dans les deux arcades suivantes. Les fûts plus légers des colonnes se couronnent de chapiteaux à boules, retenues par des feuillages crochus. La voûte, en arête, se décore de nervures rondes, qui étalent leurs huit rayons sur toutes les saillies et au fond de toutes les dépressions. Les tores brisés du roman fleuri les accompagnent. Arrivé à la croisée on aperçoit encore la coupole romane; mais à la forme déprimée de son ovale, aux chapiteaux à crochets de ses colonnes, on pressent le règne du système gothique. L'ogival primitif se montre en effet avec sa vigoureuse saillie dans les deux travées du sanctuaire; les baies à lancettes, les voûtes ogivales à nervures rondes, les piliers formés de trois colonnettes, liés par des anneaux, couronnées de chapiteaux gothiques, les consoles à têtes grimaçantes ne permettent pas de douter de la date de cette construction; elle est du premier tiers du XIIIe siècle. Ainsi le XIe siècle aurait commencé l'église, la première moitié du XIIe siècle l'aurait conduite jusqu'au transept élevé par la fin du XIIe siècle; le premier tiers du XIIIe siècle aurait élevé le cœur et terminé les croisillons.

Nous venons d'énumérer les dates des divers travaux exécutés par les ordres de l'abbé Geoffroi, de Henri II, roi d'Angleterre; de Pierre de Naillac, abbé de Saint-Martial. 1070, 1195, 1220, telles sont les dates des constructions érigées par leurs soins.

Ces dates indiquent autant de haltes dans les conflits de l'époque féodale. La Souterraine eut le sort de toutes les villes de France. Propriété seigneuriale ou monacale, sous ses différents maîtres elle eut à lutter contre les partis divers qui partagèrent la patrie. Menacés dans leur possession par Henri II et, deux siècles plus tard, par le bon Connétable, les moines n'avaient pas seulement songé au lieu de la prière; ils avaient mis les habitants à l'abri derrière de bonnes fortifications. Une des portes, munie de sa herse et d'une ceinture de créneaux et de machicoulis, subsiste encore et se dresse fièrement au milieu des habitations modernes groupées à sa base.

De nouveaux jours ont lui pour ces lieux où vivent encore les anciens souvenirs. Le passage de plusieurs routes, une halte du chemin de fer du centre promettent à La Souterraine une place élargie au banquet moderne des intérêts matériels. Ces jouissances feront-elles oublier aux habitants de ces contrées le bonheur moins bruyant qu'ils dûrent à la religion? Des soins protecteurs soutiendront-ils cette église chancelante qui garde les os des aïeux? Sa voute lézardée et récemment frappée par la foudre couvrira-t-elle de ses débris la crypte qui donna son nom à cette ville? L'avenir répondra; mais nous gardons des espérances puisées à une source éternelle. Un pieux asile ouvert récemment à l'étude et à la charité prouvera bientôt que la foi, en ces âges languissants, n'a rien perdu de sa puissance.

L'ABBÉ TEXIER.



Lith. Desrosiers. [illegible]

ÉGLISE DE LA SOUTERRAINE



LE CHIER DE BARMONT



Dans la profonde vallée, formée par la rivière de Tardes, sur la route royale de Clermont à Limoges, à un myriamètre d'Aubusson, à un kilomètre du petit bourg de Saint-Avit-de-Tardes, on aperçoit un ancien château, sans créneaux ni tours, adossé à la montagne avec sa façade tournée au nord. De l'antique manoir qu'on appèle encore, par courtoisie, le château du Chier de Barmont, il ne reste rien que des murs élevés, noircis par le temps et que recouvre un toit tout moderne. Le voyageur qui passe n'a point à se détourner; l'art n'est de rien dans cette lourde et massive construction. Mais quelques traditions s'y rattachent, qui ont un intérêt local et qu'il faut se hâter de recueillir avant qu'elles ne s'effacent entièrement.

La terre et seigneurie du Chier était située dans le pays de Combraille; elle avait sa justice haute, moyenne et basse. Outre les rentes

et droits féodaux qui en faisaient la principale importance, elle se composait d'un assez grand nombre de métairies, parmi lesquelles le Chier, Vervialle, Congé, Londeix. C'était un fief sorti et détaché de la maison de la Roche-Aymon, de Mainsat, depuis le commencement du XVII[e] siècle, et la maison de la Roche-Aymon l'avait possédé elle-même, durant le siècle précédent, sans qu'on puisse dire s'il y était entré par mariage ou par acquisition.

François de la Roche-Aymon, qui était le chef de la branche aînée de cette famille et l'un des principaux fondateurs de sa fortune, vivait sous Henri IV qui, après l'avoir éprouvé fidèle dans les restes de guerre civile fomentés par la ligue, le fit Chevalier de l'ordre de Saint-Michel et, en 1592, gouverneur de la ville de Chénerailles dont la conservation décidait de celle de toute la province. Il mourut, après avoir acquis la baronnie de Barmont, laissant neuf enfants : l'un des puinés était Annet de la Roche-Aymon qui, n'étant que tonsuré, fut pourvu, en 1603, par Antoine de la Marthonie, évêque de Limoges, de la cure de Néoux, de la dignité d'archiprêtre rural de la ville d'Aubusson, qui y était annexée, et encore de l'abbaye de Bonlieu. — Un autre de ces puinés fut Pierre de la Roche-Aymon qui reçut en apanage, par le testament de son père, plusieurs terres et particulièrement la terre du Chier dont le château devint le lieu de sa résidence et son principal titre seigneurial.

Pierre de la Roche-Aymon avait les mœurs des seigneurs de son tems, que l'autorité royale avait tant de peine à courber sous sa main de justice; il fut poursuivi et condamné je ne sais pour quel meurtre. On dit, et il faut bien le croire, qu'il obtint des lettres de rémission de son crime. Mais toutes les traces de sa condamnation ne furent pas effacées, et l'on voyait encore, au commencement de ce siècle, de grands chênes découronnés qui entouraient le château; c'était la flétrissure, appliquée au manoir, à défaut du coupable qui était en fuite.

De Pierre de la Roche-Aymon, la seigneurie passe successivement à

François, son fils, et à Philibert, son petit-fils, desquels il n'y a rien à dire, si ce n'est que le dernier mourut chargé de dettes et que ses deux filles, décédées sans postérité, avaient abandonné la terre du Chier, en paiement de ses droits, à Marie-Madeleine de la Roche-Aymon, leur tante, qui la porta en dot à son cousin de la branche aînée, Nicolas de la Roche-Aymon, baron de Barmont.

Par ce mariage, qui eut lieu en 1657, la baronnie de Barmont, dont le château en ruines se voit encore sur le pic le plus élevé de la commune de Mauttes, fut et est demeurée annexée à la seigneurie du Chier, qui en a gardé jusqu'à nos jours le nom du Chier de Barmont.

Nicolas de la Roche-Aymon la transmit à Michel, son fils, qui, dans la confusion des titres et honneurs nobiliaires, dont Saint-Simon se plaignait déjà si amèrement, usurpa tour-à-tour les noms de marquis du Chier, de marquis de Barmont, de marquis de la Roche-Aymon.

Michel eut un fils, Nicolas-Louis : celui-ci s'appela moins ambitieusement *comte de la Roche-Aymon* et vint se faire tuer, en 1721, au château du Chier, dans une rixe, *en voulant,* dit une vieille chronique, *séparer deux de ses voisins et parents qui avaient pris querelle.*

Sa fille unique, Henriette-Françoise de la Roche-Aymon, porta en dot les seigneuries du Chier et de Barmont, en 1736, à Just-Henri du Bourg, comte de Saint-Polgue, seigneur de terres considérables en Forez, en Vivarais et en Auvergne. Dès lors le château du Chier fut abandonné de ses maîtres. Un commandeur de Malte, Louis de la Roche-Aymon, oncle de la comtesse de Saint-Polgue, y vieillit obscurément, passant les hivers à Aubusson où il mourut en 1776, peu fervent, dit-on, aux vertus de son ordre.

Le comte de Saint-Polgue, dont l'avarice sordide était aussi connue que son immense fortune, venait quelquefois dans ses terres du Chier et de Barmont pour en percevoir les revenus ; et l'on raconte, à cette occasion, que, pour se dispenser d'héberger les visiteurs qui venaient lui rendre hommage, il imagina de faire construire, au bout de son avenue,

sur la route royale qu'on venait d'ouvrir, tout auprès du beau viaduc que l'art moderne jette en ce moment sur la gorge profonde de la Tardes, cette auberge qu'on y voit encore et qui a gardé le nom populaire, qu'elle reçut alors, de *Château-Fadard*. Ces richesses accumulées devinrent la perte de leur triste possesseur. Dénoncé par un de ses valets sous prétexte d'immenses trésors qu'il tenait cachés à la République, le comte de Saint-Polgue fut mis à mort, en 1793, en vertu de jugement de la fameuse commission de Feurs.

Ce qui restait des terres du Chier et de Barmont, après l'abolition des rentes féodales, appartenait à sa veuve et ne fut point confisqué; le manoir et ses dépendances furent vendus, vers 1800, amiablement au général Espagne.

Ici commence, pour ce vieux château sans architecture et sans style, une illustration d'un moment, qui doit durer pourtant dans les souvenirs du pays.

Le général Espagne n'était pas né dans nos montagnes; mais il était venu très jeune à Aubusson; sa famille y avait acquis son droit de bourgeoisie, et il s'y était fait lui-même une patrie qui lui a été chère jusqu'au dernier jour de sa noble vie. Quand la Révolution entraîna aux frontières toute la belliqueuse jeunesse de ce temps, il y courut, simple volontaire, sans autre recommandation que sa taille de six pieds, son courage et cette naturelle intelligence des choses de la guerre qui, plus tard, comme chez Kléber, devint une haute aptitude. Il passa rapidement à travers tous les grades inférieurs et, à trente ans, il nous revint général de brigade de cavalerie, compagnon et ami de Moreau, de Lannes, de Lecourbe et de beaucoup de ces illustres parvenus qui avaient sauvé, sur les champs de bataille, la Révolution et la France. C'est alors qu'il acheta le château du Chier. Enfant, je l'ai vu là, entouré de sa nombreuse et belle famille, se délasser, sans faste et sans fracas, des fatigues des camps. Là, je l'ai entendu conter à ses amis curieux et attentifs les campagnes du Rhin, la bataille de Hohenlinden où il avait gagné ses

éperons de général, Moreau, Masséna, Bernadotte et Bonaparte déjà si grand devant l'Europe étonnée. — Il revendit bientôt et morcela à quelques cultivateurs cette propriété où il se plaisait, et ce château qu'il avait commencé à faire restaurer. Il nous quitta pour aller s'établir aux environs de Metz d'où il partit pour aller à ses glorieuses destinées au sein desquelles l'attendait une mort héroïque. Il fut tué, en 1809, à Essling, d'un boulet de canon, combattant à la tête de ses invincibles cuirassiers. Napoléon l'avait fait Général de division, Grand-Officier de la Légion-d'Honneur, comte de l'empire, et il l'avait doté d'un de ces riches majorats, joyaux éphémères de la nouvelle noblesse. A sa mort, les soldats imposèrent en pleurant son nom à une île du Danube, et l'Empereur ordonna que sa statue en marbre, faite aux frais de l'État, décorerait, à Paris, le pont de la Concorde : magnifique honneur dont la Restauration répudia le legs qui a été accepté et recueilli, autant qu'il pouvait l'être, par le roi Louis-Philippe, ainsi qu'en font foi le Palais de Versailles et l'Arc de Triomphe dédié à la Grande Armée.

La ville d'Aubusson voulut aussi consacrer une mémoire qui lui était chère; elle dota de ce nom glorieux l'une de ses principales places.

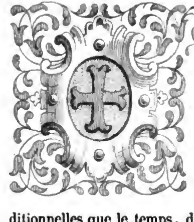
La retraite de Catinat à Saint-Gratien, dans la vallée de Montmorency, a illustré ces beaux lieux où le vainqueur de la Marsaille se reposait dans sa gloire. Le Lieutenant-Général Espagne, mort en héros, à quarante ans, sur le champ de bataille d'Essling, honoré des publics regrets de Napoléon, ce grand distributeur des renommées immortelles, a laissé son souvenir à l'antique et féodal château du Chier de Barmont. C'en est assez pour lui assurer le durable intérêt et le respect des amis de la gloire nationale.

Hippolyte GRELLET

La Seiglière, mai 1847.



LE MONTEIL-LE-VICOMTE



C'étaient une pensée et un désir communs, depuis longtemps sentis par tous ceux qui comprennent et qui aiment la Creuse, que de rappeler, dans quelques pages écrites sous l'impression des affections locales, les souvenirs qui s'en vont, les légendes marchoises qui s'oublient, et les histoires traditionnelles que le temps, dans sa course rapide, couvre de son obscurité profonde !

L'idée qui a dicté ce livre, esquisse variée de faits dont on voudrait garder mémoire, tableau à peine ébauché où l'on a laissé tomber tour à tour des teintes claires ou sombres, nettes ou indécises, n'est point un caprice d'antiquaire, une fantaisie d'archéologue essayant avec effort d'exhumer un passé que menace de dévorer l'oubli ; c'est ce sentiment pieux et élevé qui porte les fils à garder avec soin le portrait des aïeux

et les toiles encadrées d'où leur image semble prête à descendre; c'est cette religieuse préoccupation des générations présentes qui demandent aux époques passées le secret de leurs habitudes et de leurs croyances, qui cherchent, dans les faits accomplis déjà, la généalogie de ceux qui apparaissent ou que l'avenir annonce, qui regardent les événements humains comme s'éclairant les uns par les autres et comme formant, sous la puissante main de Dieu, une chaîne invisible en apparence, mais dont tous les anneaux se lient!

Marchons donc tous ensemble! celui-ci, imagination ferme et rude à la fois, aimant les vives oppositions d'obscurité et de lumière, tracera un dessein heurté à la manière de Rembrandt, décrira un monument pierre à pierre et rendra à grands traits ce qui aura frappé son œil et son esprit; un autre, se laissant aller à de plus riantes couleurs, cherchera les fleurs qui étincèlent et les arbustes flexibles lustrés par la pluie; il écoutera plutôt, l'oreille attentive et l'âme émue, les bruits mélancoliques qui sortent des châteaux en ruine, qu'il ne demandera à la forme de leur assise, à la cannelure de leurs colonnes, à leurs portes pesantes divisées ou non en deux baies par un pilier central, à leurs fenêtres soit ogivales soit carrées, qu'elle valeur architecturale ils ont, quel âge pèse sur eux et quel mystère a présidé à leur naissance. Qu'importe, pourvu que de ces études diverses, de ce langage muet de la pierre sur laquelle le temps a laissé son empreinte, à laquelle une civilisation donna énergiquement son cachet, il résulte pour nous une connaissance intime de ce qui, hommes et choses, nous a précédé dans la vie; pourvu que ces vagues rêveries sur les civilisations mortes doublent notre intelligence, agrandissent notre foi, restaurent les ruines, nous les montrent dans leur splendeur d'autrefois, et préparent l'œuvre des civilisations qui viennent!

Au milieu de cette glorieuse résurrection du passé, où la grande famille humaine apparaît plus d'une fois portant les marques sanglantes que lui a fait subir la transformation difficilement progressive des idées,



Lith Bertauts, rue St Marc, 14

LE MONTEIL-AU-VICOMTE.

que d'héroïques actions à signaler, que de sujets divers de méditations profitables à la sainte cause de la Liberté, que de nobles figures se dressent devant nous!

Étudions-là avec amour, la vie de ces hommes dévoués dont l'âme était brûlante d'un patriotisme si sincère, qui n'avaient de pensée que pour la gloire de leur pays et qui tournaient à son profit toutes les forces de leur intelligence et de leur épée! Suivons-les à travers ces fastes immortels qui font le légitime orgueil de la France, soit qu'ils marchassent sous l'étendard national pour repousser des attaques étrangères, soit qu'obéissant à de fortes convictions religieuses ils prissent le chemin de l'Orient pour aller combattre les infidèles, soit que, de retour dans leurs domaines marchois, ils fissent élever une chapelle où l'idée morale était ciselée sur la pierre et le bois, œuvre de reconnaissance, de foi et de piété, comme notre église aux vitraux peints de la Borne, ou comme celle de Saint-Antoine, aux environs de Felletin.

Dans les vœux ardents que nous faisons pour le bonheur de ceux qui viendront après nous, et qui nous maudiraient s'ils ne trouvaient, dans la succession humanitaire que nous devons leur transmettre, que des pensées d'égoïsme et de faiblesse, cherchons s'il n'est pas utile et bon d'opposer parfois ces grands caractères, ces généreuses natures, à ces natures et à ces caractères auxquels si souvent aujourd'hui la soif immodérée de l'or, l'amour isolé de soi et de vulgaires ambitions enlèvent toute dignité et tout élan!

Chaque génération doit apporter sa part de lumière dans la science de la vie, chaque siècle doit aider à la solution des grands mystères du progrès humain; tâchons, pour la faible part qui peut nous revenir dans cet immense travail des esprits auquel nous assistons, de ne pas voir notre époque si vive, si étincelante d'ailleurs, ne léguer à celle qui la suivra que des sentiments d'individualisme et de foi dans le seul bonheur matériel et privé.

Tâchons, en rappelant les dévoûments infinis de nos pères, leurs

hardies entreprises, leurs serments religieusement tenus, leurs puissantes communions de pensées, de ramener à la croyance de cette vérité sociale qu'il n'y a de force que lorsqu'on s'unit, que l'on marche ensemble, que les jouissances des uns ne sont point prélevées sur la misère des autres, et qu'au-dessus des intérêts personnels rayonne dans toute sa noblesse l'image pure et vénérée de la Patrie !

Nous aimons notre siècle, nous savons qu'il est remarquable à bien des aspects. Nous savons que la passion du bien-être et que l'amour de soi sont utiles et bons, quand une volonté éclairée et puissante sait les circonscrire dans de certaines limites ; mais nous savons aussi que celui qui s'y abandonne aveuglément et sans frein n'a plus rien de généreux qui remue son âme, rien de dévoué qui échauffe son cœur et qu'un peuple qui n'aurait que de tels sentiments serait bientôt descendu aux derniers degrés de l'échelle sociale !

Passons à vol d'oiseau sur notre Creuse chérie. Les montagnes et les bois, les prairies et les rivières feront rapidement rayonner devant nous leurs panoramas variés. Nous ne nous élèverons pas trop haut de peur de ne plus sentir monter jusqu'à nous l'odeur embaumée de nos bruyères et de nos marguerites sauvages ; nous ne resterons pas trop près de terre, de crainte de voir notre horizon rétréci et voilé par les pics granitiques qui se dressent de toutes parts.

Qui ne voudrait voir l'histoire de ce peuple ignoré se dresser sans obscurité devant nous, le souffle du Seigneur vivifier les ossements blanchis de nos aïeux, quelque puissante main relever nos ruines éparses dans la poussière et les tenir debout jusqu'à ce qu'on eut buriné leur monumentale effigie ! Si notre sorcière Almodis rappelée du tombeau, comme Lazare à la voix du Christ, recommençait ses magiques enchantements, si la reine d'Angleterre Isabelle, devenue comtesse de la Marche, reprenait, scène à scène, le drame sanglant qu'elle a joué, on verrait que nous méritons aussi d'avoir place dans les annales si curieuses de notre France. Ce serait un beau spectacle que de voir les Guerriers et les

Trouvères se donner rendez-vous dans cette Marche si souvent prise, à cause de sa situation géographique seule, pour le théâtre d'événements immortels, et entonner de leur voix énergique ou rêveuse les lais d'amour ou l'hymne des combats!

Aujourd'hui la Creuse est un pays de calme et de solitude. Aux départements du nord, tête de la France, les idées lentement mûries au creuset de la logique et de la raison, les larges conceptions pratiques : au midi, à ces contrées dorées par le soleil, qui sont comme le pied du colosse français, l'activité, le mouvement, la passion, la Marseillaise et la Némésis : à nous, habitants du milieu et de la montagne, l'industrie sage et calme, la contemplation intelligente et progressive, la modération qui tempère : que chacun soit content du lot que Dieu lui a fait et déploie ses forces vitales dans le cercle qui lui a été tracé, car ce n'est que de là que procède l'harmonie!

Avez-vous quelques fois suivi les rives de la Creuse; ce n'est à sa source qu'un ruisseau qui bondit sur un lit caillouteux : le mince filet d'eau glisse en grondant à travers deux montagnes souvent si rapprochées qu'on croirait pouvoir sans peine de l'une s'élancer sur l'autre, comme, dans les Pyrénées, au pas de Roland! Ces coteaux ont un aspect remarquablement varié. Tantôt ils offrent une vue assombrie par l'âpre majesté de leurs rochers. Tantôt une pointe lointaine affecte les apparences d'une tête de nymphe ou de satyre, comme un des rocs de la côte des Granges qui domine Aubusson : là, des arbres centenaires entrelacent avec le granit leurs racines mises à nu par le temps : ici, s'ouvrent des grottes d'où la bise s'échappe en sifflant avec des notes étranges. On montre encore à divers endroits quelques-unes des retraites cachées où venaient dormir les bonnes fées. Et quand la nuit tombe, quand les mille voix du ciel descendent sur la terre, que le crépuscule étend ses lueurs mourantes sur la pâle verdure des prés et des bois et que les pâtres mêlent aux harmonies du soir leurs naïves et traînantes chansons, quand il fait sombre au fond de la vallée et que l'œil aperçoit encore au

front de la colline, comme un diamant, luire un dernier jet du soleil qui se couche, c'est un spectacle aussi beau que l'homme puisse en demander à Dieu !

Suivez jusqu'à Crozant les bords de la rivière. La Creuse est encore couverte çà et là de quelques donjons dont les vieillards ont retenu l'histoire et la légende mystérieuse. A la clarté tremblotante du chalet, pendant que les jeunes filles teilleront le chanvre, le conteur de la veillée vous dira comment, au temps passé, tout le peuple du Dorat était tenu, chaque jour de mardi-gras, d'aller offrir son hommage au comte et à la comtesse du château, comment la foule traversait les rues en se tenant par la main en signe de fraternité, et comment le haut et puissant seigneur servait à boire à ses vassaux le meilleur vin du cellier dans un godet de bois, en signe d'égalité ! égalité alors bien uniquement théorique et bien peu pratiquée! Il vous racontera l'histoire de ce pont d'Anzême qui est jeté si hardiment d'une rive à l'autre qu'on le regarde comme ayant été bâti par Satan lui-même. Ce conte un peu vieux, un peu usé, appartenant presque à toutes les contrées, prendra, dans la narration du paysan marchois, une teinte si locale, une couleur si vraie, une allure si populaire, que vous ne douterez pas qu'il n'appartienne véritablement qu'à nous seuls !

Mais hâtez-vous ! la population qui habite la partie montagneuse du pays n'est déjà plus conteuse. L'émigration a changé la physionomie locale. On ne s'y effraie plus de voir reluire durant la nuit l'écorce du bouleau, on y marche sans peur sur la verveine, et l'on y rit des vieilles femmes qui menacent de jeter des sorts. La foi aux fées disparaît d'heure en heure, la soie détrône le bourracan indigène et l'on ne fait plus à la fécondité, la veille des noces, le sacrifice d'une poule noire !

Je ne me plains pas de ce rapide mouvement qui emporte toute chose, de ce développement merveilleux de l'industrie qui arrive jusqu'aux portes du plus obscur village; je ne me plains pas de ces chemins de fer, création fantastique qui, avec la vapeur, dépasse tout ce que le vieux

monde avait pu rêver de vitesse appliquée au service de nos besoins; je comprends tout ce que les générations futures peuvent gagner à voir tomber, sous la constante répétition de communications multipliées, les vieilles bornes qui séparaient les peuples et les empêchaient de s'unir dans une sainte communion de pensées; mais l'art ne perdra-t-il point à l'uniformité monotone qui en sera la conséquence, et Dieu n'avait-il pas créé son œuvre multiple et variée!

Si vous voulez voir notre Creuse avec quelques-uns de ses souvenirs d'autrefois, hâtez-vous! Les tours de Crozant s'affaissent : l'an passé un gracieux escalier, jusque là resté en équilibre sur lui-même, s'est écroulé sous le poids d'une chèvre qui s'était hissée jusqu'à la dernière marche pour brouter quelques brins d'herbe. — C'est à peine s'il reste quelques vestiges des murailles celtiques de Toulx : le vieux portail de Saint-Barthélemy, à Chénerailles, a déjà disparu depuis longues années; le temps efface lentement, au Moutier-d'Ahun, ce chapelet étonnant de personnages dont les corps se tordent en efforts de danses si hasardées! Hâtez-vous!

Mais voilà qu'une grande ruine apparaît à nos yeux : nous sommes sur la route d'Aubusson à Limoges : du côté du nord, des montagnes boisées ferment l'horizon; au couchant, l'étang de la Chapelle fait miroiter sous les rayons du soleil levant son cristal uni; au midi, deux énormes tours rondes, découronnées et reliées par un pan de mur à pierres jaunies, appellent le regard qu'elles tiennent dans une muette contemplation. Autour, la bruyère est pauvre et rabougrie, la végétation languissante; les arbres ont dans leur feuillage je ne sais quel manque d'ampleur qui attriste; le ruisseau qui fait tourner le moulin caché dans un brusque repli du sol ne coule point sur un lit de ces cailloux qui donnent à l'eau un si doux murmure. — On croirait avoir devant les yeux un paysage de Salvator Rosa. — C'est un de ces tableaux remplis d'âpreté, un de ces sites sauvages et pittoresques que le peintre napolitain, par un contraste resté à l'état de problème, aimait à esquisser après

des nuits de folle joie et de voluptueuse poésie, au milieu d'une vie toute de passions tumultueuses et de luxurieuse ivresse.

Arrêtons-nous devant ces lieux que de grands événements ont marqués. Ces côtes, qui vont s'inclinant dans la direction de St-Hilaire, étaient jadis couvertes de forêts ombragées. Les nécromants allaient y cueillir la fleur des genets. La voix des redoutables Druides y a grondé avec le vent et la tempête, et l'on peut encore voir, sur un des pics dominant Pontarion, les pierres destinées aux sacrifices humains avec les emblêmes de granit qui représentaient la Divinité.

Arrêtons-nous devant cette ruine avec un saint respect; nous sommes au Monteil-le-Vicomte; c'est là qu'est né Pierre d'Aubusson !

A l'aide des souvenirs qui se sont transmis d'âge en âge, des notes que le temps a épargnées et des monuments de l'histoire, cette grande conservatrice des nobles choses, relevons ces débris, refaisons le vieux château-fort, et suivons, de sa naissance à sa mort, le héros glorieux dont notre ville est fière de porter le nom et dont la mémoire éveille de si respectueuses sympathies.

Nous sommes en 1425 : le château du Monteil, assis sur un mamelon dominant la campagne, est flanqué de quatre tours principales qui regardent aux quatre vents : du haut du beffroi un serviteur exécute des signaux pour annoncer aux serfs de la contrée qu'un heureux événement arrive et met la joie dans la noble maison, le pont-levis est baissé pour faciliter l'entrée des visiteurs, la cloche de la chapelle seigneuriale tinte joyeusement, les jardins et le parc ont un aspect de fête.

Louis d'Aubusson et Catherine de Rochechouart, son épouse, entourés d'écuyers, de commensaux et de varlets, se tiennent dans une salle du rez-de-chaussée. Le tronc entier d'un chêne brûle dans l'immense cheminée dont le dessus est orné d'armes et d'écussons : les murs sont tendus de riches tapisseries de laine et de soie, représentant une fête donnée chez les Grecs en l'honneur de la sagesse. Entre deux fenêtres un crucifix d'argent se détache dans un cadre d'or sur un fond de velour noir,

et parmi plusieurs portraits, reliques vénérées de la famille, se distingue celui de Turpin d'Aubusson, évêque de Limoges en 898.

Au-dessous, on voit les armes de la famille qui sont *d'Or, à la croix ancrée et nillée de gueules.*

Le ministre du Seigneur vient de consacrer par de religieuses et touchantes cérémonies la récente venue au monde de celui qui sera le soutien de la Chrétienté.

Que l'avenir du jeune enfant soit immortel et béni! à la pensée des grandes actions qui ont déjà illustré sa race, que cette jeune âme se développe et prenne un rapide essor! Comme Dieu sait l'envoyer à temps, ce Pierre d'Aubusson, cœur généreux et sublime, nature intelligente et dévouée, devant qui tant d'obstacles ne se dresseront que pour être vaincus! comme cette providence éternelle sait tenir en réserve, au moment des violentes crises, les puissantes organisations, les divins génies qui doivent les dompter!

Voyez comme alors le monde entier, ce vieux monde labouré par tant d'idées diverses, par tant de civilisations jeunes ou vieilles qui se sont heurtées avec fracas, éprouve de malaise à se remettre dans une voie plus calme et ressent de ces commotions convulsives qui annoncent les maladies sociales.

La féodalité dont il ne faut pas trop médire, puisqu'elle apporta une certaine organisation à des peuples qui en manquaient, avait fait son temps; elle allait bientôt rendre son dernier souffle sous un hypocrite embrassement de Louis XI; le moyen-âge avait laissé déteindre les idées des conquérants sur celles des vaincus; les croisades avaient puissamment aidé à affermir l'autorité royale en faisant disparaître les grands vassaux, mais elles avaient aussi jeté un certain trouble dans l'Occident, que les rayonnements venus d'Asie frappaient momentanément de vertige. L'Unité voulait arriver, la Nationalité se faire : l'époque était critique et pleine de difficultés.

La Marche avait pour souverain Jacques II, réduit à errer de ville en

ville en Italie, pendant que les Anglais détenaient encore quelques-uns des châteaux de son comté et que des bandes de malfaiteurs dévastaient la Combraille.

Charles VII irrésolu, perdu dans de folles passions, retombant sans cesse dans de molles voluptés, n'avait plus que l'ombre d'un royaume. L'état de la France était déplorable : l'intelligence et le courage, ces deux attributs qui la distinguent, ces deux semences fécondes qui germent si puissamment sur notre sol, y manquaient à la fois. Les âmes les mieux trempées, et qui devaient plutard étonner par les prodiges de la plus héroïque énergie, étaient alors frappées d'un engourdissement funeste et d'une paralysie fatale. Il y a toujours dans les États un courant d'idées venues d'en haut qui pénètre dans les masses et qui les fait bonnes ou mauvaises, s'oubliant tristement dans le mal ou s'élançant avec hardiesse vers le bien, suivant les exemples qui tombent des régions élevées du Pouvoir. C'est là ce qui fait peser une responsabilité si grave sur ceux qui dirigent les nations; c'est là ce qui rend si terrible le compte qu'ils ont à rendre à Dieu et à l'histoire!

Le découragement était si grand, qu'il fallait des étrangers pour venir rappeler à des sentiments de gloire les descendants de Charlemagne. C'était l'écossais Douglas qui secourait et défendait la Rochelle avec six mille soldats venus des montagnes de Glascow et des bords de la Thay. C'était le comte de Buchan, son compatriote, qui était créé connétable de France. Le duc de Bedfort, se disant régent de la patrie de Saint-Louis appauvrie et humiliée, conduisait partout ses armées victorieuses. La reine Isabeau de Bavière, demeurée seule à Paris, venait de voir Charles VII se retirer honteusement à Bourges, au bruit de la bataille de Verneuil, où le cri de *Montjoie et Saint-Denis* avait dû se taire devant le cri triomphant de *Saint-Georges!*

En orient, le tombeau du Christ était aux mains des infidèles. En vain Tamerlan, à l'appel des puissances de l'Europe et de l'Asie ébranlées par les succès de Bajazet, était venu combattre et vaincre l'or-

gueilleux sultan dans les plaines où Pompée, plus tard, battit Mithridate. Amurat avait ramené sur la Chrétienté épuisée l'ouragan de ses tumultueuses armées : toute la noblesse de Hongrie et de Pologne était décimée dans sa fleur!

Mais quelque chose de merveilleux, dans les désastres comme dans le bonheur, se mêle à l'histoire de cette époque. Charles VI avait été atteint de folie après un rêve mystérieux; d'extraordinaires prédictions annoncent aussi que Charles VII, roi longtemps fainéant et oublieux, va retrouver le triomphe. Une jeune fille, naïve comme une villageoise, inspirée comme une envoyée de Dieu, a revêtu la cotte d'armes. A sa voix cent héros ont surgi, les courages et les intelligences endormis ont secoué leurs chaînes pesantes : Lahire, Dunois, Xaintrailles, ont tressailli d'ardeur, le roi a brandi d'une main ferme l'étendard national, et l'huile sainte est descendue sur son front.

La France a recouvré sa puissance, l'Anglais est chassé de partout, l'imprimerie s'annonce, l'agriculture fait de rapides progrès, le style se dégage, Villon, le poète célébré par Boileau, apparaît, et avec lui le vers prend plus de souplesse, plus de cadence musicale, plus d'harmonie; au milieu des orages qui ont grondé, on sent qu'il s'est formé une France nouvelle que le temps à mûrie et qui va entrer bientôt dans sa force et sa toute puissance.

Cependant Pierre d'Aubusson a grandi; à son tour, il a atteint l'âge où sa mission va sérieusement commencer. Déjà il a fait rayonner sur son nom un lumineux éclair de gloire en combattant en Hongrie auprès d'Albert, duc d'Autriche, et en lui faisant remporter une victoire signalée sur les infidèles qui eurent dix mille hommes tués, grace à la valeur déployée par le jeune guerrier marchois; déjà il a fait des prodiges d'héroïsme au siège de Montereau dirigé par le Dauphin de France, sur l'esprit duquel il a assez de pouvoir pour lui faire mettre bas les armes, quand il veut se révolter contre son père. — Si la France est désormais dans la voie du bien, si elle peut se passer du

secours des bras et du génie de Pierre d'Aubusson, il a entendu le cri de détresse de ses frères en Dieu qui gémissent sous le sabre des sultans; il a compris la voix de ces pélerins pieux pour lesquels, en 1048, furent bâtis, à Jérusalem, le monastère de Sainte-Marie-Latine et l'église de Saint-Jean, et qui ne peuvent plus aller prier sur la montagne sainte, sans tomber aux mains cruelles des sectateurs de Mahomet.

Il a compris ce qu'il y avait alors d'utile et de grand à se faire le soldat d'une religion calmant les passions, tirant l'homme de cette atmosphère d'idées obscures et corrompues où se dégradait sa noble nature, consacrant la divine origine des races humaines, parlant au cœur un langage qu'il devait comprendre, prêchant la fraternité au milieu de la lutte acharnée des divers peuples qu'elle seule pouvait arrêter, et jetant dans le monde des principes éternels de sage et de féconde liberté!

Pierre d'Aubusson part donc : il arrive à Rhodes, que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem possédaient depuis 1308, après avoir été obligés de quitter la ville témoin de la mort du Christ. Il justifie de ses armes et de son blason, et reçoit le manteau de l'ordre portant au bras gauche la croix de toile blanche à huit pointes. Son génie, sa patience, la profondeur de ses vues, la sagesse de ses résolutions, l'ont bientôt fait arriver aux plus hautes dignités : il est successivement Commandant, Premier Bailli et Grand Prieur d'Auvergne.

— Ce n'est pas trop de cette organisation puissante et privilégiée pour lutter contre les désastres qui menacent la Chrétienté et l'ordre, qui en est comme la personnification la plus sainte et le centre le plus actif. Amurat est mort à Andrinople, à l'âge de quatre-vingts ans : son fils, Mahomet II, lui a succédé. Doué d'un génie immense et de vues supérieures, insatiable de plaisirs et de gloire, n'ayant pas plus de foi au Coran qu'à l'Évangile, inspirant au monde entier une terreur profonde, Mahomet a détruit de fond en comble Constantinople. La ville bâtie par Pausanias sur le conseil d'un oracle, appelée le centre du Globe, que le

ciel, la terre et les eaux se sont plu à rendre merveilleuse et féconde, que deux mers pareilles à deux mamelles intarissables, suivant la comparaison mahométane, nourissent sans peine et avec abondance, la ville fortifiée par Sévère a plié le genou devant le sultan victorieux !

En vain d'Aubusson, envoyé en ambassade auprès de Charles VII par le grand maître de Milli, a obtenu des secours d'argent et des armes. Mahomet marche sur Rhodes avec trente galères et une armée nombreuse et fanatique. Le fils d'Amurat n'est pas resté longtemps voluptueusement inactif sous le charmant regard d'Irénée, la belle captive trouvée au milieu des ruines de Constantinople. Un jour que ses officiers lui reprochaient de la trop aimer et de perdre, dans les folies de la passion, le temps de la guerre, il lui a fait mettre ses plus riches vêtements, comme pour un triomphe, et, devant l'armée assemblée, lui a abattu la tête d'un seul coup de son sabre. Puis il a repris avec une nouvelle ardeur ses brillantes conquêtes et résolu d'anéantir l'ordre des chevaliers.

Mais cette fois, voilà aux prises le génie du Sultan égoïste et sans foi avec le génie dévoué du Chrétien. Pierre d'Aubusson a été élu grand maître de l'ordre à l'unanimité et choisi, aux bruyantes acclamations de tous, pour succéder à Jean-Baptiste des Ursins. Aucune plume, si éloquente qu'elle fut, ne pourrait redire tout ce que le nouveau chef des chevaliers dépense de prodigieuse habileté, d'adroite politique, pour obtenir des secours de France, pour réunir sous le drapeau de l'ordre tous ses membres dispersés, pour se rendre favorable et s'attacher par un traité fortement cimenté et les Sarrasins d'Egypte et les puissances de Tunis ou de Barbarie. Toute cette partie de la vie de notre illustre compatriote est si belle, que le roi de France disait de lui : *qu'il était rare de voir réunis ensemble tant de feu et tant de sagesse.*

Cependant le moment décisif est venu ; la flotte turque, composée de cent soixante vaisseaux de haut bord, de galiotes et de felouques, arrive devant Rhodes avec cent mille combattants. Plus il y a d'obstacles, plus les forces Ottomanes ont grossi.

La capitale de l'île est située sur le bord de la mer ; les orangers et les vignes en couvrent le sol ; une double enceinte de murailles la défend, et cette enceinte elle-même est fortifiée par le château St-Elme, la tour St-Jean, et le fort St-Michel qui s'élève à la place où se dressait jadis le colosse de Rohdes !

Pierre d'Aubusson a fait fermer l'entrée du port par une gigantesque chaîne de fer ; son frère Antoine a quitté lui-même le Monteil-au-Vicomte pour venir à son aide. Le siège de la place dure trois mois ; chaque jour, c'est un nouvel assaut de la part des Turcs et de nouveaux miracles de bravoure de la part des chevaliers. Vêtu de sa veste rouge de bataille, le grand maître est partout, aucun des traîtres qui parviennent à pénétrer dans la ville ne peut tromper sa vigilance. Après avoir tiré en trois jours trois mille sept cents coups de canon, les infidèles, le 9 juin 1480, livrent un premier assaut et pénètrent dans le quartier des Juifs où ils se fortifient. L'armée des chevaliers s'effraie, mais d'Aubusson, impétueux comme un torrent, prompt comme la foudre, se met à la tête d'un parti d'élite. S'il se bat comme un soldat intrépide, il commande comme un capitaine consommé ; s'il reçoit cinq blessures, trois mille Turcs périssent et l'étendard du pacha est foulé aux pieds. Enfin, après un dernier et inutile assaut, tenté le 27 juillet, les infidèles se retirent, et Mahomet vaincu, plein de honte et de regret, tombé dans une mélancolie profonde, meurt bientôt, au moment où il songe à aller dévaster l'Italie !

Nous ne raconterons pas les événements qui suivirent la mort de Mahomet, ni l'histoire si triste de ce beau prince Zizim, qui fut vaincu par son frère Bajazet II, et qui alla demander asile et protection au grand maître. Zizim, conduit dans la province de la Marche par deux chevaliers, habita d'abord chez le seigneur de Boislamy, beau-frère de Pierre d'Aubusson, puis au Monteil, puis enfin dans la commanderie de Bourganeuf, où une tour porte encore son nom.

Une plume qui sait revêtir les sujets qu'elle traite d'un indicible charme de rêverie mélancolique, un écrivain dont notre ville est fière et qui a

jeté à pleines mains, dans son livre de *Castel aux Chênes*, tant de douce et d'harmonieuse poésie, Mme la comtesse de Panevert, a fait un délicieux épisode sur ce prince auquel un amour tout rempli de mystères et de sublimes encouragements fit oublier, pendant quelque temps, sous notre froid climat, les voluptés asiatiques et le beau ciel de l'Orient !

Qu'il nous suffise, pour la mémoire de Pierre d'Aubusson, de dire qu'il fut étranger à la mort de Zizim, qui périt empoisonné à Terracine, sous les yeux de Charles VIII. Le grand maître avait cru pouvoir loyalement remettre au souverain pontife Innocent, qui le lui demandait au nom de la religion, le frère malheureux de Bajazet. L'Église voulait s'en servir pour arrêter les menaces du sultan et le lui opposer même si les besoins de la chrétienté l'exigeaient. La cour de Rome, en effet, au moment où le prince exilé entra dans les murs de la ville éternelle, lui ménagea une réception si pompeusement royale et un accueil si bienveillament flatteur, que l'histoire en a gardé le souvenir. Mais Innocent mourut peu après ; son successeur fut Alexandre VI, Rodrigues de Borgia, une de ces natures maudites par les siècles, et qui n'aurait pas manqué de faire sombrer le vaisseau de l'Église, si une main contre laquelle rien ne peut prévaloir n'en tenait le gouvernail. Le nouveau pape, par une de ces mesures de politique homicide que la postérité refuse de ratifier, fit violemment et lâchement mourir Zizim, au moment où le roi de France, maître de l'Italie, du milieu de son camp victorieux, apercevait, à l'horizon rapproché, la haute coupole de St-Pierre et demandait à voir le prince Ottoman.

Pierre d'Aubusson, jusqu'à la fin de ses jours, ne cessa d'être le bouclier de la chrétienté et l'orgueil de sa patrie. Il mourut en 1503, à l'âge de 80 ans, laissant la réputation éclatante d'un héros et la douce renommée d'un saint. Le chapitre général de Rhodes ordonna, ce qui fut exécuté, qu'il lui serait élevé, des deniers publics, un magnifique mausolée en bronze.

O ruine que je contemple avec émotion, vieilles

tours que chaque hiver incline davantage vers le sol, débris grisâtres sur lesquels le soleil couchant jette des reflets si étranges, voilà les souvenirs que vous rappelez, voilà les personnages glorieux dont vous fûtes le berceau ou que vous vîtes se reposer dans votre enceinte.

Maintenant tout se tait autour de vous : plus de guerriers vous rapportant des trophées lointains, plus de noble dame attendant pieusement son époux, plus de page alerte faisant raisonner le cor. Beauté, richesse, gloire, amour, tout ce qui fait le bonheur de ce monde a habité ce château seigneurial. — Et maintenant la ronce couvre le pied du poudreux mamelon ; à peine une giroflée jaune, symbole de vie, se montre çà et là à travers les pierres désunies par les années. On n'a autour de soi, si l'on peut s'exprimer ainsi, que ce silence des ruines qui parle au cœur une langue si mélancolique et qui pénétrait si profondément l'âme de Volney.

Tout est fini; — pourtant si vous descendez dans la chaumière, au bas de la colline, on n'y croit pas qu'il en puisse être ainsi. L'aïeul vous contera que, dans la tour du levant, il a vu de loin en loin une fantastique vision ; qu'en hiver, lorsque la bise souffle, lorsque la brume étend sur le donjon découronné son voile sombre, on entend parfois des chants mystérieux dans la salle *des Violons*, ainsi appelée à cause de la musique étrange qui s'en échappe lentement.

Il vous contera que treize dames et treize cavaliers, vêtus des costumes de treize époques successives, apparaissent tout-à-coup à l'appel rapide d'un invisible beffroi ; que l'assemblée, après s'être saluée profondément dans une ronde silencieuse, fait une prière et s'enfuit, et que cette apparition n'est jamais sans influence sur les événements du pays et du bourg.

ALFRED ROUSSEAU.

Aubusson.





près la conquête des Gaules, deux légions romaines s'établirent dans la contrée montagneuse comprise entre le pays des Arvernes et les frontières des Lémovices. L'une des forteresses construites par ces troupes occupait, si l'on en croit la tradition locale, le lieu nommé plus tard Aubusson (*Albuco* ou *Albutio*).

La position était bien choisie et la forteresse devait présenter un aspect formidable. Elle était bâtie sur une colline rocheuse coupée à pic au nord et au midi, et au pied de laquelle coulait d'un côté la Creuse, de l'autre, au fond d'une gorge étroite et profonde, un petit ruisseau souvent grossi par les pluies d'orage.

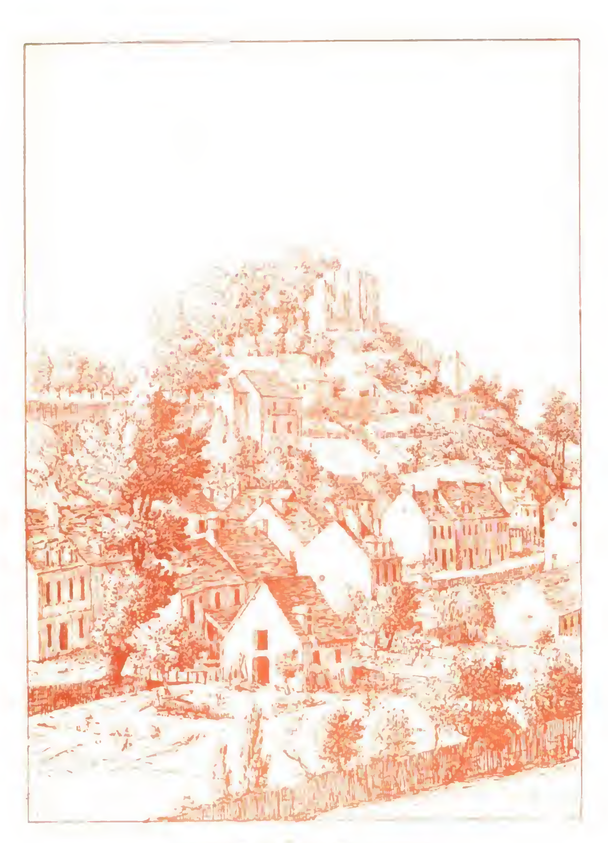
Dès les premières époques du moyen-âge, un château féodal remplaça les constructions Romaines. Quelques habitations étaient déjà venues se

grouper sur les pentes les moins abruptes de la colline, et sur les bords de la rivière. Peu à peu, au milieu de ce site sauvage, sur une terre que peut à peine féconder le travail le plus persévérant, une petite ville se développe.

Les seigneurs d'Aubusson occupaient dès le IXe siècle un rang élevé parmi les grandes familles du Limosin et de l'Aquitaine. Le premier dont une charte authentique nous ait transmis le nom, est Ranulfe, ou, selon la généalogie de Dubouchet, Raynaud, qu'Eudes, roi d'Aquitaine, créa vicomte de la Marche en 887. Ranulfe avait pour frère Turpion, évêque de Limoges, qui vint dans sa vieillesse habiter le château d'Aubusson, et qui y mourut en 944, laissant des souvenirs de science et de sainteté. A la prière de ce pieux évêque, le célèbre abbé de Cluny, Odon, avait composé la vie de Saint-Gérald et le livre mystique *de contemptu mundi.*

Le fils de Raynaud, du même nom que lui, figure, avec son frère Boson, abbé laïc des monastères d'Évaux et de Roseille, dans divers actes de donation faits au profit de l'abbaye de Tulle. Son successeur, Ranulfe Ier, surnommé *Cabridel*, eut une existence aventureuse et pleine d'orages. Il disputa longtemps au comte Archambaud de Comborn la succession d'Aymart de Turenne, leur beau-frère commun, mort sans enfants. Puis, cédant de plus en plus à des instincts de violence, il se mit à tenir la campagne et à piller les monastères. Il fut tué en 1031 dans une de ces expéditions, et son corps fut transporté à l'abbaye d'Uzerches. Un concile se tint la même année à Limoges, et les évêques infligèrent un blâme sévère à l'abbé d'Uzerches, pour avoir accordé la sépulture à un homme mort en pillant le peuple et sous le coup des anathèmes de l'église.

Les fils de Ranulfe cherchèrent à réparer, selon l'esprit du temps, les fautes de leur père. Ils donnèrent de grands biens aux monastères d'Uzerches, de Tulle et de Bonlieu, pour délivrer l'âme du coupable des peines éternelles. Leurs successeurs suivirent l'exemple de ces pieu-



RUINES DU CHATEAU D'AUBUSSON.

ses libéralités. En 1069, Raynaud IV rétablit le Moutier-Roseille, ruiné par ses ancêtres. Dans les premières années du XII[e] siècle, Raynaud V fonda près d'Aubusson le monastère de Blessac et le soumit à la règle de Fontevrault, selon les conseils de sa mère, Agnès, qui était alors prieure d'une abbaye du même ordre en Poitou. Ce couvent, enrichi par les vicomtes d'Aubusson, devint le lieu de leur sépulture, et sous la protection d'une règle indulgente et douce, il est resté jusqu'au XVIII[e] siècle une retraite choisie pour les jeunes filles de la Haute-Marche, que leur vocation ou des exigences de famille venaient à éloigner du monde.

Raynaud VI prit la croix et partit pour la terre sainte. A son retour de Jérusalem, il rencontra en Italie son parent Hector Garoud, évêque de Cahors, qui voyageait avec un sauf-conduit de l'empereur d'Allemagne, Frédéric I[er]. Ils firent route quelque temps ensemble. Malgré leur sauf-conduit ils furent arrêtés tous deux et mis en prison. L'évêque Garoud écrivit à l'empereur pour réclamer sa liberté et celle *de son parent le vicomte d'Aubusson, marquis de cette terre.* Il se plaint dans cette lettre (1) qu'on l'a arrêté avec plusieurs moines de France et d'Angleterre qui n'étaient pas riches, mais qui appartenaient à de nobles églises et qui voyageaient sous la foi de la paix ecclésiastique.

A cette époque, c'est-à-dire vers la fin du XII[e] siècle, la Marche fut ravagée par des bandes armées qui parcouraient les provinces, et qu'on nommait *Cottereaux* et *Paillers*. Il se forma une vaste association sous le nom de *Confrérie de la paix de Notre-Dame*, pour réprimer partout ces brigandages. Les Paillers, après avoir pillé les églises de la Marche, se retirèrent avec un immense butin, suivis, dit la chronique du Vigeois, de plus de quinze cents courtisannes, et furent attaqués près de Dun par les confrères de la Paix, le 2 août 1183. On leur tua plus de dix mille hommes; leur chef fut pris et pendu quelques jours après.

Raynaud VII succéda à son père vers 1201, et prit part à la san-

(1) V. Spicilegium, t. II.

glante croisade contre les Albigeois, sous les ordres de l'évêque du Puy et de l'évêque de Limoges. Il refusa longtemps de reconnaître pour suzerain le comte de la Marche, et, pour terminer la discussion, le roi Louis VIII donna, en 1226, des lettres patentes qui obligèrent le vicomte d'Aubusson à abandonner ses prétentions d'indépendance. Raynaud dut ainsi faire hommage au sire de Bourbon des terres qu'il possédait dans la Combrailles et dans la baronie de Chambon. Par acte du mois d'avril 1233, il se reconnut son homme lige et s'obligea à le servir contre tous ceux *qui peuvent vivre et mourir,* excepté contre le comte de la Marche.

Il se montra plus libéral encore que ses ancêtres, envers les églises et les monastères. Il fit don à Moutier-Roseille de la moitié des biens qu'il possédait dans sa vicomté, et il abandonna de plus aux prêtres de Notre-Dame du château d'Aubusson les moulins drapiers de la Rue et de l'Écluse

A cette époque, le luxe et l'élégance des mœurs étaient portés au plus haut degré. Les écrivains ecclésiastiques du temps s'accordent tous pour déplorer les progrès de la corruption et de la mollesse. « Autrefois, disent-ils, les barons marchaient couverts de peaux de bouc et de renard. L'évêque de Limoges et le vicomte de Comborn eux-mêmes, ne dédaignaient pas ces rudes vêtements. Aujourd'hui, ils se parent de tissus précieux et rares; les Plébéiens s'habillent comme les nobles, portent les cheveux longs et se rasent comme eux. Les femmes, lorsqu'elles se mettent en marche, ressemblent à des serpens, à cause de la longueur de leurs robes. » (1)

Pandant la vie de Raynaud, le château d'Aubusson devint le rendez-vous des chevaliers et des troubadours de toutes les provinces méridionales. Ils étaient attirés par la grace et la beauté de la vicomtesse Marguerite, qui donnait des fêtes somptueuses dans lesquelles on voyait

(1) V. Vie des Poètes Provençaux, par Jean Nostradam.

réunies la comtesse de Montferrand, sa sœur la belle Assalide-d'Auvergne et la vicomtesse de Ventadour.

Raynaud mourut en 1249, et, trente ans après, un de ses successeurs, Raynaud ou Raymond, qui se trouvait sans héritiers directs, vendit sa vicomté à Hugues de Lusignan, comte de la Marche. Cependant l'histoire de la famille d'Aubusson se lie encore longtemps aux annales de notre province, par les barons de la Borne et les seigneurs de la Villeneuve et du Monteil-au-Vicomte. La renommée de cette maison s'accrut à la fin du XVe siècle, de toute la gloire de Pierre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, l'un des plus illustres hommes de guerre de son époque. Mais la vicomté d'Aubusson ne revint à ses anciens possesseurs qu'en 1686, lorsque Louis XIV abandonna ce fief à François, duc de la Feuillade, en échange de la terre de Saint-Cyr.

Au milieu XIVe siècle, la Marche fut ravagée et Aubusson pillé par les Anglais, qui s'étaient répandus dans la province, sous le commandement de Bascot de Mauléon. Parmi les capitaines d'aventure qui tenaient la campagne, on redoutait surtout le *Limosin* et Emerigot le *Marchais*, dont les noms révèlent assez l'origine. Emerigot, dont la famille a fourni depuis plusieurs sénéchaux à la Haute-Marche, était, au dire des chroniqueurs contemporains, l'un des plus intrépides *escheleurs* de place de cette triste époque. Il échappa longtemps à toutes les poursuites; mais enfin il fut livré par un de ses parents, le seigneur de Tournemire, et conduit à Paris où il fut mis à mort.

Aucun fait important, accompli au XVe siècle, ne paraît se rattacher d'une manière directe à l'histoire d'Aubusson. Les habitants de la ville ne prirent sans doute aucune part aux troubles de la Praguerie, qui s'étendirent cependant jusque dans la Combrailles, ni à la guerre du Bien Public, qui eut des résultats si funestes pour le comte de la Marche, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours.

C'est vers les dernières années du XVe siècle qu'il faut probablement placer l'établissement des métiers à tapisseries, qui ont fait depuis la

prospérité de la ville. Éléonore de Bourbon, épouse de Bernard d'Armagnac, possédait des terres en Hainaut et en Flandre. On peut penser, avec raison, qu'elle fit venir dans le comté de la Marche des ouvriers Flamands. Une tradition moins vraisemblable, mais que nous devons pourtant mentionner, attribue les commencements de nos fabriques de tapis à des Sarrasins de l'armée d'Abd-el-Rahmann, qui seraient venus s'établir à Aubusson après la défaite de leur chef.

En 1521, Anne de France fit rédiger les coutumes générales du comté de la Marche. Les consuls d'Aubusson se rendirent à Guéret pour assister à la lecture et à la publication de ces coutumes. Il eurent soin de faire leurs réserves contre tout ce qui serait contraire aux privilèges et franchises qui avaient été accordés à leur ville dès le troisième siècle, soit par les anciens vicomtes, soit par les comtes de Lusignan. Les habitants d'Aubusson, outre le droit de nommer annuellement quatre consuls pour gérer les affaires de la communauté, jouissaient de quelques singulières prérogatives. Ainsi, ils pouvaient élever des colombiers, et de plus chasser à cor et à cri dans toute l'étendue de la *franchise* de la ville. Il existe peu d'exemple de droit de chasse accordé aux communautés. Cependant, on le retrouve dans les privilèges des habitants de Joigny. Charles V le donna aussi, en 1353, aux habitants de Revèle, et plus tard à ceux de Montauban. Charles IX, à la prière des consuls, par lettres patentes du 26 juillet 1566, confirma les droits et franchise de la commune d'Aubusson. (1)

Sous le règne de Henri II, l'hérésie de Calvin se propagea en France avec une rapidité inouïe. En moins de quatre ans on vit s'établir plus de deux mille églises réformées, qui formèrent entr'elles une espèce de

(1) On trouve de curieuses recherches sur les droits et privilèges de la commune d'Aubusson, dans le Mémoire historique rédigé en 1779 par M. Boucher-d'Argis, avocat au parlement de Paris. Nous devons la communication de ce Mémoire inédit à l'obligeance de l'un des magistrats les plus distingués de la Cour royale de Limoges, M. Grellet-Dumazeau, qui possède une connaissance très approfondie de l'histoire féodale de l'ancienne Marche.

confédération politique et religieuse. Chaque église, en effet, avait son consistoire, dont les députés s'assemblaient en un synode provincial. Les synodes provinciaux, à leur tour, choisissaient des représentants, dont la réunion composait le synode national.

La ville d'Aubusson accueillit de bonne heure les doctrines nouvelles et devint le principal foyer du calvinisme dans la Haute-Marche. On prétend que l'hérésie y fut introduite par des industriels que leurs relations commerciales conduisaient souvent à Genève; mais il est plus probable de penser que les premières semences de réforme y furent jetées par les ministres et les prédicants de la Saintonge. En 1565, un de ces ministres s'était déjà établi à Aubusson. Quelques années auparavant, un parti de Huguenots qui s'étaient sans doute ménagé des intelligences dans la place, avaient pénétré de nuit dans la ville et sous les murs même du château; ils avaient pillé l'église, incendié les titres et les chartes de la commune.

La province de la Marche prit une part active aux guerres religieuses qui troublèrent toute la France pendant la dernière moitié du XVI[e] siècle. Elle ne fut point ensanglantée cependant par les massacres qu'amena, sur plusieurs points du royaume, l'exemple de la Saint-Barthélemy. Il paraît douteux, au surplus, que des ordres eussent été donnés pour répéter, même dans les grandes villes, les exécutions de la nuit du 1[er] août 1572. Les lettres adressées aux gouverneurs, à la suite de cet événement, portaient l'ordre de rassembler la noblesse et de désarmer *ceux qui parcouraient le pays, sous prétexte de service du Roi.* Ce fut dans ce sens que des instructions furent adressées à Jean de la Roche-Aymon, seigneur de Saint-Maixant et sénéchal de la Haute-Marche.

Aubusson dut souffrir d'autant plus des luttes religieuses, qu'une grande partie de ses habitants étaient restés fidèles à leurs anciennes croyances. Les protestants n'y dominèrent d'une manière complète à aucune époque. Ainsi, en 1588, les *communes* d'Aubusson se joignirent à celles de Guéret et de Felletin pour chasser deux capitaines du

roi de Navarre qui venaient de donner inutilement un assaut nocturne à la petite ville d'Ahun. Saint-Priest, gouverneur de Guéret, fut tué dans cette courte et vigoureuse campagne, et Mérigot, capitaine du château d'Aubusson, y reçut une légère blessure. Voici comment le fait est raconté dans une relation contemporaine qui porte tous les caractères d'un récit officiel : après l'assaut qui leur couta cent quarante hommes, et dans lequel ils perdirent un de leurs chefs nommé Fourest-Vieille, les Protestants se retirèrent à Saint-Yrieix, se dirigeant vers la Saintonge, d'où ils étaient partis, « mais ils ne furent guères loin qu'ils ne furent aussitôt poursuivis par la noblesse et communes du pays tant de la ville d'Ahun que des villes circonvoisines, à savoir Guéret, le Busson, Felletin et Chéneraillles, et ayant été joints à un bourg nommé la Chapelle-Taillefert distant de quatre lieues de la ville d'Ahun, ils furent brusquement chargés et vraiment taillés en pièces par le fer et tranchant des épées des sieurs Charron de la Roche-Aymon, de la Villeneuve (1), Saint-Priest, capitaine Mérigot et autres, tant qu'il en demeura près de cent sur place et entr'autres le capitaine Piedmontoys, outre le grand nombre des blessés, et lesquels perdirent du moins deux ou trois cents chevaux, cinquante ou soixante cuirasses, grande quantité de rondaches, mousquets, petards et autres armes. Puis, rompus et mis en route, furent contreints de se ranger et barricader dans le bourg de Pontarion, où ils furent assiégés par ledit sieur de Charron et autres dessus dits, avec les compagnies des capitaines Prosie et la Faulie, qui se barricadèrent pied à pied d'eux et les tinrent assiégés durant trois jours. Et n'y eut à la poursuite et charge d'iceux personne tué du côté des gentilshommes et communes dudit pays, fors le sieur de Saint-Priest avec deux ou trois soldats seulement, ni même aucun blessé fors le sieur de Piedget et ledit capitaine Mérigot. Enfin, ne pouvant plus tenir dans le bourg de Pontarion, ils se rendirent sur le soir dudit jour de mardi (2) et furent, par

(1) Les seigneurs de la Villeneuve étaient, comme on le sait, de la maison d'Aubusson,
(2) 14 juin 1588.

grande humanité, reçus à composition, et de six à sept cents qu'ils étaient ne se trouvèrent que deux cents tout au plus, et ils s'en allèrent ayant tous la mèche éteinte, sans battre le tambour, et avec protestation et serment de n'entrer et porter jamais les armes audit pays de la Marche. » (1)

Aucun document ne peut faire supposer que pendant la durée des guerres religieuses le château d'Aubusson ait été longtemps occupé par des troupes calvinistes. Il fut détruit, en 1632, en exécution de l'édit du dernier juillet 1626, qui ordonnait la démolition de tous les châteaux et forts situés au milieu du royaume, en sorte que ***nos sujets***, portait l'édit, ***ne puissent désormais apréhender que lesdites places soient pour leur donner de l'inquiétude.*** Les matériaux du château furent vendus pour dix mille francs applicables en diminution de tailles sur la commune. La mesure vigoureuse du cardinal de Richelieu dut être ainsi doublement populaire.

Dès que les luttes à main armée cessèrent, les protestants d'Aubusson eurent à se défendre contre l'intolérance des catholiques. En 1599, Henri IV envoya dans la Marche des commissaires afin de déterminer dans quelles villes serait permis, aux termes de l'édit de Nantes, le culte public de la religion réformée. Ces commissaires firent venir près d'eux à La Souterraine les consuls de Guéret; une enquête fut ouverte en leur présence et ils reconnurent formellement les droits des calvinistes d'Aubusson. Un synode fut même tenu dans cette ville les 5 et 6 mars 1600 et les anciens d'un grand nombre d'églises y assistèrent. (2)

Cependant, dès 1603, les Catholiques voulurent empêcher les Protestants de réparer leur modeste temple couvert en chaume. Un arrêt de la ***chambre de l'édit*** favorable aux réformés ne termina point ces discussions religieuses. En 1612, sous le ministère de Concini, de nouveaux commissaires envoyés sur les lieux, décidèrent contre les premiers que

(1) Brief discours sur la défaite des Huguenots advenue le 10 juin 1588, au pays et comté de la Haute-Marche, et comme M. de Charron et autres capitaines les ont assiégés, etc. (Paris, 1588).

(2) Archives du royaume. — Pièces relatives à la R. P. R. — T. 259. L. n° 95.

les deux cultes rivaux seraient librement professés à Aubusson. Mais leur jugement ne fut point respecté et les Calvinistes furent obligés, en 1634, de porter leurs plaintes aux *grands jours* qui venaient de s'ouvrir alors à Poitiers. Ils obtinrent encore une fois gain de cause.

Les attaques recommencèrent en 1662, dirigées par le syndic du Clergé de Limoges. Le débat fut renvoyé devant une sorte de commission mixte composée de M. de Pommereu, intendant de Moulins, et du comte de Belet, calviniste, l'un des gentilshommes les plus estimés du pays. Les deux arbitres ne purent s'entendre et il intervint, en 1663, un arrêt du conseil qui défendait l'exercice public à Aubusson de la religion réformée et qui ordonnait que le temple bâti au centre même de la ville serait démoli et transporté à cinq cents toises des dernières maisons. L'époque des résistances ouvertes n'existait plus; les Religionnaires se soumirent et allèrent placerleur humble prêche à la distance exigée, dans les bois pittoresques du Marche-Dieu.

Ce succès ne put satisfaire complétement les Catholiques. Le Clergé, d'accord avec l'autorité administrative, continua à poursuivre le protestantisme dans son dernier asile. D'ailleurs, des mesures rigoureuses se préparaient dans toutes les provinces. Louis XIV, sous l'influence de Madame de Maintenon, avait entrepris de ramener tous ses sujets à une croyance commune. Il avait d'abord employé les voies de persuasion. Une caisse spéciale avait été fondée pour donner des secours pécuniaires à ceux qui se convertiraient et les intendants, afin de faire preuve de zèle, avaient envoyé de longues listes d'abjurations obtenues moyennant les sommes les plus minimes. « Le prix courant dans les pays éloignés, dit Rulhière, (1) était à *six livres* par tête de converti. Il y en avait à plus bas prix. La plus chère que j'aie rencontré pour une famille nombreuse est à quarante-deux livres. »

Ces conversions à prix d'argent s'arrêtèrent aussitôt que les intendants et les évêques s'adressèrent aux hommes de quelque valeur dans le parti

(1) Éclaircissements historiques sur l'édit de Nantes.

calviniste; mais le roi n'en demeura pas moins convaincu que la religion réformée n'avait plus de racines dans le royaume, et si l'on en croit l'historien cité tout à l'heure, les lois portées depuis et dont la rigueur alla jusqu'aux dernières violences étaient, dans la pensée de Louis XIV, purement comminatoires.

Dès les premières menaces, il y eut à Aubusson comme dans les autres villes protestantes, de nombreuses abjurations. Des missionnaires de la compagnie de Jésus venaient de temps à autre aider les Pères Recollets dans leur œuvre habituelle de prosélytisme. Mais bientôt ces moyens parurent trop lents et trop peu efficaces. Le 23 mai 1683, M. Legoux de la Berchère, intendant de la généralité de Moulins, se rendit solennellement au temple d'Aubusson, accompagné des prêtres de la ville et du prieur de Chénerailles, official de l'évêque de Limoges. L'official, après avoir fait lecture d'un avertissement pastoral du clergé de France adressé aux religionnaires, déclara à ses auditeurs que l'heure était venue de retourner à la véritable croyance. Son discours d'une forme bizarre faisait pressentir des mesures rigoureuses et prochaines. (1)

Quelques mois après, en effet, le syndic du clergé de Limoges réitérait ses plaintes et le procureur-châtelain d'Aubusson arrêtait que le temple serait démoli et le ministre Jacob privé pour toujours de l'exercice de ses fonctions. Le parlement de Paris ordonna qu'il serait sursis jusqu'à plus ample informé à l'exécution de ce jugement et les choses restèrent dans le même état jusqu'au mois de mars 1685. A cette époque, le nouvel intendant de Moulins, le marquis de Creil-Bournazel, vint à Aubusson pour y faire une dernière enquête. Des témoins déclarèrent que de jeunes enfants appartenant à des familles converties avaient été menés au prêche et que de nouveaux catholiques avaient été l'objet d'insultes graves de la part de leurs anciens correligionnaires. M. de Creil ordonna la clôture immédiate du temple et commit le garde de la pré-

(1) On peut lire le procès-verbal de cette séance aux archives du royaume, dans le dossier concernant les Religionnaires de la généralité de Moulins, t. 259, L. n° 95.

vôté, Toussaint Sellier, pour signifier l'arrêt et faire remettre les clés de l'édifice. Il permit pourtant aux Calvinistes de se réunir pour délibérer et pour dresser entr'eux un rôle d'imposition. (1)

Au mois d'octobre de cette même année 1685, le roi couronna par la révocation de l'édit de Nantes, la série de lois qui avaient successivement frappé les Religionnaires de France. L'exercice du culte réformé fut interdit; les ministres chassés, les écoles protestantes supprimées et pour comble de rigueur, il fut défendu aux protestants, sous peine de galères et de confiscation, de quitter le pays où ils étaient mis hors la loi et traités en ennemis publics.

La révocation de l'édit de Nantes porta le coup le plus funeste à la prospérité nationale. Les États voisins s'enrichirent de nos pertes. Des émissaires Anglais vinrent dans les montagnes des Cévennes et jusques dans celles de la Marche, séduire les ouvriers les plus habiles, en leur offrant la perspective d'une nouvelle patrie, plus libre et plus hospitalière.

On a pourtant, il faut le dire, exagéré beaucoup l'influence de cette mesure impolitique sur la situation de notre ville. Il n'est pas possible de penser qu'Aubusson ait jamais renfermé au XVIIe siècle une population de douze mille habitants. Les témoignages les plus authentiques, les registres de l'état civil, tenus par les ministres protestants, de 1636 à 1656, l'avis de l'évêque de Limoges au sujet de la translation du chapitre de Moutier-Roseille, les rapports des intendants de Moulins, tout, enfin, nous mène à cette conclusion, que la ville est plus populeuse de nos jours qu'elle ne l'a été à aucune autre époque de son histoire. (2)

Notre province, en effet, il ne faut pas le perdre de vue, n'était qu'une partie obscure et toujours oubliée, de la vaste et riche généralité de Moulins. Un intendant qui avait visité la Haute-Marche, M. de

(1) Ce rôle joint aux rapports de M. de Creil, contient 117 noms. La contribution générale s'élève à 463 fr., dont moitié pour les termes échus du traitement du ministre et moitié pour faire face aux frais d'appel interjeté contre l'ordonnance de l'intendant. Cette pièce est signée Coulloudon, Matheyron et Jacob.

(2) En prenant pour base le chiffre moyen des naissances et des décès authentiquement constatés

Pommereu, avoue dans un rapport officiel de 1665, que les tailles sont accablantes dans le pays, que les routes et les ponts y sont ruinés et nécessitent les réparations les plus urgentes. Il ajoute : « Que tout ce qui » s'est employé autrefois des fonds des ponts et chaussées par la direc- » tion des trésoriers de France a été léger, *sans qu'on ait jamais » bien pu pénétrer le véritable emploi de cette dépense.* »

Mademoiselle de Montpensier, pendant les loisirs de son exil au château de Saint-Germain-Beaupré, avait fait quelques essais inutiles pour améliorer le pays et canaliser la Creuse. Mais les difficultés qu'elle avait rencontrées lui avaient bien vite fait perdre courage. Dans une province où le sol est ingrat par sa nature, où les voies de communication étaient si négligées et si imparfaites, où les capitaux manquaient, l'industrie ne pouvait être florissante. Il se faisait dès lors chaque année une grande émigration d'ouvriers qui allaient porter leur travail dans les principales villes du royaume et même dans la Catalogne et dans les deux Castilles ; mais le produit de leur campagne suffisait à peine, de l'aveu même des intendants, pour faire face aux tailles et aux impôts qui pesaient sur eux sous toutes formes.

La situation des villes de la Marche répondait parfaitement à l'état général de la province. « Guéret, qui en est la capitale et où est le siége du » présidial, est peu de chose, dit M. de Pommereu dans le rapport que » nous avons déjà cité. Les villes d'Aubusson et de Felletin ont leurs » manufactures de tapisseries ; la première pour les tapisseries à person- » nage, la seconde pour les verdures. Il y a eu un temps où les artisans » des deux petites villes ont gagné ; mais aujourd'hui ces ouvrages n'ont

par les ministres calvinistes d'Aubusson, on trouve comme maximum de la population protestante, de la ville, environ sept cents âmes. Or, suivant un acte émané de l'évêque de Limoges et que nous avons cité dans notre notice sur Moutier-Roseille, un quart au moins des habitants professait la religion réformée. Le chiffre total de la population aurait donc été à cette époque (1672) d'à peu près 2800 âmes. — M. Levayer, intendant de Moulins, dans un rapport au roi, daté de 1696, évalue à 2100 le nombre des habitants d'Aubusson et il porte à 200 le nombre des religionnaires qui ont abandonné la ville.

» presque plus cours. On pourrait, à mon sens, entretenir lesdites ma-» nufactures dans ces deux lieux, se servir du moins des peuples qui les » habitent, pour cette sorte de travail auquel on voit les petits enfants » s'occuper dès le moment qu'ils peuvent remuer les doigts. » (1)

Les manufactures d'Aubusson qui, au milieu des troubles et des agitations civils, n'avaient pu, comme on le voit, mettre longtemps à profit les faveurs et les privilèges accordés à l'industrie française par Henri IV, sortirent un instant de leurs ruines, sous la main protectrice et puissante du grand Colbert. Mais elles retombèrent bientôt dans la situation la plus déplorable et la révocation de l'édit de Nantes leur porta le dernier coup. Deux cents religionnaires, fabricants et ouvriers, quittèrent Aubusson à cette époque et se réfugièrent dans diverses parties de l'Allemagne.

L'édit contre les protestants avait été enregistré le 22 octobre 1685, et le 25 du même mois, le gouverneur de la Haute et Basse-Marche, M. le marquis de St-Germain, se rendit à Aubusson avec un appareil tout militaire pour y faire exécuter les ordres du roi. Il y eut en sa présence, dans la chapelle des pères Recollets, une cérémonie religieuse à la suite de laquelle plusieurs habitants de la ville abjurèrent le calvinisme. Le procès-verbal authentique de ces abjurations ne laisse malheureusement aucun doute sur les motifs de terreur qui les amenèrent. (2)

M. de Saint-Germain fit démolir le temple et saisir tout ce qui appartenait au consistoire, c'est-à-dire la maison d'école, deux coupes d'argent et une somme de cinquante-six livres.

(1) Mémoires sur la généralité de Moulins. Manuscrits. 958, St-Germ.

(2) Le 25 octobre 1685, en la ville d'Aubusson, dans l'église des R. P. Recollets d'icelle, se sont présentés en leur personne, Antoine Mercier, marchand; Marie Voreille, femme dudit sieur Mercier; Antoinette Mercier, fille du sieur Mercier, et Magdeleine Bourny, leur servante, et aussi se sont présentés Jean Bertrand, tapissier; Pierre de la Brugière, tapissier; François Janicaud et Jeanne Parade, sa femme, Pierre Mercier, marchand, demoiselle Catherine de Claravaud, sa femme; Jean Coulloudon, marchand, Marie Dessarteaux, sa femme, Antoinette Dessarteaux, sa belle-sœur; Samuel Pajon, Jacques Barraband, tapissiers de ladite ville, lesquels *volontairement* ont fait abjuration de l'hérésie de Calvin entre les mains de Fourton, curé, et ont embrassé la Religion Catholique en laquelle ils ont déclaré vouloir vivre et mourir, en présence de Monseigneur

C'est ainsi que s'accomplit à Aubusson la mesure violente qui tuait du même coup dans notre ville le calvinisme et l'industrie. Depuis cette époque, l'aspect de la province devint de plus en plus sombre. Il est impossible de rien ajouter à la tristesse du tableau tracé en 1698 par M. Levayer, intendant de la généralité de Moulins. Après avoir décrit ce misérable pays de la Haute-Marche, enseveli dans la neige pendant six mois de l'année et dans lequel les hommes abandonnent à leurs femmes et à leurs invalides les soins de leur pauvre culture et de leurs chétives moissons; il ajoute : « Guéret en est la capitale. Cette » ville qui ne contient que 2300 personnes, est située entre des montagnes et dans un fonds si peu agréable, qu'il est surprenant que tant » de personnes aient pu se résoudre d'y habiter; leurs visages sont tous » plombés; leur humeur est noire et sauvage et l'envie et la discorde » les y ronge éternellement, d'ailleurs fort industrieux et ménagers.

» Aubusson est une petite ville plus grande que Guéret, mais cependant elle n'est plus aussi peuplée. Il en est sorti deux cents religionnaires, et le mauvais état des tapisseries qui s'y fabriquent a fait sortir beaucoup d'ouvriers à cause de leur pauvreté. La situation est encore plus fâcheuse que celle de Guéret; elle est au pied et entre des » montagnes affreuses. A peine y voit-on le soleil, et les habitants paraissent plutôt des condamnés aux mines que des hommes libres. Ils » ont cependant l'esprit subtil, inquiet, leur parler est d'un accent Languedocien, querelleurs, ennemis implacables. Il y a environ 150 » nouveaux et mal convertis auxquels il faut veiller exactement. Tous » ces habitants sont au nombre de 2100 et 587 feux. » (1)

le gouverneur de Saint-Germain et encore en présence de M. Alexandre Seiglière, président de l'élection, et de plusieurs autres qui se sont soussignés avec ladite demoiselle de Claravaux, Mercier, Coulloudon et les autres ont déclaré ne savoir signer.

Cet acte est signé ainsi qu'il suit : ***Pour obéir au roi,*** Claravaux. — ***Pour obéir au roi,*** Mercier. — Coulloudon, ***pour obéir au roi.*** — Présents ***à l'ordre ci-dessus,*** Saint-Germain, — Merigot, capitaine, — Canillat des Tours, — Laboreix de la Pigne, — Gedoyn Dumonteil, — Garreau de la Martelade, — Finet, notaire royal, héréditaire réservé greffier des arbitrages.

(1) Levayer. — Mémoire sur la généralité de Moulins. — Manuscrit. — 101. Morten.

Nous transcrivons sans peine cette triste et dédaigneuse peinture, dans laquelle personne aujourd'hui ne reconnaîtrait les deux principales cités de la Creuse. Guéret est devenu une ville aux mœurs élégantes. Aubusson, malgré ses rudes montagnes, a perdu son aspect sauvage. Sur les bords de la Creuse, dans la gracieuse vallée de Saint-Jean, ses maisons blanches et neuves s'épanouissent sous les rayons du soleil, au milieu des jardins et à demi cachées par des rideaux de peupliers. Au centre de la ville, sur des rochers à pic, s'élèvent, comme pour compléter ce point de vue pittoresque, les ruines du château féodal et les débris d'une vaste tour carrée du douzième siècle.

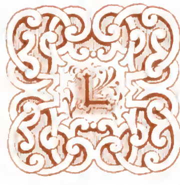
Aubusson, lors de la division nouvelle du territoire français, après 1789, fit valoir son importance relative et conserva quelque temps l'espoir de devenir le siège de l'administration départementale. Cette faveur ne lui fut point accordée, mais le gouvernement conventionnel y établit une école centrale qui a rendu de grands services au pays et d'où sont sortis des hommes distingués par le talent et par la science.

L'histoire spéciale de la ville ne fournit, du reste, aucune renommée ancienne ou moderne dans les arts ou dans les lettres, qu'on puisse placer à côté des illustrations guerrières de la famille d'Aubusson. Nous ne pouvons guère citer d'autre nom connu que celui d'un peintre habile, Jacques Barraband, qui peignait les oiseaux avec une rare perfection et qui a enrichi de ses œuvres la belle collection de Levaillant, et l'une des plus remarquables éditions des œuvres de notre grand naturaliste Buffon. La ville doit toute sa gloire, comme tous ses progrès, à sa brillante industrie. Sous la direction d'hommes pleins d'activité et d'intelligence, ses manufactures de tapis ont consolidé leur vieille réputation européenne; elles contribuent aujourd'hui, pour une large part, à conserver à la France le monopole des produits industriels de bon goût et de luxe élégant.

FÉLIX LECLER.



SAINT-MEXANT



Les vieux châteaux s'écroulent, en même temps que s'en vont les vieilles races féodales. Ne laissons pas s'ensevelir sous ces décombres les traditions qui en sont venues jusqu'à nous; c'est l'histoire de nos provinces, c'est l'histoire de la France.

A cinq kilomètres de la ville d'Aubusson, sur la route départementale de Chambon et d'Evaux, à un myriamètre de l'ancienne abbaye de Bonlieu, on trouve un antique château démantelé, avec ses tours en ruine, avec ses toits à demi détruits, crevassés par la pluie et les vents. Au dehors, des fossés comblés, une vaste cour entourée de pans de murs qui croulent, une modeste église que ne recommande aucun style d'architecture; au dedans, une salle à belles dimensions, où le dernier seigneur donnait ses fêtes et dont quelques fragments de boiseries ne cachent plus la triste nudité; puis des

appartements sombres que divisent d'épaisses murailles. Cela est le château de Saint-Mexant, berceau et résidence longtemps redoutée de puissants gentilshommes. Encore quelques années et la masure féodale aura entièrement disparu, si le crayon de l'artiste et la plume de l'archéologue n'en retiennent quelques traits, comme on dresse un inventaire après décès.

Le château de Saint-Mexant, tel que nous le voyons, ne devait être, à proprement parler, qu'un donjon très élevé et assez mal fortifié, d'où le maître s'élançait sur la plaine comme le vautour de son aire. Il est flanqué, au levant, de deux belles tours rondes, et à l'aspect opposé sa façade est appuyée sur une grosse tour carrée où se déroule un escalier en pierres qui n'a pas moins de 120 marches. Sa situation sur un plateau peu étendu, dominé de trois côtés par des éminences, n'était protégée par aucun ouvrage avancé, par aucun accident du sol. Ses fossés, creusés de main d'homme, et ses tours étaient évidemment sa seule défense, à cette époque du moyen-âge où chaque seigneur de fief, n'ayant foi qu'à la force et à la violence, créait autour de son manoir des obstacles aussi inexpugnables qu'il le pouvait, derrière lesquels, pour le vaincre, il fallait l'aller saisir au corps.

L'intérêt de cet amas de pierres noircies par le temps, ne peut donc plus nous toucher que par les souvenirs qui s'y rattachent.

La Marche et la petite province de Combraille, qui était une annexe à la fois de la Marche, du Bourbonnais et de l'Auvergne, n'avaient pas de famille qui fut de plus ancienne et plus noble race que la maison de la Roche-Aymon. Dans les titres latins, où elle trouve les premières preuves de son existence seigneuriale, qu'elle fait remonter au XI[e] siècle, elle est dénommée de la Roche (*de Rupe*) et, à l'exemple des la Roche-Foucault, des Roche-Chouart, c'est en y joignant le prénom d'Aymon, porté par plusieurs de ses membres, qu'elle s'est formé le nom de la Roche-Aymon, sous lequel elle s'est continuée jusqu'à nos jours. Ce nom, elle l'a imposé à une roche près de la ville d'Évaux, où se voient


St. MAIXANT.

encore les ruines d'un vieux manoir d'où elle est sortie. Vers le milieu du XVIIe siècle, le vieux manoir croulant de toutes parts, la résidence seigneuriale fut transférée à Mainsat, pays de franc-alleu, qu'elle habite encore. C'est là que naquit, en 1697, le cardinal de la Roche-Aymon, archevêque de Rheims, premier pair et grand aumônier de France, à qui échut l'honneur de sacrer l'infortuné Louis XVI

Les premiers seigneurs connus, qui aient possédé le château de Saint-Mexant, appartenaient à la famille de la Roche-Aymon. Mais à quelle époque la branche s'est-elle séparée du tronc ? Le savant généalogiste qui, par l'ordre de l'illustre cardinal, a écrit l'histoire de sa maison, n'a que des doutes sur ce point. Ce qui lui paraît certain, c'est qu'au milieu du XIIIe siècle, vers 1270, vivait Guillaume de la Roche, premier seigneur de Saint-Mexant. Cette seigneurie lui était-elle un propre ou l'avait-il acquise par mariage ? Là encore le généalogiste est en défaut. Mais depuis Guillaume de la Roche de Saint-Mexant, dont le fils se fit aussi appeler à son tour du nom nouveau de la Roche-Aymon, la filiation s'établit et ne se perd plus; et comme il arrive souvent, la branche cadette, poussant de plus vigoureux rejetons que la branche aînée, l'efface bientôt en importance politique. C'est d'abord Jean de Saint-Mexant qui, en 1438, à la tête des gentilshommes de la province, vient à Limoges offrir ses services à Charles VII et à ce sombre dauphin qui, depuis, s'appela Louis XI. C'est Guillaume, son fils, qui eut l'honneur de s'allier à notre illustre Pierre d'Aubusson, en épousant Louise d'Aubusson, sa cousine germaine. C'est son second fils, Jean, seigneur de Chabanne-Guergny qui, ayant passé de la bannière de ses suzerains, les ducs de Bourbon, sous celle du roi Charles VIII, apparaît successivement commissaire-royal aux États de Languedoc, l'un des capitaines qui, avec leurs hommes d'armes, défendirent le midi de la France contre l'invasion de Ferdinand-le-Catholique, pendant que l'aventureux Charles VIII allait comquérir, en courant, l'Italie et l'éphémère couronne de Naples, puis enfin commandant du château d'Aubus-

son et sénéchal de la Haute-Marche. — Viennent ensuite trois générations de sénéchaux de la province.

C'était le temps où, sous prétexte de religion, la féodalité, réunissant ses tronçons coupés et meurtris par Louis XI, allait livrer ses derniers combats à l'autorité royale tombée aux faibles mains des trois fils de Henri II. Calviniste, Catholique ou ligueur, il fallait que tout gentilhomme prit parti.

Jean de Saint-Mexant, l'aïeul, tint pour la cour. Lieutenant au gouvernement de la Haute et Basse-Marche, sous le maréchal Jacques d'Albon de Saint-André, puissant par ses alliances et par lui-même, Jean de Saint-Mexant avait dans sa main le sort de la province entière. L'histoire a gardé cette lettre que, dans ces circonstances critiques, le roi Charles IX lui écrivit de Paris le 14 avril 1562 :

« Mons? de Saint-Maixent, pour ce que je sçay qu'elle est la volunté que vous avez de me faire » service et que meilheure occasion ne peut se présenter de m'en faire démonstration qu'en l'affaire » qui s'offre, où il est besoing de pourveoir aux grandes assemblées qui se font en armes sans mon » congé et permission, à fin de garder qu'il n'en advienne quelque périlheux inconvénient, je » vous prie (suyvant l'asseurance que j'ay de votre bonne et prompte affection) vous fassiez toute la » diligence qui vous sera possible d'assembler avec armes et chevaulx vos parents, voisins et amis » et tous ceux que vous cognoissez de la noblesse du pays, pour les mener là où vous fera sçavoir le » seigneur de La Fayette, chevalier de mon ordre, à qui j'ay donné charge d'amener ladicte no- » blesse par de-çà, selon ce qu'il vous fera entendre plus particulièrement de mon intension; en » quoi faisant, tous ceulx de ladicte noblesse que vous aurez ainsi amenés en équipage de me faire » service soubs la conduicte dudict seigneur de La Fayette, seront tous exempts de la comparution » aux ban et arrière-ban que je fays assembler pour mon service, suyvant ce que je mande à mes » officiers par mes lectres de commission; priant Dieu, Mons ? de Saint-Maixent, qu'il vous ayt » en sa garde. » — « Escript à Paris, le XIVe jour du mois d'apvril M. Vc. LXII, signé : » *Charles*, et plus bas *Bourdin*. »

C'en fut assez. A la voix de Jean de Saint-Mexant, la noblesse Marchoise courut aux armes, se jeta dans les places qu'il importait de garder et conserva ainsi la province au roi, et au pauvre peuple une ombre de paix, encore bien troublée de toutes sortes d'exactions.

En récompense, Jean de Saint-Mexant reçut, en 1568, la charge et dignité de sénéchal de la Marche, et presque en même temps le collier de l'ordre de Saint-Michel; et c'est à ce double titre de sénéchal et

d'homme très considérable par lui-même, qu'il dut de recevoir du même roi Charles IX, le 17 septembre 1572, vingt-deux jours après la Saint-Barthélemy, une seconde lettre que l'histoire, à bon droit, a aussi jugée digne d'être conservée :

« Mons? le séneschal. Je ne fais point de doubte que jusques icy vous n'ayez entendu ce qui s'est » passé touchant l'émotion dernièrement advenue en cette ville de Paris par la mort de feu sieur de » Chastillon, amiral de France, et d'aulcuns ses complices et adhérans, lesquels estaient bien » prouvés avoir conspiré à l'encontre de moi et de mon estat et de ceulx que je tiens auprès de moi » comme mes plus chers.

» Je vous l'ay assez amplement escript et à tous les gouverneurs et lieu-tenans en mes pays et » provinces ; et à fin qu'aulcuns de mes subjects ne prissent cause ou occasion de ce que dessus pour » entrer en quelque doubte ou mesfiance, j'ay bien voulu faire sçavoir et entendre par tout mon » royaulme la bonne et droicte intension que j'ay envers tous mes dicts subjectz, et comme je ne » desire rien tant que d'y voir toutes choses rétablies en bon repos.

» Ce n'a jamais esté ni n'est ma volunté que ceulx qui ne sont point coupables de la susdicte mal» heureuse conspiration, encores qu'il fassent profession de la religion prétendue réformée, et » souffrent ni reçoivent aulcun dommaige ni desplaisir, ains qu'ils soyent conservés en tous leurs » biens et droicts, ainsin que mes aultres subjects; et je m'asseure qu'avec le temps ils se confor» meront à ma dicte volonté, après avoir icelle entendue tant par la présente que par la déclara» tion qui en a été publiée par tous les bailliaiges et séneschaussées de mon royaulme, dont vous » trouverez copie avec la présente, pour en faire faire semblable publication dans tous les lieux et » endroicts de votre séneschaussée, à fin que mesdicts subjects soyent et demeurent entièrement » asseurés.

» Je ne veulx toutesfois (comme il est expressément porté par la dicte déclaration) que d'ores» en avant se fassent aulcuns presches ni assemblées par ceulx de la dicte religion, pour quelle » occasion que ce soyt, tant ès maisons des gentils-hommes qu'ailheurs, ainsin qu'il a esté cy» devant permis par les édicts de pacification, et ce à fin d'obvier à plusieurs scandales et mesfian» ces qui pourrayent en advenir parmy mes dicts subjects ; par quoy pour vostre regard vous ferez » sur ce faire les inhibitions et défenses en tel cas requises, à ce que mon intension soyt en cest » endroit observée.

» Et pour ce que journellement j'ay advis que, soubs couleur de la dicte émotion, se commectent » en plusieurs lieux de mon royaulme infinis maux et exactions contre plusieurs de mes subjects » par aulcuns qui soubs prétexte de mon service se sont d'eux-mêmes licenciés à prendre les armes » et s'assembler, allant par les champs piller les maisons d'aulcuns gentils-hommes et aultres mes » subjects, disant contre vérité que par moi leur a été ainsin permis, je vous prie, sur tout le ser» vice que vous desirez me faire, que vous donniez ordre dans tous les lieux et endroicts de votre » charge où il y aura gens en armes, qu'ils ayent à venir à vous en cas qu'ils en soyent près, à ce » qu'ils vous fassent entendre pour quelle cause et par quelle auctorité ils les auront prinses ; et en » cas qu'ils en soyent éloignés, envoyez vers eux gentils-hommes capables de s'en expliquer avec » eux.

» S'ils ne sont gens de mes ordonnances ou qui ayent charge par escript de moi ou de mon frère

» le duc d'Anjou mon lieu-tenant général et disposés à me faire service, faictes leur mectre bas les
» dictes armes incontinent.

» S'ils estoient si téméraires que de ne vouloir à l'instant obéir au commandement que vous leur
» en ferez de ma part, donnez ordre de les rompre et tailler en pièces, tellement que la force m'en
» demeure.

» Je veulx aussi que vous fassiez promptement faire la plus grande et exemplaire justice qui vous
» sera possible, d'une infinité de voleurs et brigands qui font plusieurs pilleries et rançonnemens
» par les villaiges et maisons estant aux champs; car je desire que tels malfaicteurs soyent punis
» et chastiés exemplairement pour qu'ils ne prennent racine plus avant; et m'asseurant que vous y
» mectrez incontinent l'ordre qui est requis, je ne vous ferai la présente plus longue; priant Dieu,
» Mons? le séneschal, vous avoir en sa saincte et digne garde. — Escript à Paris le XVII[e] jour de
» septembre M. CCCCC. LXXII. Signé *Charles* et plus bas *Fizes*. »

Tel était, après ce grand massacre, le misérable état des provinces de France. Le tableau en est là, dans ces instructions, plus saisissant que dans l'histoire même. On y voit, sous le prétexte de la religion, au nom du roi, dans les villes, dans les campagnes, par tout le royaume, les pilleries et les brigandages; et pendant que le carnage fume encore dans les rues de Paris, le fils fantasque et colère de Catherine de Médicis, les épaules pliées sous le fardeau de son crime, invoquant la paix, l'ordre, même la force aveugle et brutale, contre ses propres partisans, pour les victimes de son exécrable politique.

Environ le tiers des industrieux habitants d'Aubusson était calviniste; c'est sur eux principalement que dut s'étendre la menaçante amnistie que Jean de Saint-Mexant leur octroyait au nom de Charles IX. — Mandé à la cour, en 1575, il y vint mourir, laissant à son fils, Annet de St-Mexant (1), la charge de sénéchal de la haute et basse Marche; pour

(1) Nous avons sous les yeux un acte de notoriété dressé à Aubusson, en février 1647, imprimé avec toutes sortes d'illustrations, ayant pour objet de faire certifier par témoins ouïs et dénommés « qu'ils ont vu et connu la maison des Vallenet vivre noblement, tenant train de chasse tant à » l'oiseau qu'au chien courant et fréquentant les guerres de père en fils pour le service du roi, » où il est attesté, pour plus grande preuve de noblesse, que, en 1577, Austrille Vallenet, capitaine du château d'Aubusson, eut l'honneur d'être tué en duel par Annet de la Roche-Aymon de Saint-Mexant. Pierre Marsillat, maître tapissier, âgé de 92 ans, raconte ainsi le fait : « La veille de la » Fête-Dieu de l'année 1577, Annet de la Roche-Aymon tua en duel Austrille Vallenet, sieur de » Rozeille, capitaine du château de la ville d'Aubusson, maître particulier des eaux et forêts de la » province. Après avoir été blessé, son cheval le porta jusques dans une terre appelée la *Secrete-*

celui-là aussi, le collier de l'ordre de Saint-Michel ne tarda pas à venir récompenser le dévoûment héréditaire à la cause royale; et lorsque le dernier des Valois, le faible Henri III, poussé à bout par la ligue, se fut jeté dans l'alliance de son beau-frère et cousin, le huguenot Henri de Navarre, Annet de Saint-Mexant reçut, au mois de mai 1589, l'ordre et commission de lever cent arquebusiers à cheval pour faire face aux ligueurs dans la Marche et dans le Limousin, et c'est à cette occasion qu'il lui écrivit de Blois, le 10 juin suivant, cette lettre qui ne manque pas non plus d'intérêt historique :

« Mons? de Saint-Maixent. Étant averti de l'incommodité que mon pays de Limosin reçoit au » désavantage de mon service par le moyen de quelques lieux que les rebelles y occupent, je desire » qu'il se fasse tout l'effort possible pour les réduire en mon obéissance et délivrer mes bons subjects » de l'oppression qu'ils en souffrent.

» J'ai faict entendre ma volunté sur ce au sieur comte de la Voulte (1) qui commande pour mon » service audict pays; et pour ce que les forces qu'il peut y avoir ne seraient suffisantes pour » l'exécuter avec succès, j'ai advisé de vous escripre, comme à tous ceulx qui commandent de ma » part ès provinces voisines, à l'effect de s'employer ensemble à ce que j'ay ordonné de ce côté-là.

» Mon intension est que semblable secours et assistance soit donné à chascune des aultres provinces, » à commencer où le besoing se monstrera le plus pressé, pour les purger l'une après l'aultre des » troubles et incommodités qu'y occasionnent lesdicts rébelles, et qu'à cest effect, ceulx qui y com- » mandent, s'accordent et prennent entr'eulx une bonne résolution et intelligence, pour former un » corps de toutes lesdictes forces à mesure que le bien de mon service requerra de faire quelque » bon exploict en une part ou en l'aultre, d'où pourra tous-jours s'ensuyvre quelque bon effect, au » lieu que chascung n'a séparément de quoy entreprendre chose d'importance.

» Je vous prie de vous y disposer de vostre costé comme à chose très-nécessaire et qui pourra » estre grandement utile pour mon service, et quant à présent de donner audict sieur de la Voulte » toute l'aide et renfort que vous pourrez pour les affaires de sa charge.

» Il est aussy besoing que vous vous visitiez souvent les uns les aultres et vous communiquiez par » lectres les advis que vous recepvrez au subject de mesdictes affaires; d'aultant que cette corres- » pondance peut grandement servir à la conduicte de chascung de vous en sa charge, et me donnera » plus d'occasion de contentement; priant Dieu, Mons? de Saint-Maixent, vous avoir en sa saincte » garde.

» Escript à Blois le Xe jour de juin M. CCCCC. LXXXIX. Signé *Henri*, et plus bas *Revol.* »

Peu de semaines après, le poignard de Jacques Clément débarrassa

» *nerie*, où je le vis qui branlait encore les jambes, n'étant point achevé de mourir. Il fut porté, » après avoir rendu l'âme, en cette ville dans sa maison, et fut grandement regretté des peuples qui » ne firent le lendemain ni danses, ni réjouissances, suivant l'usage. »

(1) Gilbert de Lévis, depuis duc de Ventadour.

Henri III de tous ces soins auxquels sa faiblesse ne suffisait pas. Avec Henri IV, la France respira et une nouvelle ère s'ouvrit devant elle.

Annet de Saint-Mexant mourut en 1617, après avoir obtenu du roi Louis XIII, en 1615, des lettres portant érection en marquisat de la terre de Saint-Mexant et de ses annexes; c'était le prix d'une fidélité et d'un dévoûment éprouvés sous trois règnes. Son fils aîné, Jean de Saint-Mexant, seigneur de la Farge, était mort, en 1595, assassiné près le bourg de Vallière par un gentilhomme du voisinage; sa charge de sénéchal de la Marche était passée au puiné, Geoffroy de Saint-Mexant, par démission, quelques années avant sa mort; et ce fut Geoffroy qui fut chargé, en vertu de son office, de conduire et de diriger l'élection des députés de la province aux États-Généraux de 1614; c'était, dès lors, à ce qu'il paraît, affaire délicate et difficile; car la régente, Marie de Médicis, loua beaucoup à cette occasion la sagesse et la prudence du nouveau sénéchal. On sait que, parmi les députés élus, furent Renaud de la Roche-Aymon, pour la noblesse, et Jean Vallenet pour le tiers état.

Geoffroy mourut, en 1624, de la mort de beaucoup de gentilshommes du temps, d'une blessure reçue en duel. — Six fils lui survivaient, riche espérance d'une famille illustre. Mais, déception de l'orgueil humain, la famille devait s'éteindre sur cette nombreuse lignée, et ce nom de la Roche-Aymon de Saint-Mexant, allié aux plus puissantes maisons de France, allait périr déshonoré, autant qu'il pouvait l'être, sur la tête de Philibert de la Roche-Aymon, troisième marquis de Saint-Mexant.

Alors le cardinal de Richelieu, achevant l'œuvre de Louis XI, poursuivait, abattait sans pitié ces barons inquiets et remuans que les guerres civiles avaient épargnés. La stabilité du trône, la paix publique, étaient à ce prix. Les têtes des gentilshommes tombaient sur les échafauds, leurs châteaux étaient démolis, leurs biens confisqués. Sous cette terrible main se dressaient et se cabraient, toujours menaçants, dans leur sauvage indépendance, ceux qu'elle n'avait pu atteindre et dompter.

Philibert, marquis de Saint-Mexant, fut un de ces farouches seigneurs

qui, retranchés dans leurs donjons, protestaient, par leurs déréglemens et leurs crimes, contre la sujétion que leur voulait imposer le grand ministre. Le château d'Aubusson, celui de Felletin, venaient d'être ruinés; mais le sien restait debout avec ses fossés, ses tours et la sombre terreur dont il était protégé. C'est de là que Philibert de Saint-Mexant bravait la justice du roi ou plutôt des faibles tribunaux qui la représentaient. Nul n'approchait de cet autre Plessis-lèz-Tours. La tradition parle encore du *grand diable de Saint-Mexant* et des violences de toute sorte commises à l'abri de ses créneaux. On montre, dans l'allée du château, la place où un mendiant tomba mort sous le coup d'une arquebuse dont le grand diable essayait la portée. Il avait épousé Anne de Saint-Julien qui l'avait rendu père de deux filles: Anne de Saint-Julien, par son mariage, lui était un obstacle à de nouvelles amours; il envoie l'ordre à deux domestiques de l'en débarrasser, et l'infortunée marquise est étranglée dans son château. Écoutons un magistrat contemporain (1) raconter, avec une naïve simplicité, cette lamentable histoire :

« En l'année 1640, la marquise de Saint-Mexant, à une lieue de la ville d'Aubusson, fut » étranglée et étouffée, la nuit, dans sa chambre, par ses propres valets et domestiques, et par » l'ordre et commandement de son mari qui était en la ville de Lyon engagé à un amour étranger » pour quelque dame de cette ville qu'il prétendait épouser dans la suite. — Il revint quelque » temps après cet assassinat, et pour s'en mettre à couvert, il arrêta trois de ses valets et une » servante qui avaient participé au coup et les mit entre les mains du vice-sénéchal de ce pays. » Les accusés, n'ayant rien voulu avouer, furent appliqués à la question où ils confessèrent tout, » et chargèrent entièrement leur maître qui le leur avait ordonné. Je crois même qu'ils produisi- » rent quelque lettre de lui. Par sentence rendue au présidial, ils furent condamnés à être roués » tout vifs; ce qui fut exécuté ici (à Guéret), sur la place du Cimetière, en la personne des trois » valets complices du crime. La servante fut élargie quelque temps après, ayant souffert la ques- » tion sans rien avouer, et n'y ayant, d'ailleurs, assez de preuves pour la convaincre d'avoir con- » tribué au crime. — On décréta contre le marquis de Saint-Mexant qui fut arrêté prisonnier par » ledit vice-sénéchal, à la campagne, en quelque rencontre; (2) et n'y ayant assez de temps pour

(1) Le président Chorllon, du présidial de Guéret. — Chronique manuscrite.

(2) Suivant la tradition, le lieu de cette rencontre fut la vaste plaine du Bignat, au-dessus de la Seiglière, entre les villages du Mont-Robert et de Forez, commune de Montier-Rozeille. Le vice-sénéchal se servit d'une ruse pour faire sortir de son donjon le redoutable châtelain. Il l'attira dans

» le conduire le même jour à Guéret, et la crainte qu'on ne l'enlevât la nuit, en chemin et à la
» campagne, obligèrent ledit vice-sénéchal d'aller coucher à Aubusson dont il était proche, pour
» plus grande sûreté, afin de le conduire dès le lendemain à Guéret. Mais il se trouva sur les
» avenues d'Aubusson quantité de noblesse et de gens pour enlever le prisonnier : ce qui empêcha
» ledit vice-sénéchal de passer outre ; et quelque secours qu'il eût de cette ville, il n'osa pas partir
» d'Aubusson qui était investi par la noblesse qui arrivait et grossissait tous les jours. Ce qui dura
» plusieurs jours pendant lesquels on en donna avis de part et d'autre à M. Phélipeaux, intendant
» à Moulins, lequel envoya un prévôt qui, avec ledit vice-sénéchal, conduisit le prisonnier dans
» les prisons de Moulins, desquelles il fut élargi par sentence du présidial de cette ville, et les
» parties remises au conseil où elles plaidèrent longtemps et y obtinrent divers arrêts. Comme le
» marquis avait pris ledit vice-sénéchal à partie, il fallut se défendre, à quoi il consomma bien
» du temps et de l'argent, outre le péril où il était tous les jours par les embûches du marquis ;
» lequel ayant été obligé de se mettre en état et à la garde d'un huissier, mourut de maladie. Par
» ce moyen, le procès finit et le coupable évita la punition du crime. »

Telle était la justice, chez nous, sur notre terre de France, il y a deux siècles.

Philibert de Saint-Mexant, devenu veuf par le moyen qu'on vient de voir, eut le temps, avant de mourir, d'épouser dans l'église de Saint-Pierre, à Limoges, par suite de rapt, une religieuse d'un grand nom, Jacqueline d'Aubusson, qu'il avait séduite et arrachée de son couvent. Condamné à mort, ainsi que son frère, Antoine de Saint-Mexant, pour ce crime de rapt, par arrêt du parlement de Paris, est-il besoin de dire que, l'arrêt ayant été cassé par le conseil du Roi, il fut absous, après une nouvelle instruction, par le parlement de Toulouse où l'affaire avait été renvoyée? Cette fois encore, le coupable évita la punition du crime.

Philibert de Saint-Mexant mourut en 1648; il n'était âgé que de 35 ans ! Ses trois frères, Hélie, Geoffroy et Antoine, lui survécurent, dont la postérité ne tarda pas à s'éteindre sous les noms obscurs et inconnus de seigneurs du Breuil et de la Farge, de Vic, de Lavau et de la Ville-du-Bois.

On peut dire qu'en lui finit la ligne directe et masculine de la branche

cette plaine, sous prétexte d'évolutions militaires et d'une petite guerre dont il voulait donner le spectacle, et, à un certain signal, ses hommes se jetèrent sur le marquis armé de toutes pièces, et, après l'avoir arrêté, le lièrent comme une bête féroce.

des de la Roche-Aymon de Saint-Mexant, branche d'un tronc fort illustre, qui tomba pourrie jusqu'aux moëlles.

De ces deux mariages il laissa quatre filles mineures qui eurent à disputer, contre la spoliation de leurs oncles, les débris d'un patrimoine perdu de dettes. L'aînée, Marie-Suzanne, porta pour dot, en 1652, à Renaud de Malleret, gentilhomme de la province, chevalier non profès de l'ordre de Malte, le marquisat et château de Saint-Mexant : dot marquée au coin de la fatalité et du malheur, dont ne jouit pas la fille de l'infortunée Anne de Saint-Julien, toujours litigieuse, et qui ne passa à son petit fils qu'après le jugement d'un immense procès qui dura juste cent ans. (1)

D'autres mœurs succèdent. La rudesse de ces terribles seigneurs qui, eux aussi, ne voulaient relever que de Dieu et de leur épée, se polit et s'adoucit sous les influences de la civilisation qui les gagne à leur insu et par les séductions de la cour qui les attire. Les marquis de Saint-Mexant ne sont plus que des courtisans de l'Œil de Bœuf. Plusieurs vieillards se souviennent avoir vu le dernier qui, élu député de la noblesse de la Marche aux États-Généraux, ne daigna point y prendre séance et émigra avec les princes, après le 14 juillet : homme de cour, élégant, spirituel, délié, qui venait quelquefois dans son château de Saint-Mexant montrer à nos bourgeois arriérés la politesse, la frivole incrédulité et la corruption de la cour de Louis XV. On dit pourtant qu'il avait eu un douloureux pressentiment de la révolution, longtemps avant qu'elle éclatât. A la veille de 89, il vendit ses rentes féodales, sa terre de la Chassaigne près Saint-Hilaire, se préparant d'avance aux catastrophes dont il voyait chargé l'avenir de la France. Il partit des premiers pour la terre étrangère, où il mourut, à la cour du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, dont il fut accueilli et recherché. Nous avons connu

(1) L'arrêt définitif du Parlement, qui mit Jean-Louis de Malleret en possession du marquisat de Saint-Mexant, est du 31 août 1752.

à Paris, sous l'Empire et sous la Restauration, sa fille unique, la marquise de Laizer, femme spirituelle comme son père, instruite par de longs voyages et de grands chagrins, un peu bizarre, qui n'eut, dans sa vieillesse tranquille et honorée, que le regret de ne pas mourir dans le château de Saint-Mexant où elle était née. (1)

Ce château avait été confisqué et adjugé révolutionnairement à un ancien fermier, qui en paya le prix en assignats avec l'argent d'une paire de bœufs, disent les contemporains. Le fermier est mort sans avoir beaucoup joui du beau fief qui lui était échu, emportant le nom du *Grand Diable de Saint-Mexant*, dont les bonnes gens l'avaient fait héritier. Aujourd'hui, le vieux donjon compte autant de propriétaires que d'étages, en attendant qu'on puisse s'entendre pour le démolir.

Cependant la tradition de la marquise de Saint-Mexant, étranglée dans son lit par ses domestiques, est restée comme une légende. On montre encore des gouttes de sang aux lambris de sa chambre, et, comme dans le conte de Barbe-Bleue, ce sang effacé reparaît toujours.

HIPPOLYTE GRELLET.

La Seiglière, mai 1847.

(1) Madame de Laizer racontait que, revenant de l'émigration, pauvre et presque sans ressources, un trait de probité antique l'avait un instant consolée. La terre de la Chassaigne avait été vendue par son père peu de temps avant qu'il quittât la France. L'acquéreur devait encore une partie de son prix, et il avait été obligé de se libérer dans les caisses de la République dont il avait reçu une quittance définitive très valable. — Quand Madame de Laizer, unique héritière du marquis de Saint-Mexant, reparut sous le Consulat, l'acquéreur lui offrit spontanément et lui fit accepter tout le bénéfice qu'il avait fait sur le papier-monnaie qui avait servi à sa libération ; c'était une somme assez ronde qui était comme tombée du ciel à l'exilée, dans un temps de grande détresse. Cet acquéreur était M. Tixier, de Bourganeuf, de généreuse et respectable mémoire, décédé en 1814 receveur des finances, père de M. le premier président Tixier-Lachassaigne.


ALBUM
Historique
et
Pittoresque
de la
CREUSE
Aigurande
Guéret
Bourganeuf
Aubusson
Boussac
Chénérailles
Chambon
Evaux
Auzances
Bellegarde
Felletin
Pontarion
La Souterraine
Dun-le-Palleteau
Bénévent
Grand-Bourg
Ahun
Jarnages
Châtelus
Crocq
Royère
Gentioux
La Courtine
St Vaulry
St Sulpice les Champs
Bonnat



